



HAL
open science

Enquêtes urbaines

Valéry Didelon, Anne Bossé, Dangy Constance, Lièvre Laura, Champlois Garance, Castel Louis, Clancier Eléa, Tahri Abla, Carballo Miguel Martin, Carrer Mathilde

► **To cite this version:**

Valéry Didelon, Anne Bossé (Dir.). Enquêtes urbaines. A la criée, pp.172, 2023, 9782919635283. halshs-04728058

HAL Id: halshs-04728058

<https://shs.hal.science/halshs-04728058v1>

Submitted on 9 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Enquêtes urbaines

Le projet à l'épreuve des résistances




Constance Dangy
Laura Lièvre
Garance Champlois
Louis Castel
Eléa Clancier
Abla Tahri
Miguel Martín Carballo
Mathilde Carrer

Anne Bossé
Valéry Didelon




à la criée
11, rue des olivettes, 44000 nantes
alacriee.org





Ce livre a été édité grâce aux soutiens financiers du laboratoire
CRENAU de l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes, de
l'école nationale supérieure d'architecture de Paris Malaquais et des
bienveillant-es contributeurs et contributrices à la souscription.

isbn 978-2-919635-28-3, 18 €
dépôt légal bibliothèque nationale de france, octobre 2023
impression media graphic, rennes, octobre 2023, sur papier recyclé
crédit photos : auteurices





Sommaire

Avant-propos	7
Anne Bossé, Valéry Didelon	
Mécanique du projet urbain : Efforts et résistances au Franc-Moisin	11
Constance Dangy	
Or blanc, colère noire	31
Le projet d'extension de la carrière de Plœmeur : conflit et concertation	
Laura Lièvre	
Résister au quotidien	49
Des habitants danois face au déclin de leur ville	
Garance Champlois	
L'immeuble Vénus, un conflit brûlant	69
Tensions et ruptures du modèle urbain barcelonais	
Louis Castel	
Comblent les vides	89
Enquête sur le devenir d'une forêt au coeur du Grand Paris	
Eléa Clancier	
Cultures et barbelés	109
Les effets rebond de la construction de la Ligne Grande Vitesse Casablanca-Tanger dans un village marocain.	
Abla Tahri	
Un rêve qui s'achève	125
Au-delà de l'illusion de Tindaya	
Miguel Martín Carballo	
Toulouse Matabiau	145
la LGV n'aura pas lieu	
Mathilde Carrer	
Notes de Fin	167



Avant-propos


Au sein des espaces métropolitains, au cœur des petites villes comme dans les territoires ruraux, le front de l'urbanisation est aujourd'hui de plus en plus disputé. En France et ailleurs, acteurs économiques, élus, militants associatifs et habitants s'engagent ici et là pour ou contre la création d'une infrastructure, l'extension d'une zone industrielle, l'aménagement d'une base de loisir ou la rénovation d'un grand ensemble de logement. La controverse se déploie alors sur le terrain, à travers la presse, devant les tribunaux ou dans les urnes, avec pour résultat in fine l'abandon ou la mise en œuvre de projets architecturaux, urbains et paysagers dont le bien-fondé ne va désormais plus jamais de soi. Dans ce contexte, certains architectes — notamment les plus jeunes d'entre eux — questionnent de plus en plus les logiques à l'œuvre et s'efforcent à l'occasion de renouveler les modalités de la fabrique des espaces urbains quand ils n'apportent pas leur compétence aux mouvements de résistance citoyenne.

Encore étudiants, quelques-uns d'entre eux se sont penchés sur certaines controverses engendrées par des projets d'aménagement urbain et/ou architecturaux au sein d'un séminaire de recherche que nous avons conduit pendant plusieurs années à l'ENSA Paris Malaquais. Ils ont dans ce cadre pratiqué l'enquête sur le terrain et auprès des acteurs comme une manière d'hybrider les mondes, de dépasser les clivages disciplinaires, et de favoriser les liens entre l'observation, la représentation et la projection. Le présent ouvrage propose huit récits issus des soixante-trois enquêtes menées entre 2016 et 2020, et dont on peut noter ici quelques caractéristiques. Les investigations ont concerné aussi bien de grandes transformations que de petites, car à l'ère de l'anthropocène importent moins les échelles que les relations entre elles et la multiplicité des perspectives qu'elles offrent sur les objets et les phénomènes étudiés¹. En ce sens, les enquêtes ont été attentives aux effets de réciprocité entre mécanismes géophysiques et biologiques et enjeux sociaux, politiques et économiques qui façonnent le processus d'urbanisation. Les recherches menées

ont éclairé également le renouvellement des instruments et des outils de l'action publique et du projet urbain. Partant de « situations indéterminées », les étudiants ont établi la chronologie des faits et ont mis en lumière l'ambiguïté des rapports entre privés et publics, les effets directs et indirects des logiques de financement. Ils ont plongé avec perplexité dans le maquis des textes réglementaires, dans la profusion des acronymes et ont percé l'opacité des relations de pouvoir. Enfin, sur le terrain, les étudiants ont systématiquement été à la rencontre des habitants, des citoyens, plus ou moins informés, plus ou moins conscients des enjeux, souvent inquiets, parfois très mécontents. Ils les ont rencontrés sur les lieux où ils sont attendus par les pouvoirs publics, les réunions de concertation et les ateliers citoyens, mais également là où ils se sont imposés.

Répondant avec enthousiasme à notre sollicitation, les huit auteurs et autrices de cet ouvrage ont accepté de revisiter leurs mémoires de Master pour en tirer des articles qui se concentrent sur les résultats de leurs enquêtes. Les textes qui suivent nous entraînent ainsi du côté des habitants, de leurs réactions aux phénomènes d'urbanisation, de leurs perceptions et de leurs actions, mais nous font aussi entendre les raisons d'agir des professionnels de l'aménagement impliqués à des degrés et titres divers. Les enjeux relatifs à la condition urbaine mondialisée s'y appréhendent du Maroc, à la France, au Danemark et à l'Espagne. Si le logement et la condition habitante restent au cœur des luttes urbaines, les textes donnent aussi à lire la résistance à des projets à l'échelle du territoire. Il y est question des abords du chez-soi et des voisinages, des espaces de loisirs pour de futurs grands quartiers ou même d'une commune. Enfin, notons la présence d'acteurs non-humains dans l'aménagement, qu'il s'agisse des grandes infrastructures de mobilités, d'une montagne ou de l'argile blanche dit kaolin.

Par-delà la variété des situations, des sujets et des modes d'écritures, les auteurs et autrices affirment dans ces pages leur appétence pour l'enquête, leur goût du réel, leur implication et leur désir de transmettre comment le monde urbanisé se fait et se défait, pour qui, et pourquoi. Ils et elles sont aujourd'hui architectes engagés dans une pratique professionnelle qui



après les études est parfois vécue sous l'angle d'un décalage abrupt, d'une déconstruction des savoirs tout juste acquis, ou au contraire du développement de nouveaux apprentissages. Le présent ouvrage témoigne en tout cas d'une aventure intellectuelle collective qui s'est poursuivie par-delà le cadre académique, et il propose un ensemble de réflexions que nous espérons accessible à un public d'étudiants, de jeunes professionnels, de militants concernés par l'avenir des milieux habités.

*Anne Bossé et Valéry Didelon,
octobre 2023.*

1



Mécanique du projet urbain : efforts et résistances au Franc-Moisin

Constance DANGY

Des milliers de fenêtres de tailles égales constellent les façades sans relief de ces grands immeubles construits dans les années 1970. On parle souvent de barres, mais elles sont ici pliées et repliées sur elles-mêmes. Elles ferment le paysage, faisant oublier les maisons ouvrières et les petits immeubles collectifs alentour. On entre ainsi au Franc-Moisin avec l'impression de pénétrer dans une immense résidence privée bien qu'aucune grille n'en délimite les contours. La cité se trouve à la lisière de la commune de Saint-Denis, à quelques centaines de mètres de la cité des 4000 de la Courneuve, et comme elle, répond exactement à l'idée que l'on se fait d'une « cité de banlieue ». Onze bâtiments de 7 à 15 étages totalisent 1995 logements sociaux habités par des personnes de catégorie sociale populaire, principalement issues de l'immigration. Construite pour résorber le bidonville dont elle prend la place, le Franc-Moisin est coincée entre le canal Saint-Denis, les autoroutes A1 et A86 et le fort d'Aubervilliers. Malgré son entrée dès 1982 dans la politique de la ville et l'enchaînement des plans d'améliorations, les dysfonctionnements persistent et le Franc-Moisin est classé sans surprise Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) en 2004. Il devient alors éligible aux aides de l'État dans le cadre du Plan National de Rénovation Urbaine (PNRU), puis du Nouveau Plan National de Rénovation Urbaine (NPNRU), instruit par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

Dans le cadre de ce dernier programme, l'établissement territorial public Plaine Commune et la ville de Saint-Denis portent un projet de transformation ambitieux. Lors de la réunion d'information et de restitution de la concertation

de novembre 2018, une grande maquette « avant-après » est exposée. On peut y voir le percement de nouvelles rues à travers la cité, la disparition du plus grand bâtiment du Franc-Moisin – le B4 – et de portions d'autres bâtiments et l'apparition, en lieu et place, de logements collectifs de dimensions réduites. Ces trois grandes lignes de projet sont relativement habituelles dans le cadre d'opérations portées par l'ANRU qui prône le désenclavement par le raccord au réseau viaire de la ville, l'apport de mixité sociale par la variation des typologies de logements et de bâtiments, et enfin l'amélioration de l'image des quartiers rénovés via des démolitions/reconstructions emblématiques. De fait, la première salve de projets ANRU (entre 2003 et 2013) a même été vivement critiquée : appliquant trop systématiquement ces formules, certains projets ont mené à des réalisations standardisées et peu adaptées au contexte. Telle une machine à projet urbain – dont l'efficacité n'est pas remise en cause –, le dispositif a donné lieu à des produits manquant de pertinence. Le Nouveau PNRU est donc complété par deux nouveaux critères : le premier porte sur la qualité environnementale du projet et le second sur l'implication des habitants dans le processus. Ce dernier volet ajoute à la mécanique une phase dite de préfiguration. Cette phase, limitée dans le temps (trois ans dans le cas du Franc-Moisin), doit permettre non seulement de faire émerger la voix des usagers mais également de faire évoluer le projet urbain en regard des besoins et des aspirations exprimées. Il s'agit donc de mobiliser les habitants et de les faire participer à la conception, et éventuellement de tester des hypothèses de transformations. Cette co-construction du projet urbain, entre les habitants et les acteurs traditionnels de la ville doit garantir in fine sa bonne acceptation et sa réussite.

Revenons à cette réunion de novembre 2018. Suivant le planning du projet, nous sommes en fin de préfiguration. Plaine Commune s'apprête à passer à la phase suivante : le dépôt de son dossier à l'ANRU pour la signature de la convention de rénovation urbaine. Viendront alors le lancement des études complémentaires et la précision des estimations ; pour un démarrage des travaux d'ici fin 2019.

Nous sommes un samedi après-midi, la salle polyvalente de l'école Renoir, au centre de la cité, a été aménagée pour l'occasion : chaises, écran et vidéoprojecteur, et grande double maquette. En attendant les interventions du maire et de l'adjoint à l'urbanisme, les équipes de Plaine Commune accueillent les habitants et donnent des informations sur le projet. Ces derniers, pressés autour des maquettes jouent au jeu des différences entre la représentation de la cité actuelle et celle de leur futur quartier.

Certains s'alarment de voir que leur bâtiment a disparu sur la version projetée, et se demandent ce qu'il va se passer pour eux... Je m'interroge sur le processus qui a permis d'aboutir à un tel projet. Peut-il encore évoluer à ce stade ? Comment, à l'échelle 1, se fera le passage de l'avant à l'après exprimé sur la maquette ? Par nature, un projet a pour vocation le changement. En science mécanique, la mise en mouvement d'un système à l'équilibre – c'est-à-dire immobile – demande d'injecter des forces surpassant les résistances intrinsèques. Rappelons-nous du solide sur sa table : pour changer sa position, il faut une force supérieure à la force de résistance due aux frottements qui le relie à la table. Comme un étudiant en physique mécanique, analysons le projet du Franc-Moisin sous cet aspect : quel serait l'inventaire des résistances aux transformations urbaines ? Cherchons ensuite à comprendre quelles formes prennent ces confrontations et dans quelle mesure le projet en ressort impacté.

Des existants à bouleverser

D'un point de vue matériel et spatial, le projet remodèle le quartier. Ainsi, la résistance la plus évidente apparaît être la résistance physique et matérielle du site. Les milliers de tonnes de béton et d'acier coulées et assemblées pour former les dalles, les poteaux et les voiles constituant les treize étages sur plus de cent mètres de long du bâtiment B4 (pour ne citer que lui) s'opposent par leur structure et leur conception à la démolition que le projet leur promet. Enduits, bardages, carrelages, garde-corps, menuiseries, enrobés... Autant de matières agencées qu'il s'agit à présent de dissocier, émietter, extraire et évacuer.

Nous pouvons également penser ici aux éléments végétaux : des arbres plantés il y a 5, 10 ou 20 ans aujourd'hui enracinés vont devoir être arrachés, nécessitant excavations et pelles puissantes.

En miroir de ces existants matériels, se dresse la résistance du vide à combler. Les efforts liés à la construction proprement dite des routes, des aménagements et des immeubles nous donnent la mesure de celle-ci.

Pour se faire une idée de la force à déployer pour assurer un tel ouvrage, évoquons les performances d'une « grignoteuse » telles que celles qui ont commencé à démolir le B6. Il s'agit d'une tenaille hydraulique montée sur un engin à chenille d'une cinquantaine de tonnes fonctionnant au gasoil. Son bras articulé arrache jusqu'à 3,5 tonnes de matériaux par prise à 28 mètres de hauteur, et son moteur est capable de fonctionner sans interruption pendant plusieurs jours d'affilée². C'est une machine parmi les tant d'autres qui seront employées sur le site. À ces efforts mécaniques, il faudrait ajouter les efforts musculaires des centaines d'ouvriers amenés à travailler sur l'ensemble du chantier. À l'heure des bilans énergétiques, à combien de KWh estime-t-on un tel chantier ?

Au-delà des efforts physiques, viennent les efforts qu'on pourrait qualifier d'intellectuels. La complexité technique des travaux nécessite le concours d'un large panel de spécialistes : urbanistes, géotechniciens, ingénieurs structures, ingénieurs fluides, architectes, géomètre, contrôleurs techniques, économistes, écologues, paysagistes... Les études du projet et l'encadrement des travaux sont un poste également énergivore du projet à comptabiliser. Combien représentent les multiples épais dossiers de prescription et les heures de coordination de chantier ?

Malgré l'ampleur de la résistance matérielle du site à se voir transformé, il s'agit d'un élément relativement prévisible et facilement ramené à un unique indicateur : le coût du projet. Nous y reviendrons plus loin.



Vue depuis l'esplanade centrale. Les espaces paysagés ont été entièrement réaménagés entre 2005 et 2013 dans le cadre d'un projet ANRU I

Pour continuer notre liste, tournons-nous du côté des rouges économiques. Le bâtiment B4 est l'immeuble le plus massif de la cité, jumeau du B3 qui avait été démoli à l'explosif en 1995, ses 291 logements sont entièrement voués à la démolition. Fermement opposé à détruire un de ses immeubles les plus rentables, son bailleur Logirep a d'abord bloqué les discussions avec Plaine Commune pendant plusieurs mois : une résistance aux raisons purement financières. Les contreparties proposées par l'établissement public en termes de récupération de foncier n'apparaissaient pas à la hauteur du préjudice causé par la perte de ce patrimoine amorti et sans vacance. Pour créer un levier de négociation, l'ANRU fini par poser en condition de financement du projet entier la démolition du B4. Ni Logirep, propriétaire de près de la moitié des logements du Franc-Moisin, ni Plaine Commune ne peut compromettre le projet global de la rénovation urbaine, et les deux parties finissent par trouver un accord. Entre-temps, un rapport de force singulier entre Logirep et les habitants du B4 a participé à éteindre la mobilisation de ses locataires. Jusque très tard, convaincu qu'on ne toucherait pas à son bâtiment, le bailleur a démenti les rumeurs sur sa démolition auprès de ses habitants, retardant d'autant leur participation aux réunions publiques d'information. Par ailleurs, l'état de vétusté de l'immeuble (le seul de la cité à ne jamais avoir été rénové depuis sa construction) a renforcé jour après jour les plaintes et indignations des locataires. Ainsi, passé le choc de l'annonce de sa démolition, Plaine Commune, en garantissant de bonnes conditions de relogement, a gagné l'adhésion de beaucoup d'habitants de ce bâtiment.

Au-delà de cet aspect économique, le projet urbain de Plaine Commune vise à transformer une cité entière, habitée par près de 9000 personnes, lesquelles ne sont évidemment pas toutes en accord avec les modifications proposées. C'est en premier lieu le sujet de la démolition – en dehors du cas particulier du B4 – qui cristallise les oppositions, suivi par celui de la création de rues traversant la cité. Fédérés par le conseil citoyen et accompagnés par l'association Appuii, des réunions et des ateliers se mettent en place à partir de 2018 en parallèle de la concertation officielle menée par Plaine Commune. Connue et même encouragée par les porteurs de projet – qui reconnaissent de bonne foi le manque d'efficacité de leur propre campagne –

cette forme de mobilisation a permis à une poignée d'habitants de s'organiser concrètement pour exprimer leur désaccord.

Citons tout d'abord le vote du B13. Ce bâtiment en M se trouvait traversé en son centre par l'une des voies secondaires du projet d'aménagement urbain. Les habitants en prennent conscience à quelques semaines du dépôt de dossier à l'ANRU³. Ils alertent le conseil citoyen et Appuii qui organisent un vote habitant pour décider du sort du bâtiment. Plaine Commune accepte de venir avec l'urbaniste pour expliquer les enjeux des transformations envisagées à la soirée du vote, et s'engage à se soumettre au résultat. Par ce biais, le B13 se trouve « sauvé », et sa démolition partielle se transforme en une rénovation en site occupé.

Inspirés par cet exemple, une trentaine d'habitants du B7, dont trois des neuf cages d'escalier étaient également menacées, s'est mobilisée pour son bâtiment. Ils ont fait signer une pétition, ont mené une contre-enquête en parallèle du bailleur pour prouver qu'une grande partie des locataires préféreraient rester plutôt qu'être relogés, publié des vidéos et des articles sur les réseaux sociaux... jusqu'à se faire relayer par la presse. Un long reportage publié en février 2020 par le quotidien *Le Monde* retrace la bataille des opposants à la démolition du Franc-Moisin, mettant en avant le manque de concertation autour du projet. Dans les derniers bulletins d'information sur le projet, la nouvelle équipe municipale est fière d'annoncer qu'une seule cage d'escalier du B7 sera finalement démolie.

Cette contestation habitante est difficile à mesurer. En chiffre, la participation au vote sur le sort du B13 est faible (moins de 15 % en supposant un seul votant par logement du bâtiment B13); et le nombre de personnes mobilisées en regard du nombre de concernés également. De quelle part des habitants sont-ils représentatifs? Si la résistance est indéniable, son ampleur est questionnable.

Les trois principales résistances au projet urbain identifiées sont donc d'ordre matériel, financier, et humain. Les deux premières sont traitées par des sachants, professionnels efficaces et familiers de ce type de problématique, quand la dernière implique des habitants et usagers des lieux, des citoyens dont la

temporalité d'action est plus lente et dont le rapport au site est de l'ordre de l'intime. Ainsi, les aspects financiers et techniques, aussi complexes soient-ils, ne rejaillissent que peu dans le débat public. En revanche, les éléments qui concernent les habitants animent les réunions auxquelles j'ai pu assister et composent l'essentiel des discours des interlocuteurs rencontrés. Il s'agit de fait de questions de fond sur le projet urbain : où passe la rue ? Quel hall est démoli ? Quel stationnement est créé ? Quant aux modalités de relogement : quel loyer et quelle surface par foyer relogé ? Suivant quelle grille d'attribution ? Quel accompagnement pour le relogement ?

En quoi ce rapport différent au projet biaise les confrontations d'intérêts, et conditionne la construction et l'aboutissement du projet ?

Le projet évolue, mais reste stable dans ses fondamentaux

Comme précédemment évoqué, contre les résistances de la matière et du vide à construire ; il s'agit pour les acteurs de déployer des moyens techniques et financiers. Il faut revenir ici à la volonté politique au niveau national qui, en 2003, dote l'État d'une agence indépendante des ministères, réactive, dont les mécanismes financiers permettent de débloquent des millions pour entreprendre les travaux de désenclavement, l'apport de mixité sociale et le changement d'image des quartiers prioritaires de la ville. Ce dispositif doit permettre de répondre de manière efficace aux crises de ces quartiers, dont la situation est très compliquée.

Fort de son bilan globalement positif⁴, malgré les critiques qu'on a évoquées, ce plan de financement est relancé en 2013. C'est lui qui permet d'envisager la transformation du Franc-Moisin aujourd'hui. Sur les 176 millions budgétés pour les travaux, environ un tiers est versé par l'ANRU, en particulier sur les postes liés à la démolition. Le reste du financement se fait par les bailleurs qui renouvellent leur patrimoine, par les promoteurs immobiliers appelés à venir construire de nouveaux logements commercialisables et enfin par la ville de



Les habitants du B7 au pied d'un hall de leur immeuble menacé de démolition : « On veut rester! » (Capture de la vidéo publiée par Appuii et le conseil citoyen sur youtube et relayé sur les réseaux sociaux <https://www.youtube.com/watch?v=eHTt8Xy42M&t=1s>)

Saint-Denis, le département de la Seine-Saint-Denis et la région Île-de-France. Les critères de ces financeurs sont parfois très différents, incitant les défenseurs du projet à « tirer le projet dans un sens ou dans un autre »⁵. Il en va ainsi des rues vouées à rendre le quartier traversant : la région y voit un moyen de sécuriser le quartier – un mot d'ordre pour obtenir ses crédits. De son côté, la ville y trouve un moyen de stationnement longitudinal ouvert évitant de créer un parking compliqué à gérer.

Démolition, aménagements sécurisants, logements neufs... Ces grandes lignes correspondent à des positionnements sur la politique de la ville : celui des centristes fondateurs de l'ANRU en 2003, celui du rassemblement de droite mené par Valérie Pécresse à la tête de la région Île-de-France depuis 2015. Pour les porteurs de projet d'obédience communiste⁶, concernés sans ambiguïté par l'échéance des municipales de 2020, il s'agit d'avancer sur cet important dossier en lui imprimant sa marque, et faire démarrer des travaux visibles avant les élections.

Pour la mission d'urbanisme, Plaine Commune retient Catherine Tricot : une architecte habituée aux projets ANRU, de sensibilité politique commune. Elle formalise la « stratégie du cœur », un plan urbain qui compose avec les différents critères de financement tout en défendant une forme de radicalité du fait de « s'attaquer au cœur de la cité plutôt qu'à ses franges »⁷. Sa proposition vient en contrepoint de la proposition de l'étude préalable réalisée par une autre agence d'urbanisme qui consistait à faire muter les abords de la cité pour minimiser la rupture avec les alentours. Le discours du cœur convainc et c'est ainsi que les deux nouvelles rues principales se croisent perpendiculairement au niveau de la place rouge, au centre du Franc-Moisin. En dehors de cet aspect, les propositions de l'urbaniste évoluent au fil des discussions avec l'ANRU et les financeurs et des ateliers de concertation auxquels elle participe ponctuellement. Le B4, maintenu sur les toutes premières versions, disparaît lorsque l'ANRU l'impose. L'urbaniste s'est finalement convaincue – pour des motifs de perméabilité urbaine- de la nécessité de sa démolition. Le seul sujet de désaccord entre elle et son mandataire concerne la future

station de tramway. Dans la logique du cœur, elle l'aurait voulu sur la place rouge, mais l'arrêt sera maintenu sur la rue Danielle Casanova, en bordure de la cité.

Ces versions de schéma urbain évoluent donc à la faveur des échanges entre Plaine Commune, l'urbaniste, les bailleurs, et indirectement, l'ANRU et les autres financeurs pour aboutir à un projet relativement ficelé et finançable. Quelle place restait-il alors pour les propositions des habitants ?

Nous l'avons expliqué, le rapport des habitants au projet est différent de celui des professionnels. C'est sur un mode très émotionnel, voire violent, que certains expriment leur désaccord lors des réunions publiques.

« Ils me prennent ma vie »

« Ils veulent nous démolir ? C'est nous on va les démolir ! »

« C'est toute notre vie, et ils en disposent comme ça. On est comme des chiens quoi ! »⁸

La démolition et les relogements du B3 en 1995 –entre autres – ont laissé ses marques dans la mémoire des habitants :

« C'était tu pars habiter là-bas et puis c'est tout, on a pas eu notre mot à dire, c'est qui tes voisins, c'est qui ta famille, rien à faire ! Tant qu'ils nous reflatent un logement, ils avaient l'impression d'être le Saint-Esprit »⁹.

La méfiance à l'égard de tout ce qui viendrait d'en haut est grande. Avant même de pouvoir échanger sur le projet, les porteurs de projet sont confrontés à la nécessité d'établir la communication. Ici, l'implication personnelle des acteurs de Plaine Commune apparaît indispensable pour faire face à cette forme d'hostilité. Pendant plusieurs années – au cours du projet ANRU 1 qui a façonné les espaces verts de la cité entre 2005 et 2013 –, le bureau de la chargée de mission Juliette Noël était au pied d'un des bâtiments de la cité, à côté d'un local associatif, favorisant ainsi les échanges et la rencontre avec les habitants. Les rapports entre certains d'entre eux et elle sont cordiaux, et

force est de constater que malgré les divergences, le respect est de mise. Cette connivence permet encore de capter aujourd'hui les voix plus basses que les oppositions fortes des contestataires au projet : celles des habitants favorables au changement.

Il est clair que Plaine Commune a pour objectif –à défaut de co-construire- d'informer et de faire comprendre le projet aux habitants. C'est qu'un projet télescopé pourrait coûter cher. Les conséquences risqueraient de se ressentir à court terme dans les urnes, et à plus long terme dans la mémoire collective des habitants, participant (encore) au développement du sentiment d'infériorité et de colère, terreau de fond des dysfonctionnements du quartier.

Nous l'avons dit, la nouvelle version du Plan Nationale de Rénovation Urbaine, mise en application en 2013 prévoit un volet de concertation et de co-construction avec les habitants. Suivant les préceptes développés par la chercheuse Marie-Hélène Bacqué¹⁰, l'implication des intéressés et leur participation au dessin de leurs lieux de vie sont bénéfiques à au moins deux niveaux. Tout d'abord, il permet d'assurer l'adéquation du projet au lieu, puisque enrichi de l'expérience des usagers. D'autre part, il offre le moyen de pratiquer la démocratie et permet l'« empowerment » des citoyens, bénéfique à l'autoreprésentation du quartier par ses habitants.

C'est donc via ce programme que les conseils citoyens¹¹ sont montés, et que des outils et des moyens sont alloués à cette nouvelle phase de préfiguration. Bon élève, Plaine Commune fait donc appel à des professionnels de la médiation, les sociologues du cabinet Indivisible. Ces derniers organisent pour leur mandataire une dizaine d'ateliers de concertation et autant de réunions, à des horaires et dans des formats variés entre début 2016 et fin 2018 : sous des barnums en pied d'immeubles, dans les salles de la médiathèque voisine, le samedi en journée, en soirée en semaine...

Cependant, au terme de cette campagne, une faible part des habitants de la cité est touchée. Perçue comme une information plus qu'une consultation, l'intérêt est mitigé et la participation

VOUS NE NOUS AVEZ PAS INFORMÉS, ON EST AU COURANT DE RIEN



C'EST FAUX ! COMBIEN DE RÉUNIONS AVONS-NOUS FAIT ?
ON A MULTIPLIÉ LES FORMES DE CONCERTATION !



PEUT-ÊTRE. MAIS ON VEUT PAS DE ROUTE.
ON VEUT GARDER NOS LOGEMENTS.

ÇA FAIT TROIS ANS QU'ON TRAVAILLE SUR CE PROJET...
IL Y A CERTAINES CHOSSES SUR LESQUELLES
ON NE PEUT PLUS REVENIR AUJOURD'HUI !



Réunion d'information sur le logement entre Plaine Commune (à gauche, David Prout, adjoint à l'urbanisme), le bailleur Plaine Commune Habitat, des habitants et Appuii, 9 mai 2019.

peu assidue. Si les ateliers ont fait s'exprimer les habitants et ont permis de dégager une liste de thèmes prioritaires à traiter dans le quartier (réhabiliter, rues sûres et éclairées, stationnements...), ils n'ont jamais abordé concrètement le plan du quartier. Quant aux réunions d'information présentant de grandes maquettes du projet, elles ne sont simplement pas vouées à faire naître des propositions.

Si imparfaite soit-elle, une communication a malgré tout bel et bien été établie entre porteurs de projet et usagers des lieux. Elle a – a minima – permis au conseil citoyen d'identifier les lacunes de la consultation. Il décide donc de se faire accompagner de son côté par l'association Appuii pour s'emparer du sujet. Appuii est une association indépendante (ils ne reçoivent que des subventions d'un niveau national) fondée en 2014 par une sociologue ayant étudié la participation dans les projets de rénovation urbaine et un habitant-militant de la cité de la Coudraie. Ce sont principalement des étudiants en urbanisme et en architecture qui la constituent. Elle se propose comme un médiateur entre les porteurs de projets institutionnels, professionnels aguerris, et les usagers civils, non nécessairement sachants des processus en jeu, mais experts des usages de leurs quartiers. En accompagnement aux conseils citoyens ou aux collectifs d'habitants, Appuii aide à mobiliser et à faire émerger la voix habitante, et à la porter auprès des collectivités.

En aidant l'action autonome du conseil citoyen avec Appuii, Plaine Commune aurait-il semé les graines de la résistance à son propre projet ?

En effet, la mobilisation a fait bouger les lignes du projet urbain : la non-démolition d'une cage du B13 et de deux cages du B7 sont le résultat de ces débats. Notons également les négociations autour de la charte de relogement, un élément clé pour les conditions tant matérielles qu'émotionnelles du processus de relogement puisqu'elle encadre les choix, prix, emplacements du nouveau logement proposé, les aides aux déménagements et emménagements... Un sujet sur lequel le conseil citoyen a entrepris un travail de fond avec les bailleurs.

D'un autre côté, le B4, bâtiment massif et emblématique de la cité reste entièrement voué à la démolition, et le dessin des deux grandes rues en croix traversant le quartier n'a pas été modifié. Les grands objectifs sont bien atteints, et nous pourrions même dire que ces « ajustements » de quelques cages d'escalier sont autant de gagné pour la paix sociale puisqu'ils satisfont les plus vindicatifs.

D'autres leviers face aux résistances habitantes ont permis que ce projet reste relativement stable tout au long de la phase de préfiguration.

D'abord la temporalité : le projet urbain tel qui a été mené dans le cas du Franc-Moisin prend de court les processus plus lents de mobilisation habitante. En limitant la concertation aux trois ans précédant la signature de la convention avec l'ANRU, Plaine Commune implique les citoyens sur la fin du processus et ne peut que proposer un projet pré-dessiné aux habitants. Ce phénomène est à relier avec le choc de deux mondes que l'on a déjà évoqué : celui des experts face à celui des usagers. Ce rapport inégal au projet peut induire à une sorte de passivité d'une part des habitants : on ne s'oppose pas fermement à ce qui semble nous dépasser.

Ensuite vient le levier législatif : réellement co-construit ou non, le nombre d'ateliers, les lettres d'informations et le temps passé en préfiguration respecte l'engagement pris auprès de l'ANRU et permet de passer à l'étape suivante pour les porteurs de projet. Les processus de relogement sont donc en cours, une part des démolitions a démarré sans que les contestataires ne puissent y opposer aucun moyen légal.

Enfin, le véritable avis de la population n'est pas cernable : bien que très vindicative, l'opposition visible et militante contre les démolitions n'est portée que par une minorité active d'habitants. Le problème de la représentativité de la résistance est un argument important, qui sert les meneurs de projet à qui il donne le droit d'avancer malgré les désaccords frontaux.

Conclusion

Si l'on repense à la maquette du projet exposée à la réunion de clôture de la phase de préfiguration en novembre 2018, la mobilisation habitante qui a suivi au cours de l'année 2019 en a modifié quelques points précis : la non-ouverture du B13 et la limitation des démolitions du B7.

Cette mobilisation a eu lieu en réaction au projet proposé, elle est postérieure au dessin du projet c'est pourquoi on ne peut parler de co-construction du projet dans le cas du Franc-Moisin. En effet, les premières versions de projet ont été dessinées suivant des positionnements assumés par le porteur de projet et par son urbaniste – positionnement globalement en phase avec ceux de l'ANRU – puis proposé au débat auprès des habitants. Les ateliers mis en œuvre au cours de la phase de préfiguration ont permis de sonder les priorités des habitants, de les informer et d'établir une communication. Si la consultation est réelle, elle s'est faite dans un temps choisi par le porteur de projet, tenu par un calendrier opérationnel et un montage financier. Cette mécanique du projet suppose une anticipation qui apparaît incompatible avec un processus plus itératif que nécessite une co-construction.

Dès lors, est-ce que la co-construction est envisageable ? Elle demanderait en tout cas l'implication des usagers dès l'origine, dans une temporalité de projet adaptée. Pour se faire, l'intervention d'acteurs spécifiques pour mobiliser et faire un travail de médiation et de propositions autour du projet apparaît indispensable, et donc être intégré dès le démarrage des études. Ces médiateurs se devraient d'être indépendants des partis pris du porteur de projet quant à la forme urbaine finale.

Nous avons parlé du projet urbain « pur » avec ses maquettes en carton plume, c'est-à-dire les transformations physiques qu'il s'agit d'appliquer au site. Il ne s'agit là bien sûr que d'un seul volet des projets à envisager pour améliorer la vie du quartier et de ses habitants. Parmi les autres problématiques, on peut citer l'intégration des associations et des services médicaux, l'accompagnement des jeunes, la gestion des déchets, le nettoyage du site, le statut et l'accueil des nouveaux habitants

de la cité... Autant de sujets particuliers et imbriqués les uns aux autres de manière complexe qui interdisent de penser le projet en se laissant aller à des automatismes de forme, et qui, tous, nécessitent la connaissance fine des usages. Reconnaître que cette compétence est entre les mains des résidents et permettre de la faire s'exercer constitue la base de « l'empowerment » décrit par Hélène Bacqué. Cette puissance citoyenne n'a-t-elle pas sa place à prendre pour permettre à la mécanique de fonctionner durablement ?

Pour aller plus loin

Livres

DONZELOT, J : *À quoi sert la rénovation urbaine ?* PUF-PUCA. Paris : Presses Universitaires de France, 2012.
[*Historique de la rénovation urbaine*]

KECHICHE, A : *L'Esquive*, (2004)
[*Le Franc-Moisin*]

Articles

DEBOULET, A et LAFAYE, C : « La rénovation urbaine, entre délogement et relogement, les effets sociaux de l'éviction. », *L'année sociologique*, n° 69, p. 155-184, mars 2018.
[*Effets sociaux de la démolition*]

FARALDI, L : « Habiter le Franc-Moisin à la fin du XX^e siècle », *Le Franc-Moisin entre histoire et mémoires*, n° Hors série, p. 119, 2008.
[*Le Franc-Moisin*]

MESLIN, K et ROUSSELOT, L : « Effets sociaux des politiques urbaines de démolition et reconstruction du logement social. De l'ascension résidentielle à la fragilisation socio-économique », *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 114, p. 81-87, 2013.
[*Effets sociaux de la démolition*]

Rapport officiel

BACQUÉ, M.-H et MECHMACHE, M : « Ça ne se fera pas sans nous ! Pour une réforme radicale de la politique de la ville », *Le pouvoir d'agir*, Rapport au ministre délégué chargé de la Ville, juill. 2013.
[*Co-construction comme pratique de la démocratie*]

Les acteurs rencontrés

Delphine Curioni, chargé de mission à l'ETP Plaine Commune

Nadia, habitante du Franc-Moisin

Stela Muçi et Daniel Rousseaux, membres de l'association

Appuii

Catherine Tricot, urbaniste du projet du Franc-Moisin

Léonard Bonnot, responsable de programme renouvellement urbain chez Logirep, bailleur social.

Celine Tcherkassky, membre du collectif Ici! travaillant en préfiguration auprès des habitants dans le cadre d'un projet ANRU sur l'Île-Saint-Denis.

Merci à eux!

2



Or blanc, colère noire

Le projet d'extension de la carrière de Plœmeur : conflit et concertation

Laura Lièvre

Depuis la route côtière reliant Lorient à Guidel, on voit la mer. Au détour d'un virage, le regard se détourne de l'océan, accroché par de grands terrils à l'est. Immenses tas de sable blanc au-dessus des arbres, les petites montagnes minérales détonnent avec le paysage agricole environnant. C'est le premier contact que tout visiteur de passage à Plœmeur a avec la carrière de Kergantic, et bien souvent le seul.

« Oh, la carrière de Plœmeur, cela fait des années qu'elle est fermée » diraient certaines personnes de la région. En effet, les terrils donnent l'impression d'un lieu inerte. La végétation, reprenant ses droits sur certains d'entre eux, semble être la preuve de l'inactivité de l'industrie extractive. Si l'on emprunte la route longeant le site, on traverse une succession de hameaux témoignant d'une certaine tranquillité. Au détour d'une longère bretonne, le sommet d'un terril apparaît, surmonté d'une structure de rails métalliques. La carrière prend alors l'apparence d'un parc d'attractions inachevé. Un peu plus loin, un panneau indique l'entrée de l'industrie : « Propriété privée. Imerys Ceramics, Kaolins de Bretagne ». En s'approchant, on peut entendre le vrombissement des machines qui vient contredire les rumeurs : la carrière n'a jamais cessé son activité. Pourtant, son siècle d'existence est ponctué par les échos de possibles fermetures. La dernière annonçait une cessation d'activité en 2017, faute de ressources à exploiter. Cette même année, le journal régional *Ouest-France* révèle la volonté d'agrandissement du site en publiant un article : « Pour s'agrandir, Imerys Ceramics est prêt à de longs débats ».

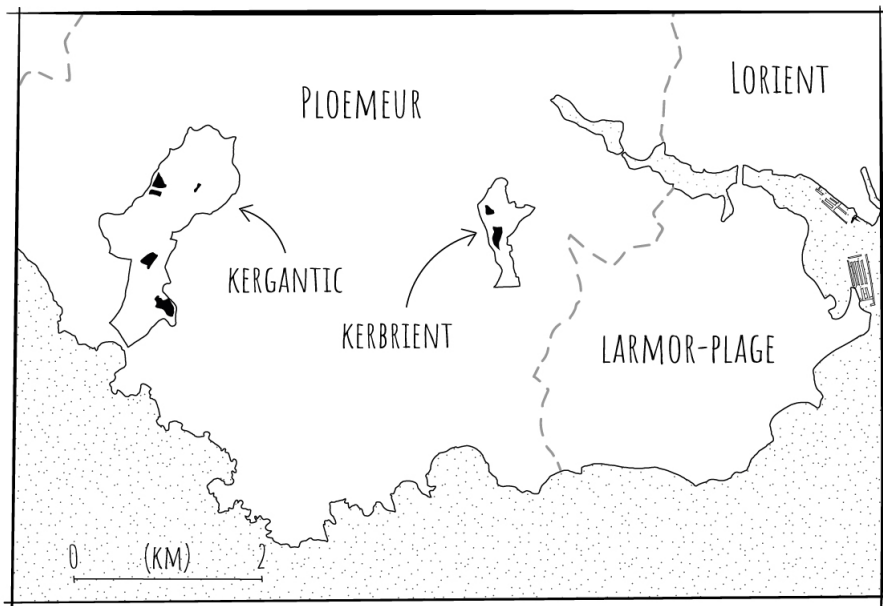
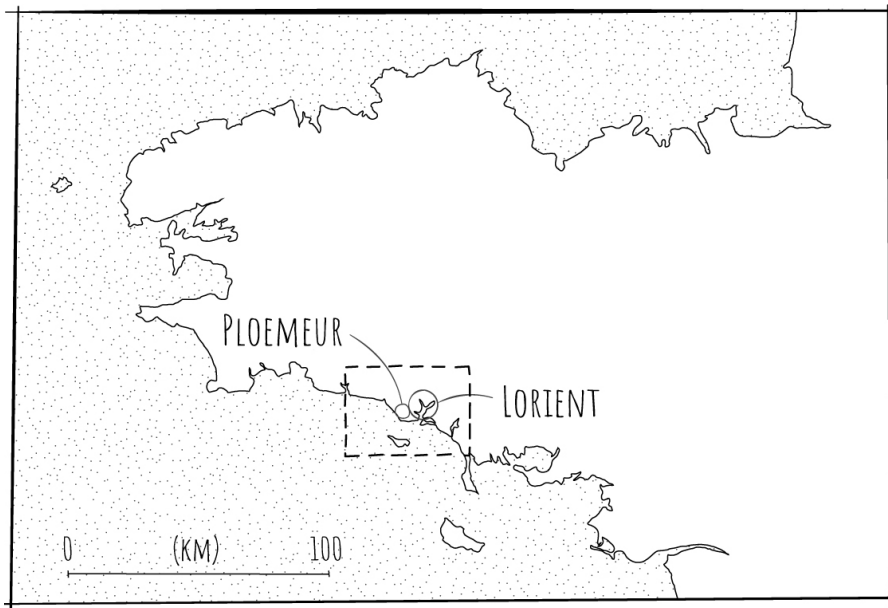
Ce projet d'extension de la carrière de Kergantic marque mon entrée dans l'enquête. Pendant deux ans, je cherche à comprendre ce qui se joue derrière ce projet et les enjeux du conflit qui se noue entre les exploitants et les riverains. Le travail d'enquête s'appuie sur des entretiens avec les différents acteurs concernés (exploitants, associations riverains et environnementales, élus locaux) afin de tenter de répondre à différentes interrogations :

Comment s'incarne une lutte entre individus et industrie ?
Quels sont les moyens de lutte à la disposition des habitants ?
Comment une telle situation interroge-t-elle la pertinence et l'efficacité des processus de concertation mis en œuvre dans le cadre de projets d'aménagement aujourd'hui ? Qui a le pouvoir de décider de la réalisation ou de l'abandon d'un tel projet ?

Comprendre le lieu : les paysages de l'extraction

En 2014, le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) dénombrait 4 208 sites d'extraction actifs en France. Ce nombre peut étonner : comment peut-il y avoir autant de carrières et de mines sur notre territoire sans que nous nous en rendions réellement compte ? Il suffit d'observer une vue aérienne pour réaliser l'importance de la superficie de sol dédiée à l'extraction. Le vert agricole et les trames grises des villes laissent apparaître de nombreuses taches blanches et beiges, témoignant de la présence de ces sites industriels. Les carrières d'extraction sont des lieux transformant grandement le paysage. Pendant quelques dizaines d'années, l'industrie arrache le minéral à la terre, détruisant le paysage existant. C'est une écorchure dans le territoire, venant s'étendre au fur et à mesure de l'exploitation. L'activité extractive est aujourd'hui essentielle en France. Au sens où les minéraux sont utilisés dans la construction, l'industrie, l'entretien du patrimoine bâti.

À Plœmeur, depuis 1904 les « hommes du blanc » creusent le sol afin d'en extraire le kaolin, une argile blanche et fine entrant notamment dans la composition de la porcelaine et utilisée pour la fabrication de nombreux objets de notre quotidien. La France est le septième producteur de kaolin à l'échelle mondiale. L'industrie a profité au développement économique de la ville, employant jusqu'à 600 kaoliniers dans



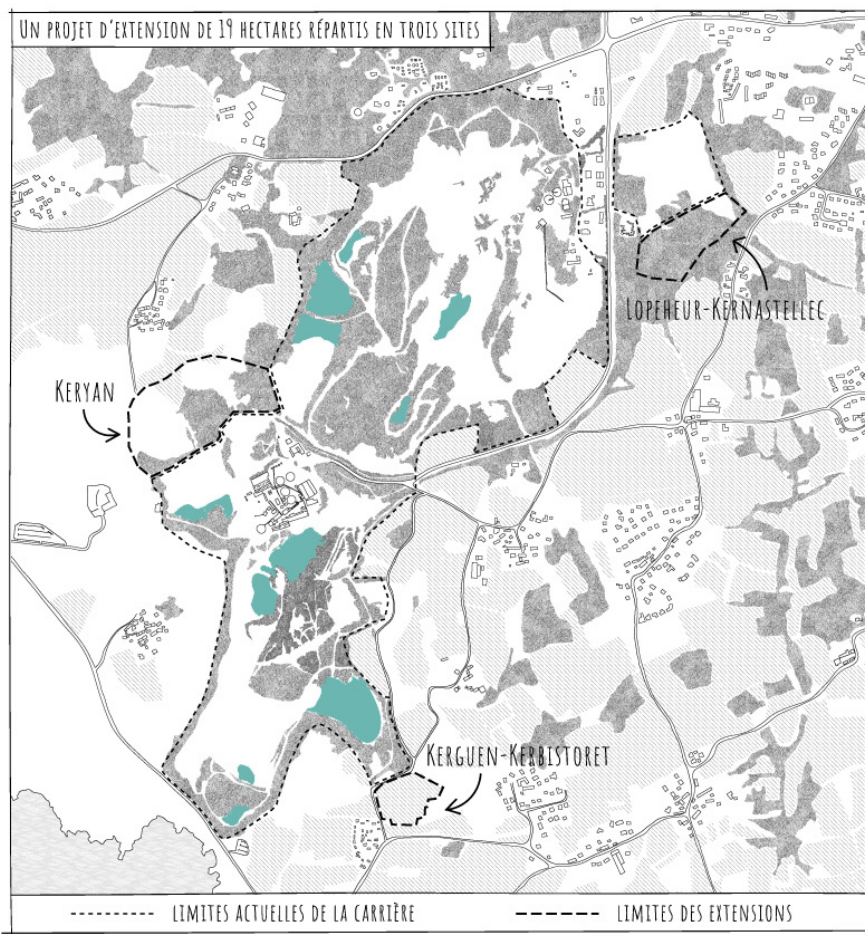
les années 1930. La mécanisation des processus d'extraction fait baisser peu à peu le nombre d'ouvriers nécessaire au bon fonctionnement de l'usine. Ils sont aujourd'hui moins de 90 pour exploiter les deux sites de la commune. Celui de Kergantic occupe 180 des 3972 hectares du territoire plœmeurois. La carrière a été rachetée par l'entreprise Imerys Ceramics en 2005, leader mondial de la production de kaolin. Celle-ci appartient au groupe Imerys, présent dans près de 80 pays.

La carrière de Kergantic est plutôt discrète à hauteur d'humain. Le sol retourné est caché derrière des merlons végétalisés ou des bosquets. Seuls les plus hauts terrils sont visibles depuis la route. Franchir les frontières du site, c'est découvrir une variété de paysages surprenante. Les terrils côtoient les fosses profondes aux parois vertigineuses. La carrière est parsemée de lagunes d'un bleu irréel, réserves d'eau nécessaires au lavage du kaolin. Dans certaines zones, la nature a repris ses droits : faune et flore tentent de se réapproprier ce paysage blessé.

L'échec de la concertation : dénoncer l'hypocrisie

Le 17 mai 2017, le directeur des Kaolins de Bretagne (organisme regroupant tous les sites bretons d'extraction de kaolin gérés par Imerys Ceramics) organise une première réunion d'information. Près de cent cinquante personnes se sont déplacées pour l'écouter présenter le projet d'extension de la carrière de Kergantic. Elles seront au nombre de trois sur les sites de Lopeheur-Kernastellec, Keryan et Kerguen-Kerbistoret nommés en référence aux hameaux les plus proches. Cette réunion marque le début de la phase de concertation supposée s'étendre jusqu'en décembre 2017. Le directeur annonce que la concertation aura lieu par secteur et sur le terrain.

Un climat de tension s'installe dès les premières réunions de quartier sur sites entre riverains et exploitants. Imerys Ceramics présente plans et coupes des terrains où se situeraient les fosses d'extraction. Les riverains présents prennent conscience de la proximité entre ces possibles fosses et leurs habitations. Dans la zone de Kerguen-Kerbistoret notamment, seulement 20 mètres



Un projet d'extension de 19 hectares répartis en trois sites, production personnelle, 2019.

sont prévus entre la fosse et les mobil-homes du Parc du Menhir habités à l'année. Les réactions sont vives : « C'est inacceptable. C'est un manque de respect vis-à-vis des habitants qui vivent là. On ne s'oppose pas à la continuité d'exploitation des Kaolins mais aux extensions autour du périmètre actuel. »¹².

La lutte des riverains s'organise rapidement pendant l'été. Une centaine d'entre eux décident de se regrouper en association pour tenter de contrer le projet. Le 2 septembre 2017, l'Association de Protection des Riverains des Kaolins de Ploëmeur (APRKP) voit le jour. Ses représentants annoncent par voie de presse les raisons de leur résistance : les risques de nuisances sonores, les risques de poussières volatiles et la non-pertinence de l'argument économique avancé par Imerys Ceramics. En effet l'entreprise s'appuie sur les retombées économiques locales générées par son activité pour légitimer son projet d'extension. La carrière de Kergantic nécessite 80 employés pour assurer son fonctionnement, mais elle fait travailler indirectement près de 200 personnes pour le contrôle, la maintenance et l'entretien des machines. Le site est également une source de revenus pour les collectivités locales, notamment via les impôts fonciers. En 2018, l'entreprise a versé près de 260 000 € à Lorient Agglomération.

Si le projet en tant que tel suscite la colère des habitants, la gestion de la concertation est également en cause. Ils dénoncent l'hypocrisie de cette démarche strictement informative. Imerys Ceramics est venu présenter un plan d'implantation des fosses par site, sans marge d'action pour les riverains. Ces derniers se sentent placés devant le fait accompli. Se regrouper en association est un moyen pour les riverains de « faire bloc » et de donner de la force à des revendications individuelles. L'APRKP permet de regrouper sous un nom les différents riverains impactés, et de s'exprimer d'une même voix.

La démarche de concertation d'Imerys Ceramics semble en effet plus découler d'une obligation de procédure que d'une réelle envie de mettre en discussion un projet d'aménagement. Du côté de l'APRKP, on peut rapidement observer un pas de côté dans le positionnement et dans les arguments convoqués.

Si les possibles nuisances pour les riverains restent un argument majeur, nous pouvons observer une volonté d'élargir les revendications à des sujets touchant le plus grand nombre. La sauvegarde de la biodiversité est rapidement mise en avant par l'association. Une des extensions de la carrière est projetée à l'emplacement d'un bois classé au Plan Local d'Urbanisme. Ce classement empêche les changements d'occupation des sols concernés, interdisant le défrichement et donc la destruction de ces espaces. Pour mener son projet à bien, Imerys Ceramics doit donc faire déclasser ce bois. Selon l'APRKP, la zone est classée afin de protéger certaines essences d'arbres rares. Mais pour le responsable des carrières des Kaolins de Bretagne ce classement a été fait par le précédent maire pour de mauvaises raisons : « Il nous a mis des bâtons dans les roues pour éviter notre extension. Il l'a classé mais il n'a aucun intérêt ce bois. »¹³. Au-delà de la préservation d'un espace naturel, l'exemple de ce bois classé montre le lien entre industrie et aménagement, notamment par l'utilisation d'arguments réglementaires.

L'échange autour du bois classé est un exemple prenant place au sein d'un jeu d'arguments plus large entre riverains et exploitants, s'affirmant tous deux comme défenseurs de la biodiversité. Ainsi, les deux parties utilisent le même argument tout en défendant une vision parfois contraire. L'APRKP tente de se positionner en défenseur du cadre de vie et de la richesse floristique et faunique existante, alors qu'Imerys Ceramics affirme que la biodiversité est plus abondante et intéressante au sein du périmètre de la carrière. Ce débat témoigne d'une certaine hypocrisie de la part des deux parties, puisque ces affirmations n'ont pas d'appui scientifique. Au cours des deux ans de mon enquête, aucune étude d'impact sur la faune et la flore n'a été communiquée aux riverains, bien que l'association environnementale Bretagne Vivante ait été mandatée pour la réaliser.

Ce jeu d'argumentaire se déploie au fil des mois : nuisances aux riverains, sauvegarde de la biodiversité, impact économique, importance historique du site d'extraction... Chaque partie tente de justifier sa position face à l'échec de la concertation. Aujourd'hui les démarches de concertation sont

quasi systématiques dans le cadre de projets d'aménagements. Elles doivent permettre aux personnes susceptibles d'être impactées par un projet de donner leur avis, d'être écoutées et de participer à l'élaboration d'un projet plus soucieux des intérêts de chacun. Or, cela est rarement le cas. La concertation est-elle une illusion? Les façons de procéder actuelles ne permettent pas aux riverains de se faire entendre. Cela est souvent dû à l'opposition entre *sachants* (ici les exploitants de la carrière) et *profanes* (ici les riverains). Un rapport de force est induit lors des réunions de concertation : les représentants d'Imerys Ceramics sont sur une estrade, présentant des documents projetés sur un écran, et face à eux, les riverains sont assis dans la salle. Il conviendrait de renverser cette hiérarchie afin de permettre un dialogue entre les acteurs.

Une lutte d'individus

Lors d'un de nos entretiens, le responsable carrière des Kaolins de Bretagne a qualifié ainsi la résistance des riverains : « On ne sait pas pourquoi ils refusent le projet! C'est parce que c'est NIMBY, c'est « pas dans mon jardin », c'est chez le voisin. »¹⁴ La lutte des riverains est la résistance d'une centaine d'individus face à la dégradation de leur cadre et de leur mode de vie. Leurs revendications ont amené Imerys Ceramics à qualifier leur lutte de NIMBY, ou Not In My Backyard. Cette appellation souffre d'une connotation négative puisqu'elle sous-entend un combat pour des intérêts particuliers contre l'intérêt général. Le terme NIMBY désigne les luttes des habitants consistant à contrer tout projet à proximité de leur lieu de résidence.

Selon le grand public, l'intérêt général devrait primer sur les intérêts particuliers. Mais n'est-ce pas légitime de vouloir préserver son environnement? Tentons de comprendre le combat des riverains. Celui-ci est axé sur le refus des nuisances (sonores, visuelles, poussières) pouvant présenter un risque pour la santé des personnes habitant à proximité. Dans un certain sens, ces revendications sont fondées : ce sont les riverains et leur mode de vie qui seront impactés en priorité par le projet. La situation engendrée par ce projet d'extension est résolument locale et ancrée dans son territoire, ce qui peut justifier une lutte

elle aussi locale. L'APRKP revendique cette position. Le président de l'association m'a confié qu'une association brésilienne, elle-même en lutte contre un projet d'Imerys Ceramics, les avait contactés, mais qu'ils avaient refusé de faire front commun par peur de diluer leur impact sur le projet de Kergantic.

En défendant la préservation d'un espace naturel, les riverains dépassent le cadre NIMBY et montent en généralité. La défense de l'environnement est de l'ordre de l'intérêt général. La mauvaise image des NIMBY est due à la difficulté qu'ont les personnes à prendre en compte l'intérêt personnel si ce n'est pas le leur. Les pouvoirs politiques ont eux aussi des difficultés à accepter les luttes NIMBY : « La disqualification de ces « NIMBY » qui refusent la discussion ne témoignerait-elle pas en ce sens de la difficulté des acteurs de la sphère politique à concevoir l'action politique en dehors d'eux et selon les modalités qui leur sont connues ? »¹⁵

Il est intéressant de resituer cette lutte d'individus dans le contexte de la région Bretagne qui peut expliquer la vivacité de la résistance au projet d'extension, mais également cette volonté des riverains de monter en généralité. La Bretagne a vu naître l'écologie politique en 1974 ainsi que les premières associations pour la protection de l'environnement en 1950. La conscience écologiste des Bretons s'éveille par le biais du militantisme. Le territoire a été meurtri par des catastrophes écologiques et des projets d'aménagement de territoire destructeurs suscitant des mouvements de révolte. Un des plus marquants a été la résistance des habitants de Plogoff au projet d'installation d'une centrale nucléaire sur leur commune. De 1978 à 1980, c'est un combat qui se joue entre riverains et politiques. Le 16 mars 1980, près de 50 000 personnes se déplacent à Plogoff. Le projet est abandonné en 1981 suite à l'élection de François Mitterrand qui en avait fait une promesse de campagne. La lutte de Plogoff reste aujourd'hui mythique, symbole de la résistance du peuple. Bien sûr, la lutte de l'APRKP ne peut pas vraiment y être comparée. Néanmoins, on observe un dénominateur commun : le territoire où elles se déroulent. Le militantisme a été depuis de nombreuses années un moyen pour les Bretons de défendre leur cadre de vie. Cela forme un terreau propice aux revendications riveraines.

LUTTE ANTINUCLÉAIRE À PLOGOFF, 1978-1980



Lutte anti-nucléaire de Plogoff (1978-1980), production personnelle, 2019.

Qui a la main ? Un conflit local pour un gisement d'intérêt national.

Pour les riverains, l'extension de la carrière est vécue comme un débordement d'une activité industrielle, entrant en collision avec leur lieu de vie. La situation étudiée regroupe les différents aspects de ce que l'on nomme conflit d'usage. Patrice Melé en donne la définition suivante : « Manifestation d'opposition entre acteurs dénonçant l'incompatibilité entre certaines pratiques, formes d'appropriation de sous-ensembles spatiaux ou utilisation de ressources naturelles »¹⁶. Nous avons bien ici une opposition forte entre différents acteurs, due à des opinions divergentes. Le terme « conflit » sous-entend une certaine violence dans l'opposition. Celle-ci n'est pas forcément physique. Dans le cas étudié, elle se concrétise dans le refus de coopération des riverains. Ils sont les initiateurs de ce conflit. Celui-ci est, pour eux, le seul moyen à leur disposition pour faire valoir leurs revendications et ainsi lutter contre le projet d'extension.

Dès l'annonce du projet, une autre figure s'impose dans les discours : celle du maire de Plœmeur. Il s'est positionné comme un interlocuteur privilégié pour les différentes parties prenantes. Les exploitants de la carrière le rencontrent régulièrement afin d'échanger sur leur projet. Les riverains, eux, voient en lui un allié : il a vécu à proximité de la carrière et est à même de comprendre leurs inquiétudes et de les soutenir. Le fait qu'exploitants et riverains choisissent de s'adresser au maire nous amène à penser qu'il en est le principal décisionnaire.

Pourtant, la mairie est assez impuissante face à ce projet, elle n'a pas la main sur la décision finale. C'est la communauté d'agglomération de Lorient qui est en mesure de donner un premier verdict. L'autorisation d'exploiter est ensuite accordée par la préfecture du Morbihan. Les riverains l'ont bien compris mais ils soutiennent que le maire a un rôle à tenir : « Si le maire s'oppose, la décision peut lui passer au-dessus et dans ce cas c'est Lorient Agglo ou le sous-préfet qui prendraient la main et le maire n'aurait plus son mot à dire. Donc il essaye de préserver la situation pour avoir le droit de mettre la virgule au

bon endroit. »¹⁷ Mais le maire a-t-il vraiment son mot à dire, comme le suggèrent les riverains? Le maire de Plœmeur est critique de la gestion menée par Lorient Agglomération, jugée loriento-centrée. Cette dernière est présidée par le maire de Lorient, certains maires regrettent que les petites communes n'y soient pas suffisamment représentées. La communauté d'agglomération permet d'agir pour une cohérence territoriale. Dans ce but, certains pouvoirs auparavant accordés aux municipalités lui reviennent. Certains maires trouvent que les communautés d'agglomération et les communautés de communes viennent peu à peu grignoter les pouvoirs des municipalités. Nous vivons en ce moment en France une crise de la représentation politique. Malgré cela, le maire reste l'élu qui conserve la confiance des citoyens : il est celui que l'on peut croiser et à qui on peut s'adresser directement. Mais aujourd'hui les maires de communes rurales ont un sentiment de dépossession de leur capacité d'agir à cause de ce « mille-feuille territorial qui vient éloigner la décision »¹⁸.

Les riverains n'ont pas de contact avec l'agglomération. On assiste à un affaiblissement de la notion de proximité. Nous pouvons supposer qu'ici l'image négative de la lutte NIMBY des riverains est un frein au dialogue entre habitants et politiques. Comme dans le cas de l'opposition entre exploitants et riverains, on assiste ici à une situation très hiérarchisée.

Cette situation met en exergue une multiplication des échelles de décision. En cas de refus du projet par la mairie, la communauté d'agglomération et la préfecture, la prise de position finale peut remonter jusqu'à l'État car la carrière de Plœmeur est qualifiée de gisement d'intérêt national. Cela concerne les gisements présentant un intérêt particulier du fait de la faible disponibilité nationale des matériaux extraits, de la dépendance forte à ces minéraux ou de la difficulté de les substituer par d'autres ressources naturelles ou de synthèse produites en France. Les carrières de kaolin d'une certaine superficie, comme celle de Plœmeur, entrent dans ces critères. Ainsi l'État peut outrepasser les décisions prises à l'échelle de la commune ou de la région pour préserver la continuité de l'exploitation. Le kaolin de Plœmeur étant de grande qualité, on

peut supposer que ce processus de décision pourrait s'appliquer.

Le conflit entre les riverains et Imerys Ceramics permet de mettre en lumière les rapports de force à l'œuvre au sein des collectivités territoriales. Il révèle que le problème se situe en partie dans la gestion du territoire par les acteurs locaux. Il est intéressant de soulever l'ironie de cette situation : cette lutte locale entre riverains et exploitants dans laquelle le maire semble être l'homme à convaincre peut à tout moment être contrée par une décision de l'État.

Éviter le conflit : apaisement des tensions ou frein à la démocratie ?

Le conflit entre riverains et exploitants s'est installé dès les premières réunions de concertation. Pendant celles-ci, les plœmeurois ont interrogé Imerys Ceramics sur la profondeur des fosses envisagées et sur les impacts éventuels de l'activité extractive sur leur quotidien. Le directeur des Kaolins de Bretagne a éludé la plupart des questions, mettant ainsi à l'écart les habitants dans ce processus de concertation et accentuant ce fossé entre sachants et profanes. Les sociologues Vincent Mandinaud et Pascal Biot abondent dans ce sens : « Sont ici données à voir les difficultés de l'appropriation locale de cette activité sociale spécifique qu'est la concertation qui, en théorie, ne se réduit ni à l'information ni à de la consultation dans la mesure où elle donne la possibilité de reformuler collectivement l'opportunité, les finalités et les conditions de mise en œuvre d'un projet. »¹⁹. Cette enquête montre que les procédures institutionnalisées peuvent dans certains cas s'avérer inefficaces. Pour les membres de l'APRKP, il n'y a pas eu de concertation dans le cadre du projet d'Imerys Ceramics.

Pour les riverains, face à l'échec de la concertation, le conflit devient un moyen de se faire entendre. La concertation est un processus institutionnalisé qui dit intégrer la participation riveraine. Or elle peut s'avérer être un frein à la démocratie dans certaines situations. Luigi Bobbio et Patrice Melé arrivent à cette même conclusion : « On peut se méfier de la participation parce qu'elle tend à brider le conflit et donc la liberté de ceux

qui s'opposent au pouvoir. L'absence de conflit ne peut donc que souligner la prédominance de la partie la plus forte et, par conséquent, l'anéantissement de l'espace démocratique. »²⁰

Certains sociologues et philosophes tentent de revaloriser le conflit. À l'instar du mouvement NIMBY, il souffre d'une image négative auprès de l'opinion publique. Le conflit est souvent assimilé à une situation stérile, ne permettant pas d'aboutir à des solutions constructives. Lors de notre entretien, le responsable carrière des Kaolins de Bretagne a refusé de qualifier cette opposition avec les riverains de conflit, malgré les tensions et l'absence de négociation en cours. Or, le conflit peut être constructif et amener à des solutions créatives qui réussissent à intégrer les raisons des parties prenantes. La philosophe Chantal Mouffe propose d'assumer les conflits dans le cadre de la démocratie. Il est nécessaire dit-elle de « changer le regard porté sur les conflits en passant du temps du mépris ou de l'indifférence à celui de la prise en considération »²¹. Le conflit est une forme de participation non invitée, qui est parfois la seule voie possible pour les riverains.

Malgré tout, l'éloignement du pouvoir de décision vient brider la voix des riverains et leur possibilité d'agir : à quoi bon lutter localement lorsque l'État peut à tout moment prendre la main sur le projet ? Bien que mon enquête ait eu lieu de 2017 à 2019, il est intéressant de se pencher sur certaines évolutions de la situation depuis. Face à l'échec de la concertation et à la colère des riverains, Imerys Ceramics a interrompu ses démarches afin de mener à bien le projet d'extension en 2018. L'entreprise a relancé les procédures fin 2020. Le 8 mars 2021, une réunion publique s'est tenue en direct sur la chaîne *Youtube* de la ville de Ploemeur. Cette réunion a pour but d'introduire une nouvelle phase de concertation qui n'aura cette fois-ci pas lieu sur le terrain mais sur un registre électronique dématérialisé. La réunion est animée par la nouvelle directrice des Kaolins de Bretagne. Après présentation du projet revu, elle se termine sur un moment de réponses aux questions posées par les participants. Ces derniers ont en effet la possibilité de poser des questions par écrit dans le chat de la vidéo. Celles-ci sont ensuite lues par les intervenants. Le distanciel ne peut permettre aux

riverains de construire un dialogue avec les intervenants. La crise sanitaire a bouleversé les méthodes de participation et de concertation, et il semble que l'on assiste à une mise à distance du conflit. La force des riverains réside dans leur capacité à faire bloc lors des réunions de quartier. Maintenant, leur présence est dématérialisée, ils sont un nom sur un écran.

Conclusion

Les carrières d'extraction sont intimement liées à l'architecture. Les matières minérales arrachées au sol Plœmeurois deviennent matériaux de construction, revêtements, mobilier. Les bâtiments qui s'élèvent aujourd'hui dans les villes et villages ont un impact direct sur les paysages, que ceux-ci se situent à proximité du lieu de construction ou de l'autre côté du pays. Penchons-nous sur la notion d'extractivisme. Celle-ci désigne l'exploitation commerciale des ressources naturelles, notamment minérales. Nos modes de construire induisent des « zones de sacrifices »²², ces paysages meurtris, parfois pollués par l'industrie extractive, desquels les habitants sont délogés ou impactés au profit de l'export de matières premières. La situation engendrée par le projet d'extension de la carrière de Plœmeur n'est qu'un exemple parmi d'autres. Seule une remise en question de la façon d'aménager nos territoires et de construire nos villes peut permettre de trouver des solutions.

Cette enquête nous permet de comprendre que l'activité extractive a également un impact sur le paysage politique et social des communes. Dans le cas étudié, elle révèle les rapports de force à l'œuvre entre politiques, riverains et exploitants dans une localité que l'on peut qualifier de commune rurale. Cette enquête est également un moyen d'interroger les processus de concertation. La démarche est aujourd'hui omniprésente dans les projets urbains et architecturaux. Et pourtant, elle est souvent infructueuse. Cela est dû à la difficulté qu'ont les maîtrises d'ouvrage et les maîtrises d'œuvre à trouver moyens et méthodes pour intégrer la parole habitante aux processus de conception et de construction. Il semble nécessaire de trouver de nouvelles façons de faire afin de sortir de l'hypocrisie de la concertation telle qu'elle est menée aujourd'hui.

Pour aller plus loin

Livres

BEDNIK, A : *Extractivisme*, Lyon, le Passager clandestin, 2019.

[*Pour comprendre l'impact des activités extractives sur le paysage économique, politique et social à l'échelle mondiale.*]

CALLON, M et LASCOUMES, P : *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Points, Seuil, coll. « Points Essais », 2014.

[*Pour comprendre l'importance de revoir nos modes de concertation afin d'éviter l'opposition entre sachants et profanes, et donc les prises de décisions hâtives lors de controverses.*]

KERNALEGENN, T, L'HOSTIS, D et BODLORE-PENLAEZ, M : *Histoire de l'écologie en Bretagne*, Rennes, France, Éditions Goater, 2014.

[*Pour appréhender l'histoire du territoire breton sous le prisme de l'écologie et en apprendre plus sur la naissance de l'écologie politique.*]

MOUFFE, C et COLONNA D'ISTRIA, P : *L'illusion du consensus*, Paris, Albin Michel, 2016.

[*Pour redonner une place au conflit en politique, qui pourrait être une clé de la démocratie.*]

Articles

BOBBIO, L et MELÉ, P : « Introduction. Les relations paradoxales entre conflit et participation », *Participations*, No. 13, 2015, p. 733.

[*Pour comprendre les liens entre participation institutionnalisée et conflit, et l'intérêt de ce binôme dans la mise en débat des projets locaux.*]

MANDINAUD, V et VIOT, P : « “Nimby”, des bouts de jardins aux bords du politique? Petite réflexion sur une journée de débat », *ethnographiques.org*, No. 9, 2006.

[*Pour changer son regard sur les luttes NIMBY.*]

TRICOT, A : « La prise en compte de la controverse dans l'aménagement du territoire : peut-on négocier le futur?, Abstract », *Espaces et sociétés*, No. 71, 1993, p. 69-98.

[*Pour comprendre l'apport de la négociation à la prospective.*]

Film

LE GARREC, N et LE GARREC, F : *Plogoff, des pierres contre des fusils*, Production Bretagne Films, 1980.

[*Pour suivre une lutte militante menée par un village (et rejointe par des personnes de tout le pays) contre l'installation d'une centrale nucléaire sur son territoire.*]

Les acteurs rencontrés

Le président de l'Association de Protection des Riverains des Kaolins de Plœmeur

Le vice-président de l'Association de Protection des Riverains des Kaolins de Plœmeur

Le maire de Plœmeur

Le directeur des Kaolins de Bretagne, Imerys Ceramics

Le responsable carrière des Kaolins de Bretagne, Imerys Ceramics

3



Résister au quotidien : Des habitants danois face au déclin de leur ville

Garance Champlois

Par un bel après-midi de mai 2019, installée dans le jardin de son coquet pavillon au cœur la ville de Rødby au sud du Danemark, Lone Bille, présidente de l'association pour le maintien de la piscine de Rødby, raconte le changement brutal d'atmosphère dans la ville ces dix dernières années.

« It was a little town with a lot of activities and a lot of people wanting to do a lot for the city. We had parties three or four times a year, and so many funny things to do. The shops had very fine prices, and there were people doing revues. It made a unity for the city. And suddenly the people who had did this for so many years, they said « No, I'm tired, I won't do it ». And no new people in the town wanted to do this. Many of the new people have really great social problems. Personnal problems, they have no work, maybe they have abuses, alcool, drug. It was very quick. Some of the jobs got away, and the young disappeared, they had to study and, suddenly the didn't went back again. Before, many of them went back. We felt it from one day to the next day : « Oh ! The town is dying ». Before, when the shops were closing, short after there was a new shop : and suddenly no, there was not getting a new shop. Many of the shops are now empty, and people who owned them didn't do anything to fresh them and they look horrible. Before, you could meet a lot of people when you went for a walk. And all the time we were talking about this, saying « It is very bad to be here », « Oh, what is happening? », « The

town is dying » Everyone said that, me too... We were giving up ! I was thinking, and many were thinking like me, « Who will come and help us? Someone, the government, or what, what, what? » We didn't have the idea that it was necessary that we should start to act again. »

Comment vit-on le déclin de sa propre ville ? Comment réagit-on alors que les cafés, boulangeries et boucheries, ferment les uns après les autres ? Comment envisage-t-on l'avenir de sa communauté, construite autour de moments forts dans des lieux clés, si ceux-ci n'existent plus ? Quelle attitude avoir alors que les élus décident de fermer l'école ou la piscine municipale ? Partir ou résister ? Et si résister, comment, par quels moyens ?

Cet article tente de décrire au plus près la perception que les habitants d'un territoire en déclin ont d'un phénomène qui les dépasse et bouleverse profondément leurs vies, et de montrer, par l'analyse de leurs discours et de leurs pratiques spatiales, que ce point de vue immergé permet d'en mieux cerner les enjeux réels, et les possibles pistes pour en sortir.

J'ai rencontré Lone au cours d'un « cleaning-up day » (jour de nettoyage collectif), organisé par des habitants bénévoles en avril 2019 à Rødby, petite ville de 2000 habitants située à 160 km au Sud de Copenhague, sur l'île du Lolland. Si l'objectif du jour était de jeter toutes les ordures jonchant les rues, parcs et routes de la ville, se jouait là bien autre chose : faire en sorte que la ville soit propre, c'est à la fois la rendre plus habitable pour les habitants qui y vivent, c'est aussi la rendre présentable aux yeux des visiteurs, c'est prendre conscience collectivement de sa responsabilité de citoyens dans l'avenir de la ville, et c'est enfin, autour du barbecue qui s'ensuivit, l'occasion de se réunir, de vivre ensemble un moment partagé autour d'un but commun.

Ce désir de reprendre le dessus, de renverser une sorte de destin qu'on refuse, et de s'y impliquer personnellement et civiquement, se manifeste au sein de cette petite ville dans bien d'autres projets très divers, qui vont de l'organisation de vide-greniers, au projet de racheter des boutiques vides de la

Départ du « clean up day » devant le Pakhuset qui sert de maison des associations, le 7 avril 2019



rue principale pour en faire un « hôtel diffus », en passant par la plantation de cerisiers du Japon dans une des rues de la ville.

Si cela peut paraître étonnant qu'une si petite ville concentre autant d'initiatives habitantes pour prendre leur destin en main et retrouver une prospérité et une activité du centre-ville, une brève description du contexte danois pourra nous permettre de mieux comprendre leur enjeu.

Premièrement, le déclin de Rødby est récent. Il commence à la fin des années 2000, quand se conjugue un facteur géographique lié à l'aménagement du territoire national, et un facteur économique lié au boom de la capitale de Copenhague sur la plan international. En effet, par la construction d'un pont entre l'île du Zealand et celle de Fyn à la fin des années 1990, a déplacé le flux des marchandises entre la Scandinavie et l'Europe, depuis la région du Lolland à celle du Jutland (de l'Est à l'Ouest du pays). Ce changement d'infrastructure, et par conséquent d'équilibre des flux à l'échelle nationale a provoqué un changement et une baisse de l'activité économique locale : Rødbyhavn, (port de Rødby fondé en 1912) dont le destin était intimement lié à celui de Rødby, est alors passé d'une activité de fret avec un flux important de marchandises, à une activité de tourisme, avec des ferrys de voyageurs.

D'autre part, l'effet de métropolisation de Copenhague, depuis les années 2000, et plus récemment d'Aarhus, deuxième ville du pays, qui aimantent l'activité économique et ainsi la population jeune et diplômée du pays, entraîne une marginalisation ou encore une périphérisation de toute une partie du Danemark, appelée la « Rotten Banana », et notamment l'île du Lolland. Alors que les jeunes actifs ne reviennent pas habiter et travailler au Lolland, une autre population la remplace : celle des grandes villes qui ne peut plus se permettre d'y vivre à cause d'un phénomène de gentrification assez récent – hausse des loyers et de la vie en général. Ce n'est pas tant la population vieillissante qui reste à Rødby qui connaît une précarisation, c'est en réalité une population déjà précaire qui s'installe – souvent sans emploi, connaissant des problèmes liés à des addictions ou à des handicaps, et par

conséquent déracinée, vulnérable, et représentant un coût pour la collectivité. L'enquête est faite à partir des habitants de longue date, qui voient leur territoire changer et décliner : intervient alors un enjeu crucial, qui est celui de la réputation de la ville et du territoire du Lolland par rapport au reste du Danemark, et la nécessité de retourner le discours stigmatisant qui participe pleinement selon eux, au phénomène vicieux du déclin.

Enfin, un facteur d'ordre culturel peut nous permettre de mieux appréhender le sentiment très fort de relégation en même temps que le sentiment de responsabilité personnelle et le désir de remédier par soi-même au déclin de sa ville : dans un petit pays encore récemment très homogène en termes de conditions matérielles de vie, avec une culture qui valorise très fortement l'initiative et la responsabilité civique, et où de manière générale, *on ne se plaint pas*, il apparaît aux habitants comme nécessaire d'être acteurs de l'avenir de leur ville et ne pas attendre de « remède » de la part des pouvoirs publics.

Comment se structure la perception que les habitants ont des changements de leur ville ? Quelles sont les pratiques, actions quotidiennes individuelles mais aussi quels sont les projets collectifs à long terme, qu'ils mettent en place pour endiguer le déclin ? Étudier les discours et pratiques d'habitants conscients et impliqués dans le renouveau de leur ville, nous montre en creux ce qui fait *la ville*, ce qui la rend habitable, vivante, qu'elle a une âme, et qu'on peut désirer y vivre. Le discours de Lone cité en introduction, concentre les enjeux autour desquels s'articulent la perception du déclin : le temps, la communauté, l'espace et la réputation.

Le temps : rupture du cycle naturel d'une ville

Parler du déclin, du sentiment de perte profond dont il est presque synonyme, c'est d'abord parler de la prospérité d'avant. Sont systématiquement opposés le temps prospère, l'âge d'or de la ville et de la communauté, marqué par l'abondance, le dynamisme et l'unité, et l'état actuel, marqué par une impression de perte (les jeunes, les travailleurs, les boutiques), et où ce que l'on gagne en échange participe à la



La rue Østergade actuellement (en haut), et la rue telle qu'elle est projetée par les architectes et meneurs du projet de l'association de l'hôtel diffus (en bas).

dégradation de la situation (arrivée d'une population précaire). Ce changement s'apparente alors à une agonie de la ville : « the town is dying ». En opposition au passé où les choses se renouelaient naturellement (les commerces trouvaient repreneurs, les jeunes revenaient habiter dans la ville après leurs études, les associations et activités sociales se maintenaient), le présent se donne donc comme le temps du dépérissement, de la perte de ce qui faisait vivre la ville. Qu'est-ce qu'une ville, qui vit et qui perdure ? C'est en réalité, avant d'être un ensemble de personne ou encore un espace, un mouvement cyclique, de mort et de renaissance : des gens partent, meurent, quittent la vie associative, et sont remplacés par des nouveaux habitants, revenus après être partis ou venus d'ailleurs... De même, des boutiques ferment à cause d'une faillite, d'un divorce, et sont reprises, changent d'activités ou non. Le déclin, c'est donc d'abord la rupture de ce temps cyclique qui participent à la vie et l'évolution d'une ville : le cycle est rompu, il n'y a plus de renouvellement et de régénérescence spontanée.

Enfin, un nouveau temps semble s'ouvrir à la fin de l'extrait : le temps de la réaction face au déclin de certains habitants, d'une reprise en main et d'un sentiment de responsabilité individuelle face à la situation. Quand le phénomène de décroissance peut provoquer des réactions d'attente, de pessimisme, de vulnérabilité et d'impuissance, ici le déclin a tendance à engendrer un regain d'activité, le sentiment d'avoir un rôle à jouer dans le sort qui n'est pas écrit d'avance à moins de s'en saisir, et même, on le verra, un espoir grandissant dans un avenir glorieux, où Rødby aura retrouvé sa place parmi les communes du Danemark jugées dynamiques, attractives et de bonne réputation. Le pari des habitants est donc que si le cycle ne se régénère pas de lui-même, si l'âme de la ville s'est essoufflée, il s'agit de la provoquer et d'en recréer une, et cela « par le bas », par les projets habitants.

Or, dans ce cycle de vitalité, qu'est-ce qui s'est perdu, et doit être retrouvé avant toute chose pour faire revivre la ville ? Étonnamment, au cours de plusieurs entretiens avec différents habitants, peu de remarques sont faites sur la perte de l'activité économique, mais l'accent est presque toujours mis sur la perte de « la communauté » et sur la dégradation des lieux.

La communauté : délitement et remobilisation autour des jeunes

Ce qui marque principalement le début du déclin, et sa présence dans la ville, avant même la question de la dégradation de l'espace urbain, c'est la perte de vitalité de la communauté, c'est-à-dire du lien entre les habitants. La notion de « ville » est intimement associée dans les discours, à la communauté locale (*“lokalsamfundet”* en danois), c'est-à-dire à ses habitants comme étant liés dans un même destin, par l'appartenance à quelque chose de commun, ce destin et ce commun étant directement liés au lieu (« local »). En effet, ce n'est pas tant la question des commerces qui intervient dans un premier temps, mais c'est avant tout les gens (“people”), l'implication ou l'absence d'implication de ceux-ci dans les activités et fêtes en commun (“parties”, “revues”). Rappelons que le déclin de Rødby est récent, et que ce qui a été vécu en premier lieu fut le départ et le non-retour de toute une partie de la population, les jeunes. La perte des commerces, le non-renouvellement des baux, sont associés non pas directement à un déclin économique mais à un déclin de la communauté : ce n'est pas le fait que les activités ne sont plus rentables qui est mis en avant mais c'est le fait que *plus personne* ne veut reprendre le commerce ou l'activité. Un des points soulignés est souvent le fait qu'on ne voit plus personne dans la rue, on ne va plus s'y promener pour croiser des gens et des connaissances : qu'est-ce qu'une ville si personne ne s'y croise et ne partage d'expériences communes – que ce soit de parler du temps qu'il fait ou de l'organisation de la prochaine fête des associations ?

Or, si l'état de déclin de la ville-communauté est marqué par un état de perte, une particularité du récit du déclin à Rødby est qu'il est tout autant marqué par l'arrivée de nouveaux habitants. La description du déclin s'accompagne presque systématiquement de la mention d'un changement de population. Si la ville gagne certains habitants, ce qui peut sembler un atout pour une ville en décroissance démographique, ce ne sont pas des habitants “ressources”, car ils ne s'installent pas eux-mêmes ici par choix. La difficulté de se lier et de faire participer ces nouveaux arrivants à la vie de la ville, la hausse

des taux de chômage, de problèmes de santé, d'alcoolisme, et de maltraitance infantile, font qu'ils sont souvent considérés comme participant au délitement de la communauté, à la perte du sentiment d'appartenance à un même destin, et à la mauvaise réputation de la ville par rapport au reste du pays. Lone, dans le même entretien de mai 2019, décrit très bien le fossé existant entre les deux populations, et les difficultés que rencontrent ceux qui essayent d'associer les nouveaux arrivants à des projets communs.

“ Many of the people coming to the town, they had no work, and they weren't part of the city life. They are actives in the bars, they have a community there, but they're not a part of the volunteers in the town. They're not coming to the “clean up days” for example. And I think, if the real life is going to be back in Rødby, we have to invite the people who feel bad, people who always get to hear that “It's not good what you are doing”. So they don't think they have to contribute to anything to the community. I think everybody can do a little thing, but if you don't feel then you move away, “It's better for me to be alone”. And how do you make them active, belong? We have many good activities, and there's so many people we could help, but we don't always see them, they hide, they don't want to get a donkey hat. What is the right way to help? How do you help them to help themselves? I don't know. The “clean up days” would be a good way to do it, “Hey there, come and help us”.

Une des idées qui a émergé de la conscience de la perte du lien entre habitants, et plus particulièrement d'un écoulement des jeunes vers la capitale, est d'impliquer des collégiens bénévoles dans la mise en place de projets de mise en valeur de la ville. Au sein de l'initiative appelée “*Der gode vaertsskab*”, “La bonne hospitalité”, les élèves peuvent devenir “ambassadeurs” de la ville, aider à parler en bien de la ville autour d'eux, ainsi que participer à l'aménagement du parc de Rødby ou à la journée de vente de produits d'occasion dans une ancienne boutique fermée dans la rue principale. “Les jeunes de l'école de Rødby et

leurs parents sont mobilisés, à la fois parce que leur implication est cruciale, mais aussi parce qu'ils doivent voir qu'il y a un avenir pour Rødby, qu'ils peuvent eux-mêmes aider à façonner." (extrait traduit du danois de la présentation de l'association sur leur page Facebook). Un des objectifs des différentes associations de la ville est de leur faire aimer la ville, de s'en sentir responsable en en prenant soin (à la fois physiquement et dans leur façon d'en parler). On cherche à implanter, dans la prochaine génération qui sera aux prises avec la ville et son destin, un sentiment de fierté, d'appartenance à un lieu pour lequel on se bat. Interrogé, l'un des élèves veut devenir fermier, l'autre veut être mécanicien et monter un garage dans la ville.

L'espace : apparence et responsabilité

« Vous ne voudriez pas venir vous installer ici avec une rue pareille ? » La question, récurrente alors que je traverse la rue principale, Ostergade, est riche de sens : ce qui est perçu comme la conséquence directe des deux premiers facteurs, et comme cause du cercle vicieux du déclin, c'est la dégradation de l'espace de la rue, avec ses éléments visibles – les vitrines de commerces, les façades de maisons et les rez-de-jardin. Le fort sentiment de délitement et de dépérissement de la ville, amène les habitants à une manière spécifique de lire l'espace urbain. Celui-ci est vu à travers une grille de lecture, une manière de valoriser certaines choses et d'en dénigrer d'autres, comme participant ou au contraire résistant à la pente glissante du déclin.

Ce que montre cette question rhétorique adressée à une personne extérieure à la ville, c'est que ce qui importe à un habitant d'une ville déclinante, c'est bien sûr la perte de services, de sociabilité, liée à la fermeture des boutiques, mais c'est aussi *l'apparence en elle-même* de cette rue, ce qu'elle génère comme impression déprimante, l'aspect sale des vitrines hermétiques et plus ou moins délabrées. La conscience d'un cercle vicieux du déclin, du caractère rebutant pour tout passant qui ne songerait jamais à habiter un lieu « malade », opère une sorte d'inversion de la responsabilité. Ce qui importe quand une boutique ferme, ce n'est pas tant les causes et les conséquences économiques que cela a, mais c'est davantage le rôle et la responsabilité



Contraste entre un rez-de-jardin non-entretenu, ses poubelles renversées, et la boîte aux lettres cassées (en haut) et un rez-de-jardin entretenu, son gazon tondu, les petits rochers, arbustes et rosiers, ainsi que la présence traditionnelle des fleurs aux fenêtres (en bas).

des propriétaires *actuels* dans l'entretien des vitrines de leurs boutiques fermées. Si le propriétaire n'est pas considéré comme responsable du déclin économique du centre, il participe au destin du tout qu'est la rue principale par le maintien ou non d'une apparence qui n'indique pas un dépérissement complet.

Ainsi, les vitrines poussiéreuses et négligées des antiquaires sont perçues comme causes du déclin, les pubs et pizza-kebab sont dévalorisés comme étant des lieux vus d'une part comme des viviers d'une vie malsaine et malheureuse, au profit de propriétaires profitant de la précarité de certains; et d'autre part comme des repoussoirs par rapport à une population plus aisée qui serait susceptible de s'installer dans la ville. Au contraire, les nouveaux commerces, comme les fleuristes arrivées en décembre 2018, ou le nouveau café « social », tenu par un retraité bénévole depuis octobre 2019 sont valorisés comme étant susceptibles de changer la donne, en offrant des services de qualités et en redorant l'image de la ville.

L'équivalent pour le logement de ce qu'est la vitrine pour le commerce, ce sont les façades et les rez-de-jardin. Or, dans le contexte du déclin, on saisit bien l'importance des critères de lecture liés au confort et au soin apporté au chez-soi : la pelouse et la façade non entretenues et laissées à l'abandon sont vues, les poubelles en vrac dans le jardin, les herbes folles et détritiques qui jonchent les pas-de-porte, et les enduits décrépis des façades sont montrés du doigt par les habitants comme des facteurs du déclin (et non pas comme des manifestations). En renvoyant une mauvaise image de la ville aux passants et au reste du Danemark, ces mauvaises pratiques ne font que rendre inéluctable un phénomène économique global.

L'espace : l'association de « l'hôtel diffus »

La grille de lecture du déclin s'incarne emblématiquement dans le projet d'hôtel diffus portée par une association de la ville : leur idée est qu'il faut avant tout changer l'image de la grande rue, pour donner envie à des touristes ou à des potentiels habitants de venir s'installer en ville. Sachant qu'un tunnel reliant Danemark et l'Allemagne doit être construit en 2029,

avec l'usine du côté danois tout proche de Rødby, les habitants y voient l'occasion d'attirer les ingénieurs qui vont venir travailler sur le chantier.

La stratégie consiste à redorer l'image de l'ancienne rue commerçante, en achetant des commerces vacants, pour les transformer en chambre d'hôtel à thème historique, avec l'idée que les chambres aient l'apparence de boutiques depuis la rue. La décoration intérieure doit donner l'impression d'être dans une ancienne horlogerie par exemple, ou bien un coiffeur, une librairie, commerces qui existaient auparavant dans la rue principale. De la même façon, les bâtiments symboliques de la ville de part et d'autre de la rue principale sont réinvestis : l'ancienne pharmacie début du siècle deviendrait une boutique qui vendrait produits locaux et servirait les petits-déjeuners des touristes ; la mairie fermée depuis 2007 serait transformée en réception, suite nuptiale à l'étage dans l'ancienne salle principale, et chambres au rez-de-chaussée dans les anciennes cellules. L'association a pu racheter le local d'un ancien coiffeur et commencer les travaux, et des négociations sont en cours avec la mairie du Lolland pour louer et rénover l'ancienne mairie.

Au-delà d'une sorte d'auto-foklorisation que cela révèle, avec une manière délibérée de mêler des lieux d'histoire réelle et des lieux de fausse histoire, il s'agit en réalité de maquiller la vacance, de camoufler le déclin, de farder un mort en quelque sorte, en espérant que cela le ressuscite. L'attitude des habitants de Rødby qui ont fondé l'association, montre donc un certain déni du déclin alors même qu'ils tentent de l'enrayer. On rejoint ici un trait culturel très marqué au Danemark, que l'on retrouve en général dans la culture anglo-saxonne), l'idée d'un caractère performant de l'image, positive en particulier : « Nous voudrions que la qualité de la mer, de la communauté, de l'industrie et du tourisme l'aide à s'épanouir. Nous voulons mettre Lolland – Falster sur la carte. Les contes positifs créent la réalité – alors célébrons le succès.²³ » C'est cette conviction que l'image que l'on donne de soi peut changer la réalité, qui mène les habitants de Rødby et du Lolland à une véritable action médiatique pour redorer l'image de leurs territoires.

La réputation : l'image et la réalité

“When I came, I heard it had a bad reputation : the school, and also other places... They said there were a lot of social problems. The area here, and the county, has one of the highest amount of children remove from their parents and replaced. We also are one of the poorest areas in Denmark. So, it's not something you make up. It's just statistics facts. But it's one side of the story. You also have another side of the story, where people try to make things better. Cause at the same time, Lolland has the highest rate of people investing successfully, starting their own business. There are two sides of a story : you have the bad, and that's true. But you also have the good one. [...] The Danish tourists they have heard the bad stories about the area, in the media... But we could tell about successfull stories, like the estate with the cherry wine, the very good restaurant in Northen Lolland that has the same quality as a Copenhagen restaurant, the nature we have, like in Maribo with the lakes, and the parc with animals... The story is there. And when there was this TV reality show in Naskov, telling bad stories about the place, I thought that is not the story I'm seeing... It's not the whole truth... And that's what got me started.”

Cet extrait de l'entretien du 25 mai 2019 avec Tina Dalsager, originaire du nord de l'île, installée à Rødby depuis cinq ans, et faisant partie de l'association de l'hôtel diffus, révèle l'importance de la question du « récit », qui s'apparente ici à celle de l'image de soi, à la réputation. C'est dans l'enjeu de la présentation de soi, de ce qu'on donne à voir à ceux qui nous regardent que se jouerait la question du déclin : comment cette image-là, qui se forme dans ce qui est dit et montré aux *autres*, en vient à devenir notre réalité ? Changer son destin c'est donc en grande partie changer sa réputation.

Or, ce qu'il faut montrer et *raconter*, c'est qu'il y a des personnes actives, qui entreprennent, qui réussissent, et que l'on peut bien vivre dans ces territoires dénigrés (on peut y bien manger, profiter de la nature et de l'histoire des lieux...). Pour comprendre à la fois le sentiment de relégation et l'envie de

changer l'image qu'on juge injuste du lieu où l'on vit, rappelons que le déclin de Rødby est récent, et qu'il prend place dans un contexte national opposé à ce qu'il vit de son côté. Dans un petit pays de 5,9 millions d'habitants, entré relativement récemment sur les scènes européenne et mondiale, il existe un lien très fort entre la capitale et les provinces. Or depuis la première crise de 1990, et la seconde de 2010, la cohésion nationale est remise en question, entre régions urbaines et les "périphéries". Si l'expression « Danemark périphérique » (*Udkantsdanmark*) naît en 1992 sous la plume du journaliste Ulrik Høy dans l'hebdomadaire *Weekendavisen*, elle n'a pas encore de connotation péjorative mais renvoie davantage au pittoresque des campagnes danoises. L'expression change de connotation après la crise de 2008, et s'associe à celle de « banane pourrie » (*rådne banan*), s'opposant à celle de la "H-city" (H formée par un axe de croissance reliant les villes dynamiques danoises). S'étiole alors aussi le système de solidarité et de redistribution entre municipalités riches et pauvres : celles des classes moyennes ne veulent plus payer « pour les autres » et réclament des baisses d'impôts. En effet l'État-providence, modelé sous la politique menée par les conservateurs de 1982 à 1993, a délégué l'exécution de nombreuses missions (crèches, écoles, soins aux personnes âgées, emploi, culture...) aux municipalités, et en contrepartie, assure la péréquation fiscale imposée aux communes les plus riches au profit de celles qui le sont moins. Cela entraîne régulièrement des conflits entre elles, autour de la dette sociale que les plus riches (qui rejettent leurs "pauvres" dans les autres communes) ont envers les plus communes plus touchées par la crise. Les dernières élections municipales du Lolland en 2013 se sont jouées sur ce terrain.

Or, ces discours sont véhiculés par les médias et réseaux sociaux. Dès le tournant des années 2010, avec l'importance que prennent les phénomènes de déclin démographique, la vacance et le délabrement des maisons, la spéculation immobilière, et le "social export" qui s'ensuivit, de nombreux journaux et tabloïds, puis des séries nationales télévisées (celle dont parle Tina notamment), évoquent ces régions comme celles qui condensent toute la misère du Danemark, couramment appelées « les parkings à pauvres ». Le Lolland et certaines parties du Jutland sont régulièrement pris comme exemple

d'une précarisation incontrôlée, liée à des scandales sociaux et à un délabrement de l'environnement physique.

S'organise alors une réelle riposte médiatique, par les mêmes personnes qui participent aux associations liées à la vie sociale du territoire : tout événement ou bonne nouvelle liés à la ville (les cerisiers du Japon sont en fleurs, une nouvelle boutique a ouvert dans la rue principale, l'arrivée d'une étudiante française qui vient étudier la ville...) sont pris en photo et postés sur les différentes pages des associations. La page Facebook qui a initié une telle démarche, est celle de "Lolland-Falster Lovestorm", qui rassemble 28 631 abonnés, et est créée en 2015, à l'initiative de l'association de femmes QLF (Quality Lolland-Falster), pour diffuser des histoires positives (contrairement à ce que fait un "shitstorm") sur la région pour contrecarrer les préjugés danois. La stratégie est de "montrer les forces et les potentialités [de Lolland-Falster] avec de l'amour sur les réseaux sociaux²⁴". Ainsi, le site fonctionne comme une plateforme, où chacun peut poster une photo du dernier coucher de soleil sur le lac de Maribo, de faire de la publicité pour les initiatives locales, entreprises et commerces.

Au cœur du déclin, la question de la réputation se joue par rapport au reste du pays, dans une confrontation entre l'image qu'on a et celle qu'on veut promouvoir. Le conflit d'identité, entre image de soi que l'on veut donner, et celle qui est assignée et que l'on rejette, est contextualisé : cet autre qui nous regarde et nous juge, et par rapport auquel il faut "sauver la face", c'est ici le Danemark tout entier, et sa mythologie. Qu'est-ce qui fait qu'une région danoise peut-être "mise sur la carte" ? Qu'est-ce qui fait participer une ville au destin glorieux du Danemark dans le monde ? Le récit du déclin des habitants de Rødby fait face à un autre récit, qui assigne une identité dégradante à des territoires en décroissance et qui connaissent un phénomène de précarisation sociale.

Qu'est-ce que peut apporter une enquête sur la résistance d'une poignée d'habitants face au phénomène géopolitique, économique, voire civilisationnel, du déclin ? Entre pessimisme, sentiment d'impuissance, et espoir en la capacité de certains

individus pour changer le cours des choses, il semble qu'une leçon à tirer de cet état généralisé du monde contemporain, est qu'il existe un réel pouvoir moteur dans la réunion de quelques personnes convaincues, pour enrayer, à l'échelle locale, une tendance mortifère. Car, au-delà des pistes concrètes de développement possibles des petites et moyennes villes européennes, ce que révèle la description de cette petite ville du Nord de l'Europe en prise avec son destin, c'est paradoxalement une sorte de tableau de ce qui fait une ville. Dans le moment de crise de perte des centralités urbaines, se découvre véritablement ce qu'on attend d'un centre-ville : des expériences partagées, quotidiennes ou exceptionnelles, dans des lieux publics, où chacun peut entrer, que ce soit le café, la boulangerie, l'école, la piscine, la mairie ou la maison des associations. Ainsi, si l'espace, sa qualité, son confort, et par là son attractivité, doit donc être au cœur des stratégies de revitalisation des centres-villes, c'est toujours comme support d'expériences collectives, en lien avec un réseau vivant d'acteurs ancrés sur le territoire.

Pour aller plus loin

Livres

GOFFMAN, E : *La Présentation de soi. La Mise en scène de la vie quotidienne I*, Éditions de Minuit, 1973

[*Par la finesse et la précision de ces observations, Goffman nous invite à voir dans chaque interaction quotidienne, dans l'attitude la plus ténue ou l'utilisation de tel mot du discours, un indice vers une compréhension générale de la société, de ses passions et de ses conflits.*]

Articles

BEAL V., MOREL JOURNAL C., SALA PALA V., “Des villes en décroissance stigmatisées ? Les enjeux d’image à Saint-Étienne”, *Métropolitiques*, 2017.

[*Analyse de la dévalorisation symbolique d’un territoire, et des deux types d’attitude en réaction au stigmaté – la revendication de l’identité majoritaire ou celle de l’identité spécifique.*]

BRANDT WINTHER M., SVENDSEN G., “The Rotten Banana’ Fires Back : The Story of a Danish Discourse of Inclusive Rurality in the Making”, *Journal of Rural Studies* 2012, 28, 466-477.

[*Analyse des enjeux politiques autour de la situation des territoires ruraux danois périphérique à la fin des années 2000.*]

FLORENTIN D., PADDEU F. : “Le déclin au quotidien : crise perçue et espaces vécus à Leipzig et Detroit”, *Urbanités*, n° 2, Crises en ville, villes en crise, 2013.

[*Analyse du déclin du point de vue des habitants, qui montre bien en quoi ceux-ci sont partie prenante d’un phénomène qui les dépasse.*]

FOL S., CUNNINGHAM-SABOT E. C. : « Déclin urbain » et Shrinking Cities : une évaluation critique des approches de la décroissance urbaine. *Annales de géographie* 2010, n° 674 (4), 359-383.

[*Analyse des différentes interprétations du phénomène de*

déclin urbain, de ses causes et manifestations, et de l'incidence de la compréhension de ce phénomène sur les politiques de développement urbain.]

Les acteurs rencontrés

Liselotte Paaske Nielsen, exploitante agricole à Nebbelunde, à 2 km au Nord de Rødby, présidente de l'association Købstadshotellet (hôtel diffus)

Lone Bille, ex-directrice d'école à la retraite, présidente de l'association pour le maintien de la piscine de Rødby

Tina Dalsager, ex- professeur d'anglais au chômage, habitante de Maribo et membre de l'association Købstadshotellet.

Susan Daniels, habitante de Rødbyhavn où elle tient des chambres d'hôtes, et membre de l'association Købstadshotellet.

Kirsten Marie Raahauge, auteur de "Tønder Inside Out - Spaces of Welfare, Spaces of the Outskirt", *Spaces of Danish Welfare*, 2018.

Per Munch, journaliste au Politiken, en charge d'écrire des articles sur le changement des modes de vie (sur le bien-être, la nutrition etc.).

4

©Josep Maria Moferrer



L'immeuble Vénus, un conflit brûlant

Tensions et ruptures du modèle urbain barcelonais

Louis Castel

Nous sommes le 7 novembre 2019, quelques tables et chaises sont disposées en contrebas d'un immeuble à la façade jaune délavée et aux bardages de tôles rouillées, un immeuble qui semble à l'abandon mais aux fenêtres duquel sèche pourtant du linge. Nous nous trouvons rue Vénus, au sein du quartier de La Mina, dans la commune de Sant Adrià de Besòs qui fait partie de la métropole de Barcelone. Habitants et journalistes sont réunis pour médiatiser une situation devenue conflictuelle : l'immeuble Vénus doit, dans le cadre du plan de transformation urbaine de La Mina, être démoli et ses habitants relogés dans le quartier. Cependant, cela fait 15 ans que ces derniers attendent une issue alors que les lieux ne cessent de se dégrader. Ce jour-là, les habitants lancent une campagne pour financer le procès qu'ils intentent au consortium de La Mina, l'administration publique responsable de l'exécution du plan. La requête : des dommages et intérêts pour la non-démolition, le non-relogement et l'attente désespérée d'une solution qui n'advient pas. C'est le point d'entrée de mon enquête.

Retour en arrière. La construction du quartier de La Mina trouve son origine dans un plan d'urgence social en 1958²⁵. Il est alors décidé de construire un « polygone d'absorption » à effet immédiat, selon les termes franquistes. Un ensemble de 2 100 logements sociaux en accession à la propriété doit être érigé pour héberger 15 000 habitants résidant dans les bidonvilles du pourtour de Barcelone, provenant de migrations rurales du sud de l'Espagne. Construit à partir de 1969 en 3 ans selon les préceptes du modernisme (rationalisation, standardisation et zonage urbain), l'ensemble de La Mina sera très vite le décor

de troubles sociaux importants. Dix ans à peine après son irruption, il fait l'objet de plusieurs projets de transformation socio-spatiale, tous mort-nés.

Et ce n'est qu'à l'aube des années 2000 qu'un véritable plan intégral de transformation du quartier est élaboré par son gestionnaire, le consortium qui réunit quatre entités juridiques : Barcelone, Sant Adrià de Besòs, la Députation de Barcelone et la Generalitat²⁶.

La Mina est depuis sa fondation un lieu de luttes et de résistances citoyennes pour la revendication de droits sociaux. L'intervention des pouvoirs publics a souvent été critiquée, mais constitue cependant le seul espoir d'amélioration pour les habitants. C'est dans ce contexte que le plan de transformation urbaine entamé en 2001 se déploie. Il prévoit une reconfiguration spatiale du quartier de La Mina avec des démolitions, constructions neuves, et réhabilitations ainsi que la mise en œuvre de divers programmes sociaux. Il devait initialement être mené à terme en 2010 avant d'être prolongé une première fois jusqu'en 2015, puis de nouveau pour une durée indéterminée. Nous enquêtons ici sur la paralysie du processus de transformation du cadre bâti et la dégradation du climat social, qui mettent La Mina sous tension alors que son environnement proche devient un haut lieu de la spéculation immobilière à Barcelone. Ces fissures nourrissent les désespoirs et les frustrations des habitants.

*Rue de Vénus, hall n° 5, appartement 31
08930, Sant Adrià de Besòs*

Josep María Monferrer, confiné en octobre 2020, accepta de s'entretenir de la situation avec moi par téléphone. Cette figure de la résistance de La Mina dépeint le quartier comme complètement délaissé, porteur des stigmates que l'on associe dans le monde entier aux ensembles construits à la va-vite : insécurité, prolifération de la drogue, dégradation de l'espace public, absentéisme scolaire, chômage de longue durée, isolement des personnes âgées... Les habitants sont démoralisés m'explique Josep María : « Je n'ai jamais vu le quartier aussi

pessimiste et anéanti. [...] Je suis tout à fait désorienté, je ne sais plus tellement quoi dire. Je ne renonce pas à tout mais c'est difficile ». En ce qui concerne plus particulièrement l'immeuble Vénus, il me confesse que « les gens n'y croient plus, ne veulent plus rien faire, ni même parler avec les élus. Il y a un repli, chacun chez soi, chacun ses problèmes pour vivre comme on peut. La dégradation de ce quartier paraît être une stratégie politique assumée ».

Ce témoignage me fait prendre conscience de l'état d'esprit des habitants. Une enquête s'avère nécessaire pour saisir la situation du quartier de La Mina et de l'immeuble Vénus. Ainsi, je peux espérer comprendre la stratégie du plan de transformation et identifier ses principaux blocages liés à la manière de faire la ville en Catalogne.

1. Blocages face à la transformation urbanistique.

C'est au tout début des années 2000 que le Plan spécial de réforme et amélioration du quartier de La Mina (PERM)²⁷ est adopté par le conseil de gouvernance du consortium. Ce dernier mandate les démolitions des équipements et bâtiments industriels, la requalification des voiries, le déploiement d'une rambla centrale comme « une colonne vertébrale »²⁸ où viendront s'insérer de nouveaux équipements et logements sociaux. Tout va très vite, à la surprise des habitants habitués aux fausses promesses.

La proposition urbanistique des architectes s'articule autour de trois grands principes : la centralité, la diversité et les échanges. À cela il faut ajouter une intervention précise avec la démolition de l'immeuble Vénus et le relogement de ses habitants dans le quartier. Cette décision interpelle puisque seul cet immeuble doit être détruit et non les bâtiments jumeaux de même typologie qui seront réhabilités. L'architecte Sebastià Jornet m'explique ce parti pris en me montrant une analyse spatiale dont il a la paternité. « On a inventé le thermomètre du conflit social en faisant un travail de cartographie, avec une légende en couleur [...] À Vénus et Saturne, il y a une accumulation progressive de conflits : noir, rouge, noir, rouge,

rouge. Cette carte se superpose avec une autre qui établit les lieux de vente de drogue, on constate que ces deux blocs cristallisent un important conflit social ». La stratégie des architectes est donc de rompre le bloc Vénus pour ouvrir sur la Rambla centrale : « ensuite on ne pouvait pas exproprier l'immeuble pour une question de conflit social donc on a imaginé faire l'extension d'un centre culturel sur la parcelle libérée pour légitimer l'action isolée ». Une méthode qui, déjà, pose question.

En 2007, l'optimisme est présent autant chez les habitants que du côté du consortium et de la maîtrise d'œuvre qui croient fortement en la capacité du PERM à changer la configuration spatiale du quartier et à « dissoudre le conflit social ». Signe de cet optimisme, à peine quatre ans après le début des travaux, le PERM reçoit plusieurs distinctions d'urbanisme nationales et internationales²⁹. Le bon déroulement de la transformation urbaine de La Mina s'inscrit dans un contexte national de prospérité économique initiée en 1995 avec l'union monétaire européenne conduisant à une baisse des taux d'intérêt puis une augmentation des demandes de crédits pour l'achat de bien pour les entreprises et les particuliers. Cette conjoncture a largement nourri un boom des constructions sans comparaison en Europe et provoqué une bulle immobilière avec une augmentation des prix très marquée. C'est sans compter sur l'arrivée d'une crise financière mondiale qui va complètement stopper l'économie espagnole dans son élan.

Le partenariat public-privé : une mécanique qui se grippe.

À ce stade, il reste à mettre en œuvre la démolition de l'immeuble Vénus et le relogement de ses habitants, notamment au sein des 453 logements sociaux qui doivent encore être construits. Ces derniers travaux ont été gardés pour la fin, car ils sont adossés à la réalisation dans le quartier de plusieurs opérations immobilières. Le portage économique du PERM repose en effet sur un système de coopération public-privé qui prévoit que les investissements privés garantissent la viabilité des interventions publiques. Concrètement, c'est la vente de quatre parcelles bien situées aux promoteurs qui doit financer

l'opération de démolition-relogement de l'immeuble Vénus. Après le déclenchement de la crise financière et économique en 2008 qui frappe fortement l'Espagne, les enchères sont suspendues faute d'acheteurs, et ce sont 50 millions d'euros qui manquent. La transformation du quartier est donc sérieusement entravée, avec notamment une livraison très retardée des logements sociaux. Le consortium est endetté et les parcelles dont il a encore la maîtrise connaissent une décote. Les emprunts contractés ne peuvent être remboursés, et les liquidités manquent pour mener des actions ciblées et développer des programmes sociaux. À cela s'ajoute un désintérêt des promoteurs immobiliers pour un quartier qui se dégrade socialement. Le gérant du consortium Juan Lluís Rosique parle d'un « effet Mina » qui n'a rien de positif. Le paysage de La Mina est désormais celui de terrains vagues aux herbes hautes, barriérés, qui servent de dépotoirs, et de refuge pour les consommateurs de drogues, et où pullulent les rats. Un paysage urbain désolé qui témoigne d'une difficile gestion économique du PERM.

Au-delà de l'aspect du financement, les parcelles constructibles devaient accueillir des logements en accession pour les classes moyennes et devaient enclencher un des trois principes de la stratégie prônée par les architectes : la diversité. Dans les faits, un mouvement inverse s'est produit puisqu'au centre du quartier les parcelles ont été laissées à l'état de friche, tandis qu'au sud elles ont rapidement été loties de logements privés. La situation y était en effet plus attractive, à l'écart de La Mina « conflictuelle », avec une densité de logements privés majoritaires, des projets de logements sociaux neufs et peu denses, et un rapport plus direct avec le secteur maritime où va éclore le Forum que l'on présentera par la suite. La « volonté de diversification sociale » tant désirée par les architectes n'a donc pas lieu, la logique de la profitabilité a scindé le quartier.

Cette situation particulière est emblématique du fait qu'en Espagne les aménageurs publics sont fortement dépendants des investisseurs privés dans le cadre du développement urbain. L'architecte Sebastià Jornet s'en est lamenté pendant notre entretien : « [En France] c'est le public qui contrôle, qui



Figure 3. Friches et fracture de La Mina qui se scinde
(production personnelle)

exproprié, c'est le public la locomotive alors qu'en Espagne non, le public conduit, canalise mais le moteur principal c'est le privé. C'est lui qui met l'argent, c'est-à-dire que dans cette opération de La Mina tout le projet de re-parcellisation est pensé depuis le privé ». De fait, cette dépendance aux capitaux privés est à l'origine du blocage de la politique du logement menée dans le quartier de La Mina.

La politique du logement : une paralysie totale du plan.

L'enchaînement des événements a conduit à un véritable cafouillage politique quant à la gestion du parc de logements sociaux et au relogement des habitants de Vénus. Rappelons que ceux-ci sont en grande majorité propriétaires de leur logement puisqu'ils ont bénéficié d'un régime d'accès différé à la propriété³⁰. Le consortium leur a bien proposé un relogement dans le quartier, mais avec un coût qui leur restait à charge d'environ 34 000 euros, somme à payer pour emménager dans un appartement aux mêmes caractéristiques. Les ménages qui ont accepté la transaction ont dû contracter un emprunt auprès d'une banque, et ensuite faire face à des remboursements conséquents au vu de leurs faibles revenus. Nombre d'habitants de La Mina et a fortiori de l'immeuble Vénus éprouvent des difficultés à finir les fins de mois, autant les personnes âgées avec de faibles pensions que les familles sans revenus stables. Ces conditions sont un problème de taille comme l'explique Joan Callau, maire de Sant Adrià de Besòs : « à partir de la crise, certains habitants de Vénus refusent de payer, craignant de ne pas pouvoir assumer leurs crédits auprès de la banque et donc d'être expulsés ».

Après 2008, la crise économique a entraîné un changement vis-à-vis des conditions initiales d'approbation du PERM, notamment par rapport aux capacités économiques des familles et des entités administratives mais aussi avec une nette augmentation de la vulnérabilité résidentielle locale. Ces circonstances ont amené le consortium en décembre 2014 à reconsidérer le projet d'expropriation des habitants de l'immeuble Vénus prévu par le PERM, avec notamment la possibilité de réhabiliter le bâtiment. Cela a lancé un intense



débat qui a déstructuré la stratégie urbanistique déjà mal en point. Cette volte-face du consortium a été mal accueillie par les habitants qui n'ont plus su où donner de la tête. Josep María s'insurge au téléphone : « En 2002 on nous dit que l'immeuble Vénus sera démoli et que nous serons relogés, on finit par l'accepter. À partir de là et jusqu'à 2008, il y a un silence absolu du consortium. L'immeuble ne va plus faire l'objet de travaux de maintenance ou de rénovation puisqu'il doit être démoli, et pendant ce temps-là, on continue de payer les taxes d'impôts locaux... Et cerise sur le gâteau, on vient nous dire que Vénus va être rénové, ¿que *coño les pasa por la cabeza?* [Qu'est ce qui leur prend?] ».

Les habitants de Vénus ont donc refusé coup sur coup les propositions du consortium, ils ont demandé à être simplement relogés. Dégâts des eaux, coupures de courant, effondrement de planchers, pannes d'ascenseurs, invasion de rats, squat et trafic de drogue rythment alors leur quotidien morose et indigne...

Les désillusions ne sont pas finies. En 2015, la potentielle réhabilitation de Vénus, qui exigerait une modification du PERM, divise les entités gouvernantes du consortium. Le conseil municipal de Sant Adrià de Besòs vote pour maintenir la démolition et les relogements alors que la Generalitat affirme continuer à étudier toutes les possibilités. Au même moment, le consortium entame un processus d'attribution de 49 logements vides dans l'immeuble Vénus et l'Agence Catalane du Logement assigne 236 logements sociaux neufs. Ces derniers étaient inoccupés depuis quatre ans puisque destinés aux relogements de Vénus mais l'échec des négociations avec les familles obligea à les destiner à d'autres ménages. Quand bien même le flou subsiste quant au destin de Vénus, des familles viennent s'installer dans l'immeuble en signant des conventions d'occupation précaire. Ces différentes attributions de logements sont destinées à l'hébergement de personnes expulsées pour défaut de paiement des loyers ou des emprunts, pour dédoubler des logements suroccupés à La Mina, ou encore pour répondre à des demandes d'urgence sur la commune.

Depuis le début du processus de relogement, seules cinquante familles ont accepté les conditions exigées, et les



190 restantes campent sur leurs positions pour accéder à un relogement gratuit. La tergiversation au sein du consortium a encouragé les habitants à structurer leur lutte, et c'est ainsi qu'est apparu le projet communautaire pour mettre le consortium face à ses manquements.


La vulnérabilité résidentielle est aujourd'hui à La Mina et en Catalogne extrêmement préoccupante. Il n'y a plus de logements sociaux libres alors que les demandes ne cessent d'augmenter, des ménages sont délogés, des squats s'établissent, des « narco-pisos »³¹ apparaissent et des SDF s'installent durablement dans les friches. La pandémie de la Covid vient complexifier une situation qui se tend et le sentiment de régression est prégnant. Paqui Jiménez, la porte-parole des habitants, considère que « ce qui arrive avec cette épidémie c'est que le tout petit peu que nous avons avancé, si on avait avancé sur quelque chose... On vient de tout reperdre. Je ne parle pas de ce qui peut se voir avec les yeux, la partie urbanistique ou esthétique, mais d'un point de vue social. On est en train de faire un pas en arrière de 7 à 8 ans, cela en seulement quelques mois. Tout est si fragile... ».

2. Enjeux territoriaux et fissure de la recette urbanistique locale.


La rénovation urbaine de La Mina a démarré tambour battant, générant de l'espoir chez les habitants, mais progressivement la mécanique s'est grippée jusqu'à figer le PERM. Peut-être est-il nécessaire à ce stade de prendre un peu de recul et d'envisager les rénovations de La Mina dans le cadre plus général de la transformation de l'urbanisme à Barcelone.

La promotion d'un sol, prolongement d'un urbanisme-spectacle.


L'origine du plan de transformation de La Mina est un accord exigé par la mairie de Sant Adrià de Besòs au moment où la ville de Barcelone est choisie en 1997 par l'UNESCO pour organiser l'évènement international du Forum des cultures. L'architecte Josep Maria Montaner écrit en 2003 : « Barcelone



capitale poursuit son développement vers l'est [...] contre l'idée que la ville serait terminée, les municipalités annexées ont besoin d'une forte rénovation, et au levant, plus loin que là où fut construit le village Olympique, il reste beaucoup d'espaces à transformer. [...] Le Besòs est la terre promise et dans un moment opportun, voilà un nœud transcendantal pour entamer le futur métropolitain »³². Ainsi, alors que la ville de Barcelone entend poursuivre son développement vers l'est sur du foncier de la commune de Sant Adrià de Besòs, celle-ci, dans le cadre des négociations inter-administratives autour de la modification du plan général métropolitain (MPGM Litoral-Besòs) exige en contrepartie une rénovation intégrale du quartier de La Mina.



De là naît le plan de transformation pour le quartier de La Mina quand dans son immédiate proximité se développe un très grand projet urbain. Présenté par la ville comme un « espace public de qualité »³³, le Forum des cultures fut aussi à l'origine d'une grande spéculation immobilière dans une zone connue pour ses inégalités sociales. Impulsé par un urbanisme mû par l'événementiel, ce projet constitue un vrai terrain de jeu pour architectes et designers de renom enrôlés pour mettre en scène et renforcer l'image de marque de Barcelone. Jordi Borja, sociologue et urbaniste catalan, critique ce qu'il croit plutôt être un parc thématique : « L'architecture d'objets singuliers est la face artistique d'un urbanisme commercial fragmenté où ce sont les promoteurs qui décident la forme et le contenu des aménagements ».³⁴



Le déploiement expansif de l'espace public du Forum et la ribambelle de projets qui en découlent sont manifestes de la constitution d'une bulle immobilière sur le front littoral, qui alimentera une contestation des associations citoyennes locales. Le projet Diagonal Mar du groupe immobilier américain Hines se dessine au côté d'un centre commercial, de complexes hôteliers de luxe, d'une marina et non loin du quartier technologique 22@. Le territoire de La Mina fit alors l'objet de convoitise, les promoteurs cherchant à construire sur sa frange sud au risque de mettre à mal la volonté de mixité sociale. A posteriori, Josep María décrit un quartier « divisé en quatre espaces différents et isolés : la vieille Mina avec les immeubles

bas, la nouvelle Mina avec les grandes barres où je vis, La Mina mixte où viennent de nouvelles populations pour du logement social et La Mina « pija » [bourge] avec ses immeubles-piscines. Le quartier comme unité n'existe donc plus, il est cassé ». La collision était inévitable entre un urbanisme flamboyant qui a fait du secteur Forum une des zones les plus chères de Barcelone, et un urbanisme paralysé, exsangue, au cœur de La Mina.

Cette flamboyance renvoie à la préparation des jeux olympiques de 1992 qui ont permis à la ville de Barcelone de faire valoir un modèle d'aménagement reconnu dans le monde entier et souvent imité. Ce « modèle barcelonais »³⁵ qui a permis de construire la Barcelone post franquiste associait un leadership politique des élus socialistes, une mobilisation de la société civile, et un partenariat public-privé entre les municipalités et les investisseurs espagnols et internationaux. Cependant, très vite ce trio va se déséquilibrer avec l'essoufflement des deux premiers piliers, et une influence de plus en plus importante des acteurs privés dans l'aménagement urbain. La participation électorale s'érode, les structures d'encadrement urbain traditionnelles (partis, associations socioculturelles, maisons de quartier) déclinent, tandis qu'émergent des formes plus sporadiques de mobilisation. Du côté des pouvoirs publics, la stratégie assumée de globalisation conduit l'élite socialiste à assumer un approfondissement de l'enrôlement des acteurs privés.

Les conséquences du délitement du modèle sont multiples. Il a d'abord contribué à un marketing de la ville décrié aujourd'hui face aux vagues de touristes et d'investissements étrangers mais il a surtout façonné une pratique urbanistique qui s'est révélée défailante, surtout à La Mina, avec la crise économique de 2008.

Le dysfonctionnement du PERM et les déboires de La Mina illustrent parfaitement l'épuisement du modèle barcelonais dû à un portage économique trop dépendant du secteur privé, une stratégie publique insuffisamment coercitive pour contenir les revirements des promoteurs, et un parc de logement social devenu privé. Même la tête pensante de la « reconstruction »³⁶



La Mina se tend, se scinde et se cristallise
(©Josep Maria Monferrer)

post franquiste de Barcelone, Oriol Bohigas, parle d'une décomposition du modèle : « La cité olympique et Diagonal Mar n'appartiennent pas au même modèle, ni la privatisation de la ville et l'abandon des quartiers populaires »³⁷.

La mise en perspective du cas de La Mina avec son contexte proche montre une friction entre le « sol »³⁸ flamboyant du Forum et le sol en friche du quartier étudié, une collision d'intérêts largement divergents.

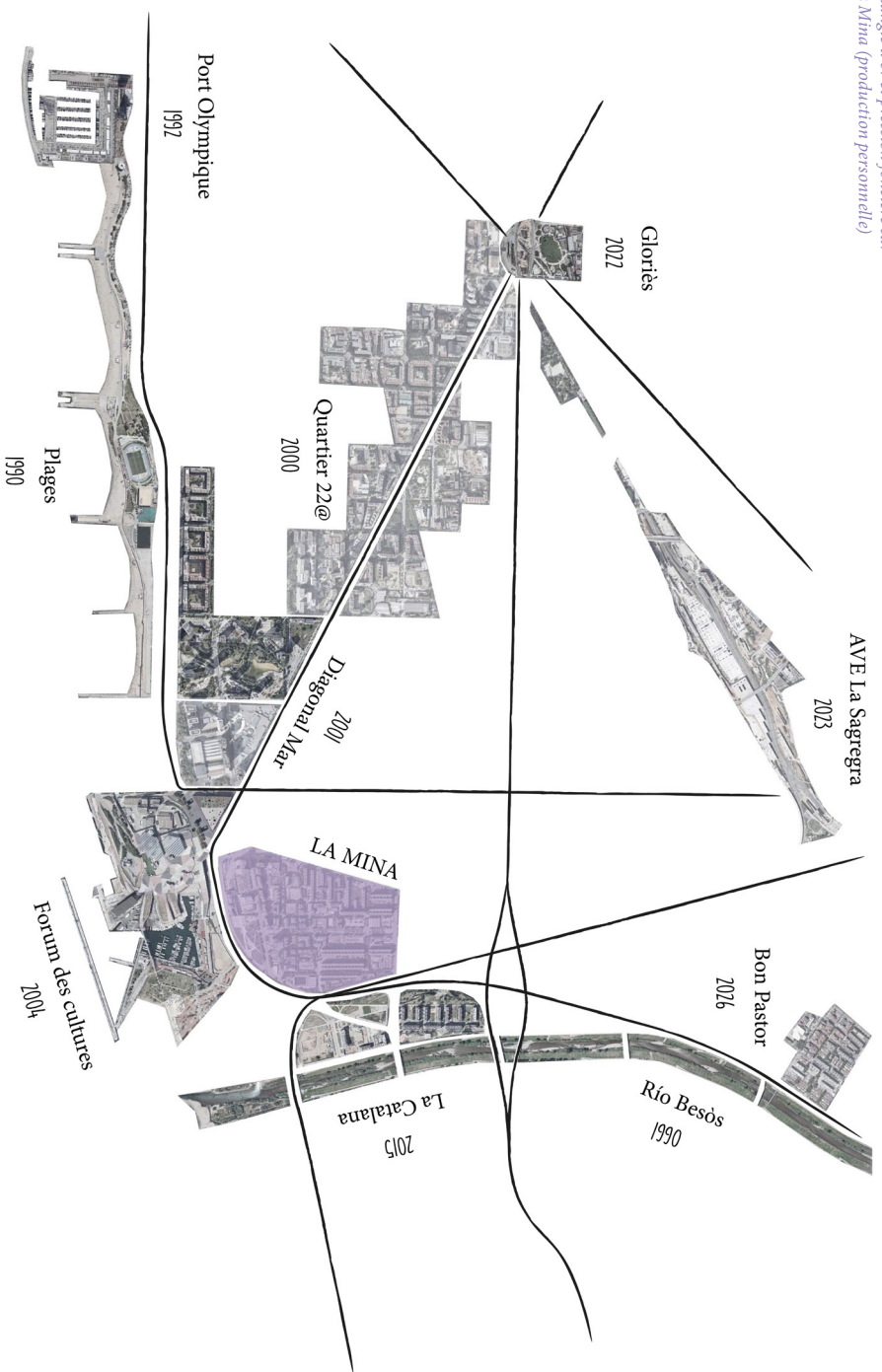
Collision de territoires, un besoin de reconquête

Les récentes crises économiques, politiques et sanitaires révèlent les limites du modèle barcelonais et nourrissent sa critique encore contenue mais établie. Jordi Borja met le doigt sur l'impensé d'un modèle qui contribue au mal-être des habitants : « La politique du logement social est, sans aucun doute, la grande omission de l'urbanisme barcelonais. Ce manquement a provoqué, inévitablement, la production d'un effet pervers. Le prix du sol augmente, les quartiers populaires sont sujets à des pressions spéculatives, les promoteurs multiplient les opérations immobilières destinées aux bons salaires »³⁹. La Mina est fragmentée à l'image de Barcelone où les processus de gentrification accélérés par le tourisme, oppressent les quartiers traditionnels et ses habitants.

Le sentiment de fracture et les difficultés structurelles du pays sont à l'origine de toute une série de protestations en Espagne qui visent à réclamer des droits bafoués : ceux d'avoir accès à un logement, à un emploi et surtout à un système politique capable de répondre à ces besoins. Les mobilisations sociales ont commencé à l'échelle nationale avec le mouvement des « indignés » en 2011 et se sont amplifiées en Catalogne avec la résistance des familles expulsées de leurs logements, défendues par la « Plateforme des victimes du crédit hypothécaire » (PAH), dont la leader était l'actuelle mairesse de Barcelone.

Au-delà du contexte national, ces temps de crises génèrent une instabilité politique au sein de la Generalitat, avec une résurgence du catalanisme indépendantiste. Il y a une succession

Triangle d'or et pression foncière sur
La Mina (production personnelle)



d'événements chaotiques et violents entre 2014 et 2017 avec des référendums d'autodétermination, des manifestations, une déclaration d'indépendance et l'emprisonnement des responsables politiques. Cela vient chambouler tout l'appareillage politique et le fonctionnement institutionnel, empêchant en particulier des réformes sur le logement pour protéger les familles et mieux encadrer la promotion immobilière. D'ailleurs, la conseillère municipale de Barcelone sur ce thème, Vanesa Valiño, me confesse son pessimisme quant à une sortie de crise pour les habitants de Vénus tant la situation est mauvaise : « Aujourd'hui les habitants continuent d'être organisés mais plus le temps passe, moins ils ont de capacités avec la fatigue accumulée [...] Penser que dans ce contexte vont apparaître les millions d'euros pour résoudre un projet paralysé depuis tant d'années, sincèrement, et avec peine pour les habitants, c'est très compliqué. Maintenant, je crois que le plus important dans ce genre de cas c'est de véritablement apprendre des erreurs commises pour ne pas les répéter, surtout dans une période de crise ».

« Apprendre des erreurs commises », cela sonne comme un slogan de campagne du parti Barcelona en Comú mené par Ada Colau qui a remporté les élections municipales une première fois en mai 2015 et a été réélue en juin 2019. Ce parti politique né des protestations locales rassemble des groupes venant du mouvement des indignés, des luttes de quartier, des syndicalistes ou militants de gauche et de la PAH. Il se présente comme non indépendantiste mais catalan, focalisé sur l'amélioration de la qualité de vie au quotidien des Barcelonais et la reconquête de tout ce qui semble avoir été perdu et volé avec l'internationalisation de la ville. Deux chantiers principaux sont dessinés : développer une vraie offre de logement social locatif et réduire fortement le rôle du secteur privé dans la conduite de la politique urbaine locale.

On retrouve une gouvernance fortement de gauche, un réseau de mobilisation civique renaissant avec les différentes protestations sociales. Dans ce nouveau paysage politique, le modèle barcelonais n'est pas voué à disparaître tant il est ancré dans la culture urbanistique. Le compromis deviendra peut-

être la norme tant que les acteurs politiques et économiques ne seront pas capables de tirer de véritables leçons de leurs erreurs.

Malgré des volontés clairement affichées, même formalisées dans des textes de lois⁴⁰, les résultats tardent à se faire ressentir, et sont même complètement imperceptibles à La Mina où l'immeuble Vénus est toujours debout à braver les vents contraires.

Vers une remise en question au-delà de La Mina

Contempler l'immeuble Vénus au cœur de La Mina, c'est regarder la collision entre un territoire socialement fragile et en même temps foncièrement intéressant, une politique historique de logement social en accession et des propriétaires paupérisés, un partenariat public-privé déséquilibré et un plan de transformation paralysé.

Les malheurs de cet immeuble construit il y a un demi-siècle et de ses habitants racontent l'histoire d'une impatience face à quelque chose qui n'arrive pas, d'une mécanique urbanistique entravée qui rend impossible l'avènement du projet urbain et l'amélioration de la situation socio-économique.

Ce sont, d'abord, des luttes qui s'enracinent dès la fondation de La Mina, et qui depuis n'ont cessé de revendiquer le droit à une vie digne malgré un épuisement général qu'évoque Paqui Jiménez : « Je vis de mon travail et je ne dépends d'aucune administration, d'aucune subvention. Moi, je décide si je poursuis ou si je renonce à lutter. J'ai toujours choisi de continuer pour ces personnes âgées de l'immeuble, aujourd'hui fatiguées et que je connais depuis plus de quarante ans. C'est le meilleur de ce quartier, on était des personnes, on s'entraidait, on luttait ensemble dans le centre civique pour défendre déjà à l'époque le droit au logement ». Après un investissement conséquent de 244 millions d'euros pour la transformation urbaine et sociale, la lutte plus affaiblie continue face aux multiples résistances.

Les blocages du PERM que l'on associe au modèle barcelonais, en prise avec des dynamiques urbaines spéculatives, sont venus contraindre la régénération du quartier. Les

défaillances de la culture urbanistique locale et de son champ juridique ont fait la part belle aux investisseurs privés avec une relation de dépendance économique des administrations publiques. Elles ont aussi omis de développer une politique de logement social locatif, diversifiée et durable.

La rupture de valeurs et la perte d'intégrité du modèle barcelonais à l'origine d'un mal-être social, exalté à La Mina, ont fait ressurgir une résistance citoyenne un temps muette et une nouvelle offre politique incarnée par le parti Barcelona en Comú. Aujourd'hui ce renouveau n'atteint pas La Mina où les mouvements de luttes se délitent comme le quartier.

À travers l'immeuble Vénus, on voit que la question n'est plus tant sa démolition ou non-démolition mais plutôt de faire de la transformation urbanistique de La Mina sur certains aspects un « contre modèle » qui puisse s'inscrire dans la remise en question déjà entamée des instruments et lois de l'urbanisme catalan et espagnol. Ce serait par la même occasion une façon de sortir de l'hypocrisie politique qui fait tant souffrir les habitants du quartier.

« Ils ont converti le problème socioéconomique de La Mina en une nouvelle version de Don Quichotte, on voyait des géants là où il y avait en fait seulement des moulins à vent. [...] La Mina ce n'est pas juste une anecdote mais le propre du développement social de la grande URBE. La ville contemporaine crée ses propres espaces fragiles qu'elle nomme ensuite zones sensibles, cela ne dérange en rien son développement urbanistique qui génère des espaces fermés où se concentrent les problèmes qu'il ne faut pas voir. Les dynamiques isolent ou expulsent les populations fragiles, nous c'est comme si on était dans les limbes, nous sommes les enfants non désirés ».

Josep María Monferrer

À tous les habitants de La Mina
Pour aller plus loin

Livres

BORJA, J : Luces y sombras del urbanismo de Barcelona, Barcelona, Editorial UOC. 2010.

[*Auteur référent pour saisir les tendances de l'urbanisme barcelonais contemporain.*]

DELGADO, M : La ciudad mentirosa. Fraude y miseria del “modelo de Barcelona”, Madrid, Libros de la Catarata, 2007.

[*Lecture sociologique critique et militante de la markétisation de Barcelone.*]

MAS IBANEZ, S : Urbanismo comparado. 10 modelos. 10 miradas, Barcelona, AAUC et Cooperativa Jordi Capell, Barcelona, 2020.

[*Étude de dix pratiques de l'urbanisme, entre cultures et normes juridiques différentes.*]

SOLÀ MORALES, M : Diez lecciones sobre Barcelona. Los episodios urbanísticos que han hecho la ciudad moderna, Barcelona, COAC, 2008.

[*Un classique pour comprendre l'histoire de la figure de la ville catalane en dix chapitres.*]

Articles

ARICÓ, G : La pacificación de la periferia. Conflictividad social y regeneración urbana en el barrio de La Mina, Tesis doctoral en Antropología urbana, Universitat de Barcelona, 2015.

[*Thèse traitant de la manipulation politique du « conflit social » pour renouveler La Mina.*]

TOMÀS, M et NÉGRIER, E : « Existe-t-il un modèle barcelonais ? Retour sur quarante années de politiques urbaines à Barcelone (1976-2016) », dans Métropoles, Open Éditions Journals, 2018.

[Article qui aborde la construction et déconstruction du modèle barcelonais en trois temps.]

Films

PUJOLAR, S et GINER, M (réalisateurs) : 15 anys a Venus.

[Film documentaire] Vimeo, 2015

[Documentaire qui fait le récit des péripéties autour de l'immeuble Vénus.]

RAVELLI, Q (réalisateur) : Bricks, Histoires d'une Espagne en crise. De la spéculation au soulèvement [Film documentaire] Production Survivance, 2016.

[Portrait de la crise immobilière espagnole avec l'émergence d'une forte résistance citoyenne.]

Les acteurs rencontrés

David Picó, travailleur social dans le quartier, le 4 février 2019.

Juan Lluís Rosique, gérant du consortium, le 27 mai 2020.

Sebastià Jornet, maîtrise d'œuvre du PERM, le 1^{er} juin 2020.

Giuseppe Aricó, anthropologue du conflit urbain, le 2 juin 2020.

Vanesa Valiño, conseillère logement Mairie Barcelone, le 9 septembre 2020.

Josep María Monferrer, habitant et historien, le 23 octobre 2020.

5



Comblent les vides

Enquête sur le devenir d'une forêt au cœur du Grand Paris

Eléa Clancier

B18740

C'est le digicode de la « résidence du Parc » au 30 avenue Paul Vaillant Couturier, unique entrée aux 27 hectares de la forêt de la Corniche des Forts à Romainville. Celle-ci est interdite d'accès au public depuis soixante ans mais Hélène Zanier a obtenu le code grâce à des résidents qui soutiennent son combat : défendre l'écosystème qui s'est développé là spontanément au fil des années. Comme elle, d'autres habitants du quartier viennent s'y promener régulièrement. On est le lundi 31 décembre 2018, elle m'emmène pour une visite furtive et discrète à travers ce qui est tantôt défini comme une « magnifique forêt », une « jungle », une « friche », un « bois de qualité médiocre », un « Tiers Paysage ».

Naissance d'un Tiers Paysage, la « jungle de Romainville »

De la fin du XVII^e siècle à 1957, le site de la Corniche des Forts est un lieu reconnu à travers le monde pour son gypse de grande qualité. On y extrait la matière à ciel ouvert mais aussi en profondeur en forant dans les trois masses de gypse.

Fermée en 1957, la carrière de la Corniche des Forts n'est pas soumise au devoir de remise en état qu'impose le code minier édité cinq ans plus tard, en 1962. Le site est laissé tel quel : à tout moment, les excavations peuvent créer des fissures à travers la roche et causer un éboulement que l'on appelle « fontis ».

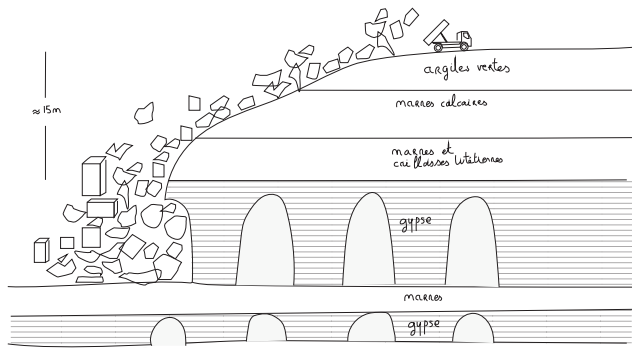
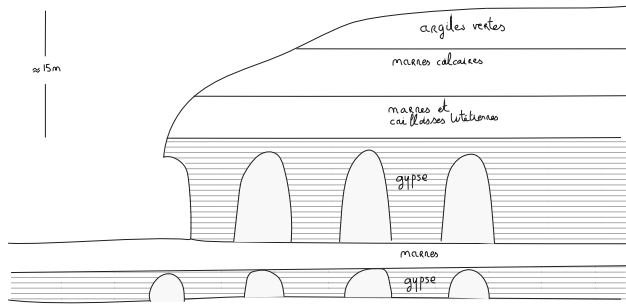
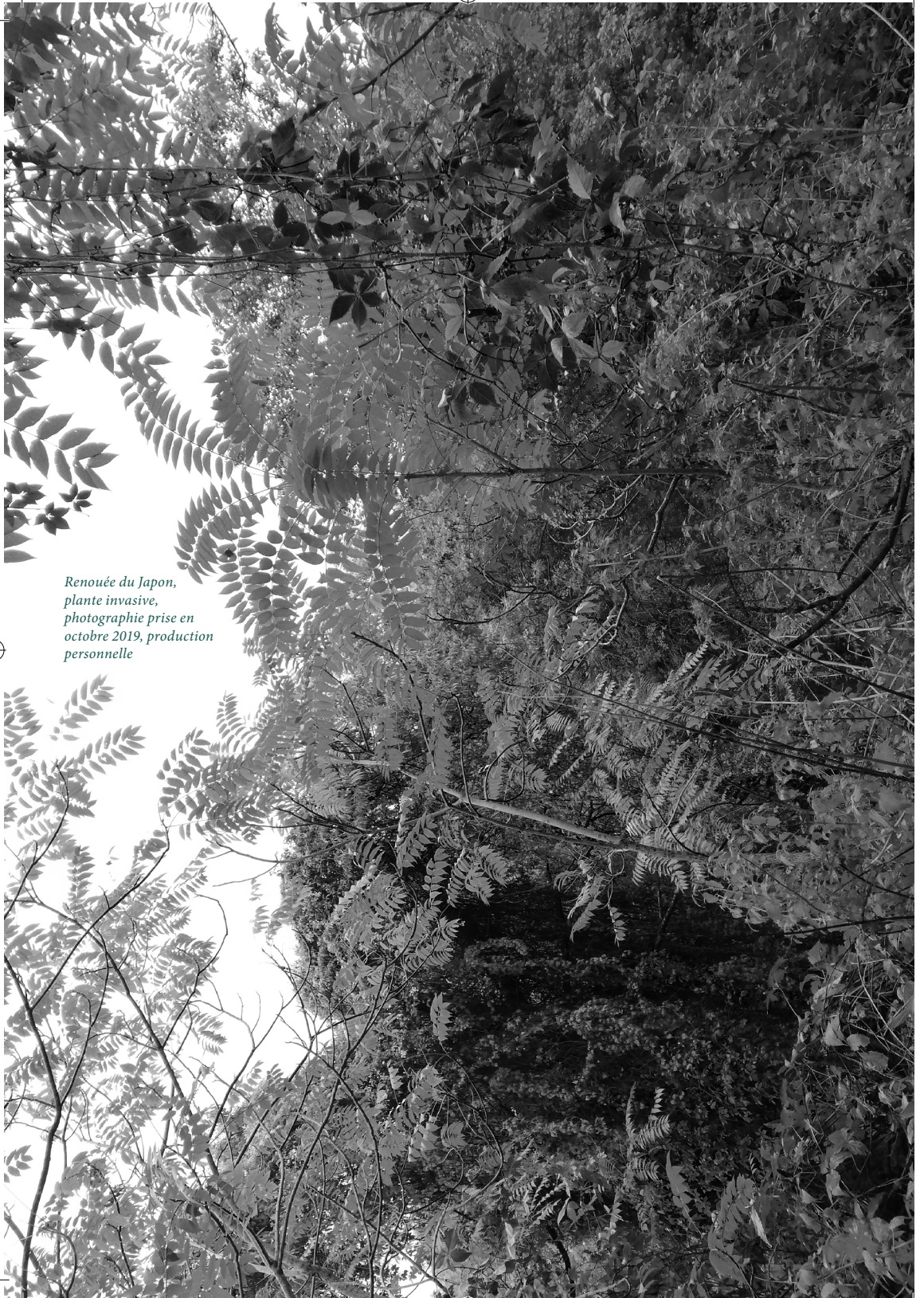


Schéma de l'histoire de la Corniche des Forts, production personnelle

Le terrain, devenu dangereux, est progressivement laissé à l'abandon et perd toute valeur foncière. Il fait office de décharge sauvage pour les industries voisines, notamment l'industrie pharmaceutique Sanofi. Doucement, la vie s'immisce où elle peut. Après son abandon, le sol rocheux est recouvert par la mousse qui donne naissance à une pelouse, qui elle-même laisse place à des fourrés de plantes épineuses. Ces dernières serviront de protection aux futurs grands arbres contre les prédateurs. Cet écosystème dit spontané se développe ainsi pendant près de soixante ans pour former un espace boisé dans lequel seuls quelques débris de béton camouflés par la mousse ressemblant à de gros rochers nous rappellent l'histoire anthropique du lieu. Sa force, sa densité, son paysage de lianes et de plantes grimpantes lui valent parfois le surnom de « Jungle de Romainville ». La Corniche des Forts est ce que Gilles Clément, botaniste, paysagiste et jardinier, nomme « Tiers-Paysage », un lieu d'accueil privilégié de la diversité biologique permis par l'absence de l'homme.

Ainsi, la fin de l'ère industrielle d'extraction de gypse marque le début d'un « délaissé urbain » interdit d'accès dont la valeur foncière ne fera que diminuer, alors que sa richesse biologique, elle, ira croissant.

Les hommes ne venaient plus, alors je suis née. Je me suis développée, lentement, convoquant certaines plantes que je savais résistantes à la toxicité du sol. Au fil des saisons, j'ai fabriqué un sol fertile qui allait me permettre de grandir. J'ai aujourd'hui soixante ans, on me nomme « jungle », « forêt », « bois », « friche », « Tiers Paysage », « espace dangereux », « zone toxique », « belvédère », « ZAD »... Être inscrite dans le territoire du Grand Paris est bien là mon moindre mal; ma présence dérange, intrigue, rassure. Alors bientôt, mon nom ne fera plus débat, je serai baptisée « île de loisirs de la Corniche des Forts ».



*Renouée du Japon,
plante invasive,
photographie prise en
octobre 2019, production
personnelle*

Le projet controversé de l'île de loisirs de la Corniche des Forts

En 2015, une fois élue à la présidence de la Région Île-de-France, Valérie Pécresse relance un projet endormi depuis près de trente ans : à l'horizon 2020, elle souhaite ouvrir une île de loisirs sur le site de la Corniche des Forts. Le projet s'étend sur 64 hectares entre les communes de Pantin, Noisy-Le-Sec, Les Lilas et Romainville, mais c'est dans cette dernière que se situe la partie la plus délicate, celle qui fait l'objet de controverses. Désormais, 5,5 hectares des 27 hectares de la forêt de la Corniche des Forts seront déboisés et rendus accessibles au public grâce à des travaux de sécurisation de l'ancienne carrière de gypse.

Située à seulement 2 km du périphérique, cette île de loisirs sera la douzième de la région, la plus proche de Paris, la seule en Seine-Saint-Denis. Avec ses quelque 6 700 habitants par kilomètre carré, ce département constitue l'un des plus denses de France et le moins boisé d'Île-de-France.

« Je trouve ça super! Je sais que je suis un des rares, je sais que beaucoup de gens sont contre mais des espaces verts disponibles pour les promeneurs, il n'y en a pas. Ça, ça va devenir quelque chose de très important. Bon effectivement ils ont abattu quelques arbres, il y a quelques oiseaux qui ne seront pas contents. Mais pour la population en général je pense que c'est très bénéfique. Enfin, ce n'est que mon point de vue personnel. »

Un jardinier des jardins collectifs près de la forêt

Pour d'autres, le projet présente un impact écologique trop important, ils y voient une opération de gentrification plus qu'un projet bénéfique aux habitants actuels de Romainville.

En octobre 2018, une forte mobilisation eut lieu pour tenter d'empêcher le déboisement et ralentir l'avancée des travaux le temps de demander un moratoire sur le projet. Malgré cela, 12 % de la superficie de la forêt furent tout de même déboisés.

Puis, entre octobre et décembre, chaque matin, à 7h30, les opposants venaient protester, si bien que l'événement fut appelé « Mini ZAD » et fut largement relayé par la presse et la télévision.

Au commencement de mon enquête (décembre 2018), c'est au parc de la Sapinière, à la lisière de la forêt, que je rencontre des associations, citoyens et élus municipaux de l'opposition qui s'y retrouvent chaque dimanche autour d'un pique-nique.

Un architecte membre de l'association des Amis de la forêt de la Corniche des Forts, me montre des plans extraits du dossier d'appel d'offres, indiquant les deux méthodes qui seront employées pour prévenir des risques de fontis.

La première consiste à tendre dans le sol une géogrille, sorte de maillage de plastique, qui ferait effet parachute en cas d'effondrement. D'après lui, cette technologie est efficace à court terme mais peut s'avérer dangereuse pour les ouvriers lorsqu'il s'agira de remplacer la géogrille devenue obsolète passé vingt ans.

La seconde, plus coûteuse, consiste à déboiser puis combler les sous-sols excavés de l'ancienne carrière par un mélange de coulis de béton et de chutes de renouée du Japon, plante invasive présente massivement dans le bois. Avec cette méthode, Jean-Claude Oliva, président de l'association Coordination Eau Île-de-France, craint la formation d'un îlot de chaleur. Au lieu de s'infiltrer dans le sol et d'évapotranspirer via les arbres, l'eau ruissellerait en surface, accélérant le processus d'érosion et rejoindrait le réseau d'assainissement déjà saturé les jours de pluie. Quant à l'eau utilisée à la fabrication du béton, elle serait puisée dans la nappe phréatique située à quelques mètres de profondeur, pourtant censée n'être prélevée qu'en cas de pénurie d'eau potable.

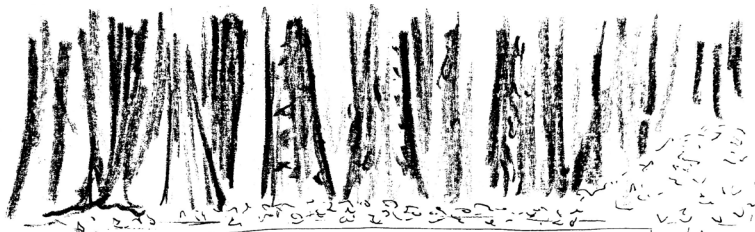
Sur le plan de la biodiversité, David Bismuth, ornithologue membre de l'ANCA (les Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron), juge le travail d'expertise fait

par les bureaux d'étude environnementale incomplet et peu valorisant. D'après lui, l'inventaire réalisé en juillet 2001 par le cabinet Ecosphère, a été mené à un moment de l'année mal choisi pour évaluer la richesse ornithologique, quant aux données de Biotope, elles semblent sous-estimer le rôle du site dans la nidification de l'Epervier d'Europe ainsi que celle du Pic épeichette et ne citent pas la Buse variable.

Par ailleurs, l'intérêt programmatique de l'île de loisirs elle-même est questionné. Au vu du très jeune âge du boisement, l'accrobranche s'appuierait sur des arbres factices. Une passerelle haute permettrait aux visiteurs d'observer un éco-pâturage mais le site ayant servi de décharge aux entreprises pharmaceutiques par le passé, les moutons se nourriraient de plantes polluées par une teneur en produits chimiques encore importante dans le sol. Alors, des inquiétudes planent quant à la pertinence des activités proposées au regard du coût de maintenance qu'elles demandent.

En effet, mes visites et discussions avec les habitants témoignent d'un manque notoire d'entretien sur les autres petits parcs déjà existants qui composent les 64 hectares d'île de loisirs. Pour autant, le syndicat mixte de gestion créé pour assurer l'entretien de l'ensemble du site ne recevra pas de budget supplémentaire malgré l'ouverture de ces 5,5 hectares supplémentaires dans la forêt de la Corniche des Forts. Ce syndicat mixte de gestion est financé par le département de la Seine-Saint-Denis et l'Établissement Public Territorial d'Est Ensemble à hauteur de 200 000 mille euros.

« C'est vrai que c'est petit. Pour demain, il faut des assurances, soit d'autres collectivités territoriales engagées sur le projet, soit des recettes qui arriveraient et ne seraient pas forcément publiques. » déclare Stéphane Weisselberg, président du syndicat mixte de gestion, dans un article de Télérama.⁴¹



ON LAISSE
PAS BÉTON
LA FORÊT

Pancarte affichée en lisière de forêt, production personnelle

Enfin, si Romainville se faisait autrefois appeler « la belle endormie », l'arrivée prochaine de la ligne 11 sur la place Carnot a accéléré les chantiers et nourri une certaine frénésie constructive de la maire, lui valant désormais le surnom de « grande bâtisseuse ». Les réunions de concertation auprès des habitants ont été très partielles et biaisées, ne leur laissant pas vraiment la parole sur l'avenir de leur quartier. Lors d'une rencontre organisée par Est Ensemble concernant le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), Anna Courouau, architecte, fait remarquer que sur les 64 hectares d'espaces végétalisés partagés par les quatre villes, Romainville a fixé un taux de constructibilité de 70 % là où la ville des Lilas s'est limitée à 10 %. Dans quelle mesure cette « sanctuarisation » du bois de la Corniche pourra-t-elle être respectée ? C'est désormais ce qui inquiète les associations.

Une vérité scientifique difficile à déceler

Du côté des acteurs qui œuvrent pour la réalisation du projet, je reste sans retours du paysagiste, mais je peux m'entretenir avec Cyril Antheaum (adjoint au maire), Bruno Marielle (président de l'Établissement Public Territorial Est Ensemble), Julien Coudert et Magalie Simon de l'établissement public Grand Paris Aménagement (assistance à la maîtrise d'ouvrage) et Marine Linglart (écologue missionnée pour affiner les plans du paysagiste).

Julien Coudert et Magalie Simon de Grand Paris Aménagement me soutiennent que la méthode des comblements de l'ancienne carrière n'imperméabilisera en rien le sol déjà peu réceptif à l'eau par sa nature argileuse. Toutefois ils refusent de me transmettre une coupe géologique du terrain, ou de m'informer sur la composition exacte du coulis de béton qu'ils injecteront.

Marine Linglart, écologue, m'assure que l'impact écologique du nouveau projet est moindre étant donné

« la qualité médiocre » du boisement (composé en grande partie de plantes invasives, avec peu d'érables sycomores, aucun chêne, aucun orme et quasiment aucun charme). Par ailleurs, les espèces présentes sur place sont principalement des espèces de milieu ouvert dont elle a pris soin de préserver l'habitat grâce à un travail d'affinage du plan du paysagiste au mètre près.

Ce qui lui paraît plus problématique ici, ce sont les mesures compensatoires ex-situ qui assurent de compenser la perte d'arbres en les replantant à 40 km de là, à Champs-sur-Marne.

« Ils nous ont pompé l'air pour qu'on leur donne un nombre d'arbres, en nous disant « on va en replanter plus qu'on va en faire tomber... ». Je dis écoutez, le débat il ne doit jamais être là quoi, on n'est pas dans un nombre d'arbres, on est dans la fabrication d'un écosystème! [...] Ce secteur a besoin de qualité en terme écologique! »

Marine Linglart, écologue

Ainsi, ce dernier projet « éco-conçu » travaillé par le paysagiste Ilex en collaboration avec l'écologue Marine Linglart se veut respectueux de la biodiversité présente sur le site mais provoque toujours de vives réactions. Des données qui pourraient apparaître objectives suscitent le débat. Qui croire entre les associations dont la parole est libre mais dont l'expertise n'est pas certaine ou l'écologue dont l'expertise est avérée mais dont la parole est liée à une commande politique ?

Véritable projet d'intérêt public, ou aberration écologique ? L'objet de cette étude n'est pas de savoir si oui ou non, celui-ci a un impact environnemental mais bien de comprendre que s'il m'a fallu faire tant de recherches pour déceler le vrai du faux, c'est qu'il présente une portée politique à l'échelle du Grand Paris.

Des bases de loisirs aux îles de loisirs

Pour comprendre la place qu'il occupe dans la métropole, nous devons remonter une trentaine d'années en arrière, à la genèse du projet. En 1993, craignant une urbanisation croissante, les élus régionaux d'Europe Écologie Les Verts proposent la création d'une base de loisirs à la Corniche des Forts dans l'espoir de geler du foncier en petite couronne.

« D'autant qu'on n'avait absolument pas de possibilité d'aller voir sur place l'état du terrain puisqu'il était présenté comme un endroit dangereux, interdit, sale. C'était une friche voilà, c'était plutôt un terrain à bâtir. »

Hélène Zanier, présidente de l'association des Amis de la Corniche des Forts et élue régionale EELV en 1993.

Face à la complexité géologique du site et le budget important qu'un tel aménagement requiert, le projet s'enlise et traverse les époques. Ilex, le paysagiste mandaté par la Région propose un premier plan en 2002 : un grand parc dégagé qui ne garde pratiquement aucun des jeunes arbres déjà présents sur le site. L'acquisition du terrain ne prend effet qu'en 2008 et entre-temps, un écosystème se développe, ainsi qu'une prise de conscience écologique dans la société civile. Face à l'opposition de quelques élus dénonçant le non-sens écologique d'un tel projet, le paysagiste est appelé à revoir son plan de manière à s'adapter davantage à ce nouveau milieu. Pendant ce temps, le boisement, lui, suit son libre développement.

C'est en 2014, dans un contexte de métropole naissante, que Jean-Paul Huchon, alors président de la Région, débloque le budget pour la réalisation du projet. Il renomme par cette même occasion les douze « bases de loisirs » d'Île-de-France en « îles de loisirs ». Détail sémantique qui mérite toutefois un détour pour mieux comprendre ce qui se joue à la Corniche des Forts. Quelle différence donc entre « base » et « île » ? Cinquante ans d'écart.



Au tournant des années 1960, les architectes et urbanistes modernes imaginent des villes nouvelles autonomes afin de désengorger la capitale. La vision fonctionnaliste de cet urbanisme organise la ville par *zonage*, séparant les quartiers résidentiels des quartiers économiques ou de loisirs. Ces villes nouvelles s'accompagnent dès les années 1970 de Bases de Plein Air et de Loisirs (BPAL) qui s'organisent autour d'un point d'eau et d'espaces naturels proches de la ville. S'étendant sur de larges surfaces (allant de 100 à 600 hectares), ces bases mettent à disposition de nombreuses activités de plein-air pour satisfaire le plus grand nombre de citoyens.

La base de loisirs, c'est le lieu du corps libre, du corps qui plonge, du corps qui court, qui parcourt les arbres, qui pédale sur l'eau ou sur le sol, qui se prélassé au soleil dans un espace « naturel » dédié. Ces grands projets paysagers sont la traduction spatiale d'une approche fonctionnaliste de la nature propre à l'époque moderne. Elles reflètent une société qui savoure ses premiers congés payés et avec eux les loisirs et le tourisme.

Cependant, le site de la Corniche des Forts n'est en rien adapté à cet imaginaire : il n'y a aucun point d'eau, la surface est très restreinte, le terrain accidenté... En septembre 2018, Valérie Péresse se rend sur place pour inaugurer le commencement des travaux. Elle tente de rassurer une foule inquiète et en colère. « Le projet originel c'était de faire venir un million de visiteurs sur une base de loisirs et les bases de loisirs on sait ce que c'est, c'est les piscines, c'est tout ça ! On n'est plus du tout dans ce projet-là. Le nouveau projet qu'on propose, c'est une promenade écologique, immersive, dans la forêt, avec la possibilité pour tous les habitants de venir se plonger dans la réalité d'une magnifique forêt qui sera totalement préservée »⁴²

Plus séduisant pour son époque, le mot « île », semble plus convenu que « base » qui évoque une infrastructure d'envergure, voire presque militaire. L'« île » à l'inverse se fait plus discrète, plus exotique. Elle occupe moins de terrain et nous renvoie à un imaginaire moins anthropique. Dans le prospectus de l'île de loisirs réalisé par la Région, nous observons tout un vocabulaire lié à l'écologie et au respect d'une nature « sanctuarisée », presque glorifiée.



Avec la crise environnementale, le rapport du corps à la « nature » lui aussi a changé. Ici le loisir proposé est davantage tourné vers l'observation d'une nature protagoniste, valorisée par sa rare présence en milieu urbain. À la Corniche des Forts, nous pourrions bientôt nous détendre dans une « prairie champêtre », surplomber l'« éco-pâturage » depuis la « passerelle d'observation conçue comme une immersion dans le bois naturel » et nous rendre dans « des lieux de promenade pour observer la biodiversité »⁴³.

Nous accédons aux loisirs proposés par le biais d'un rapport individuel. Dans la perspective réalisée par le paysagiste, tous les personnages en premier plan sont seuls, et blancs : une petite fille découvre la sensation de marcher sur une pelouse, un homme prend des plantes en photo, une femme s'apprête à une séance de yoga, un jeune homme observe son environnement assis sur un banc, une personne âgée promène son chien, une femme fait du vélo. L'île, c'est aussi un endroit attractif de repli, de solitude, de repos tant recherché par des urbains en mal de lenteur.

« Le seul moment où ils employaient ce mot-là [forêt], c'était justement pour justifier leur projet d'île de loisirs. C'était leur première île de loisirs accolée à une forêt en Île-de-France. »⁴⁴ fait remarquer Charlotte Fauve, journaliste indépendante, dans un article de Télérama.

L'île de loisirs « éco-conçue » apportera une autre identité à cette forêt qu'il sera désormais possible d'observer sans danger. Trésor précieux en milieu urbain, elle permettra une valorisation foncière pour le quartier qui la côtoie. La Villa Natura, immeuble en cours de construction en lisière de forêt, ne se prive pas de vanter ce privilège sur son affiche promotionnelle : « Et si le luxe, c'était de vivre entouré d'arbres en centre-ville ? ».

Une nature convoitée

Au sud-ouest de la Corniche, adossés aux grillages qui entourent le bois, des panneaux d'information annoncent la

future île de loisirs. Dessus y est inscrit à la bombe : « BASE DE LOISIRS = EXPULSIONS ». En bas des tours de la cité Gagarine qui surplombe le bois, Mohammed Boughanmi nous raconte :

« À partir du moment où vous avez des jeunes qui peuvent aller nulle part à part dans le hall, qu'est-ce que vous voulez qu'ils développent d'autre que la délinquance? Voilà. Puisque même leur terrain de basket on le vend, leur aire de jeux on les réduit à peau de chagrin. La Corniche des Forts, on a fait le lien dès le départ : le métro, la Corniche des Forts, c'est des panneaux publicitaires. Les gens achètent. »

Mohammed Boughanmi, habitant de la cité Gagarine

La cité Gagarine est composée de 781 logements locatifs sociaux construits dans les années 1960-1970. En 2016, la municipalité a mandaté les architectes urbanistes Brenac et Gonzalez sur un projet ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) visant à densifier le quartier à 965 logements d'ici 2027. Trois tours seront préservées, en revanche les barres seront détruites. Labellisé « Éco Quartier », il sera traversé par une trame verte reliant l'avenue Lénine à la future île de loisirs. L'accent sera mis sur les performances énergétiques, la gestion des déchets, la récupération des eaux de pluie, l'agriculture urbaine (en toiture et rez-de-chaussée), des circulations douces, le réemploi des matériaux issus des bâtiments démolis dans les futurs espaces publics et les constructions. On y trouvera une place commerçante, un pôle éducatif (crèche, école maternelle, école élémentaire) ainsi qu'un « city-stade », une salle de sport et des espaces de coworking.

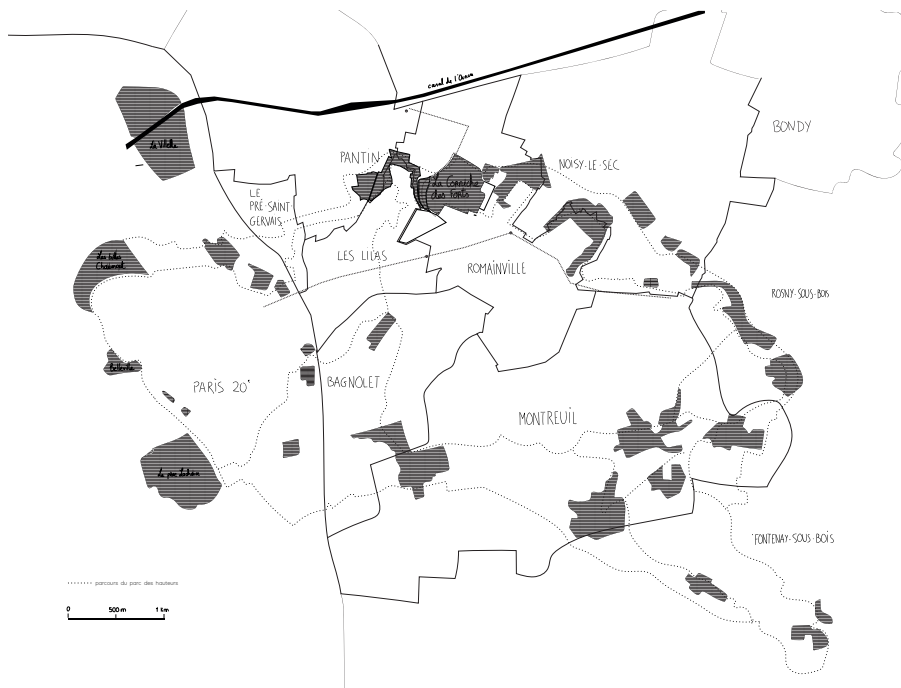
De l'autre côté du bois, le groupe Fiminco, promoteur spécialisé notamment dans les centres commerciaux, projette de transformer l'ancienne zone d'industries pharmaceutiques de Romainville en « Village de marques outlet ». Cette Zone d'Aménagement Concertée, nommée ZAC de l'Horloge, sera livrée pour 2024, avec l'objectif de créer un « quartier de ville » composé de logements, de commerces, d'activités, de bureaux et un lycée.

Un projet qui s'inscrit à l'échelle du Grand Paris

Au vu de ces transformations urbaines qui émergent dans le même temps que la Région entreprend les travaux pour l'île de loisirs, nous comprenons que l'intérêt du projet va au-delà d'un souci de commodité pour les habitants du quartier mais s'inscrit dans une stratégie de développement économique de l'est parisien.

Comme nous l'avons dit précédemment, le budget pour la réalisation de l'île de loisirs est débloqué en 2014, en même temps qu'une loi visant à renforcer davantage le pouvoir des collectivités territoriales; la loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles). En Île-de-France, celle-ci se traduit par la création de la métropole du Grand Paris dont l'objectif est de renforcer *l'attractivité* et la *compétitivité* de la capitale à l'international. Sur son site internet, on peut lire que « le défi qu'elle relève est celui du développement et de l'aménagement économique, social et culturel, de la protection de l'environnement et de l'attractivité internationale. Un défi qui mise sur l'emploi, l'investissement et l'innovation. »⁴⁵

Située géographiquement en plein cœur de la métropole, la forêt spontanée de la Corniche des Forts peine à trouver sa place. Historiquement, la forêt est un lieu en opposition duquel la cité se construit, c'est un lieu *autre*. Son étymologie latine *foris* renvoie au « dehors », à ce qui est « sauvage » (*foresgue* en ancien occitan) ou « étranger » (*forestiere* en italien). Alors, on préfère la définir, lui créer une identité, la nommer. Grâce au projet de Parc des Hauteurs (grande promenade reliant les buttes Chaumont à Rosny-sous-Bois) mené par l'Établissement Public Territorial d'Est Ensemble, on l'intègre aux paysages de la métropole. À l'échelle du Grand Paris, l'objectif est, selon Pierre-Marie Tricaud, paysagiste urbaniste à l'IAU, le développement d'une vision élargie du territoire, l'intégration et la mise en valeur des belvédères, des coteaux, des forêts « trop



Carte du Parc des Hauteurs, production personnelle

souvent fragmentés, peu lisibles, peu valorisés ou banalisés » de Paris et sa proche couronne dans un paysage que l'on veut unifier. Par l'affirmation d'une identité paysagère cohérente, l'identité politique du Grand Paris se verrait alors renforcée.

Agir avec, vers une remise en question de la conception paysagère

Le projet « éco-conçu » d'île de loisirs de la Corniche des Forts et les controverses qui l'accompagnent témoignent d'une contradiction éminemment contemporaine : celle de vouloir concilier protection de l'environnement et attractivité internationale.

À mon échelle d'architecte, cette enquête m'interroge sur la pratique du paysagiste et son rôle dans la redéfinition d'une écologie politique, à savoir la manière dont on compose notre société avec le vivant. Ici, la Région a fait appliquer un programme donné sur la forêt en essayant dans un second temps de minimiser les impacts environnementaux grâce au travail d'une écologue. En opposition à une conception paysagère dessinée en amont puis appliquée sur le vivant, certains paysagistes comme Gilles Clément se revendiquent davantage jardiniers et cherchent à se défaire d'une dualité entre la forme et la matière. Il s'agirait alors d'agir *avec* le vivant, c'est-à-dire « d'interagir de façon adaptative et dynamique » avec une matière « dotée d'une vivacité propre » comme l'explique Jean-Marc Besse pour qui le paysage « est une condition nécessaire pour la reformulation d'une écologie politique. »⁴⁶

Faire projet de paysage, c'est alors être en capacité de donner une liberté au vivant, à son mouvement et sa trajectoire propre. C'est être à même de prendre en compte des enjeux écologiques au travers d'un questionnement philosophique et politique de notre rapport au vivant, et de redessiner ainsi les contours d'une organisation sociale en l'intégrant davantage en tant qu'acteur.

Pour aller plus loin

Livres

CLÉMENT G. : *Le Manifeste du Tiers-Paysage*, Éditions Sujet/Objet, 2003.

[*Sur la qualité de ces espaces indécis, indéfinis, habités d'une grande richesse biologique*]

ERNWEIN M. : *Les natures de la ville néolibérale. Une écologie politique du végétal urbain*, UGA Éditions, 2019.

[*Enquête sur la gestion et l'utilisation du vivant par les politiques urbaines néolibérales*]

LATOUB. : *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, La Découverte, 1999.

[*Ouvrage proposant une redéfinition de l'écologie politique*]

Films

BRAC G. : *L'île au trésor*, 2018.

[*Récit de quelques histoires qui se déroulent un été dans la base de loisirs de Cergy*]

SIMON C. : *Le bois dont les rêves sont faits*, 2015.

[*Film documentaire sur les rapports affectifs multiples tissés avec le bois de Vincennes*]

Vidéos

Débat Médiapart, Julie Lefèvre et Elodie Vercken, « En France, la protection de la nature en danger ? », 2019, vidéo en ligne :

<https://youtu.be/QKS6NFig1Ss>

[*Pour une mise en perspective du cas de la forêt de la Corniche des Forts dans la politique française de protection de l'environnement*]

Francis Hallé, colloque à l'ESAD de Reims, « Poétique du végétal en milieu urbain », 2013, vidéo en ligne :

<https://www.youtube.com/watch?v=vyT-YJ5HnSQ&t=5s&ab>

channel=ESADdeReims

[Vulgarisation scientifique du fonctionnement biologique des arbres à l'adresse des élus politiques]

Les acteurs rencontrés

Bruno Marielle, conseiller territorial d'Est Ensemble.

Cyril Anthéaume, directeur de cabinet de la mairie.

Marine Lingart, écologue.

Julien Coudert et Magalie Simon, en charge du projet au sein de Grand Paris Aménagement.

membres de l'association des Amis de la forêt de la Corniche des Forts.

Anna Courouau, architecte.

Jean-Claude Oliva, président de Coordination Eau Île-de-France.

Charlotte Fauve, journaliste indépendante.

Gilles Clément, théoricien et praticien du paysage.

Sébastien, Romainvillois.

Jardinier des jardins familiaux.



6



Cultures et barbelés

Les effets rebond de la construction de la Ligne Grande Vitesse Casablanca-Tanger dans un village marocain.

Abla Tahri

Dans la région agricole du Gharb se trouve la commune rurale de Mnasra, à seulement quelques kilomètres de la ville de Kénitra. L'équilibre de ce village s'est vu déstabilisé par la construction de la première ligne ferroviaire grande vitesse qui a coupé la commune en deux. Expropriés entre 2013 et 2016, les terrains agricoles sur le tracé ont beaucoup changé. Vue par de nombreux habitants de la région comme une blessure dans le territoire, ils ont tenté en vain de résister en amont de l'arrivée de la ligne ferroviaire. Lorsque je démarre mon travail de recherche la ligne est déjà construite, et fait l'objet des premières marches à blanc. La spécificité des habitants de ce village est leur incapacité à lutter contre ce grand projet infrastructurel, ou même à mener à bien les démarches pour leur indemnisation.

Pour mieux comprendre leurs revendications, j'ai suivi M. Walid, un agriculteur du village de Mnasra. Sous diverses formes, la résistance à ce projet d'ampleur nationale en a fait un protagoniste principal dans ce travail de recherche. Il fut touché par toutes les conséquences de l'arrivée de la LGV. Notamment à travers l'inévitabilité de la dérive de son activité. M Walid a été au premier plan des bouleversements créés par l'arrivée de cette ligne et les transformations paysagères qu'elle a engendrées. J'ai pu le suivre durant plusieurs mois en 2018, sur site, dans son village et chez lui. Une période qui correspondait à la phase des marches à blanc de la LGV, donc après la livraison de la voie ferrée. Il a aussi fait partie des personnes qui se sont rassemblées afin de proposer une solution pour améliorer le

quotidien des habitants du village, à travers plusieurs ateliers de travail dans les locaux de l'association Espoir Mnasra. Dans l'objectif de co-construire le lendemain du village et de l'arrivée de la ligne ferroviaire.

Le décor. Ligne grande-vitesse et les combats territoriaux qu'elle engendre.

« Revendication des expropriés, la lutte du foncier »⁴⁷, est le titre d'un des articles parus dans la presse marocaine mettant en évidence les combats entre habitants et l'Office des chemins de fer pour le maintien des terres coupées par le tracé de la ligne. Des combats sans fin pour ne pas renoncer à un terrain ou à une parcelle. Les articles racontent les histoires d'habitants de toutes les régions marocaines, anxieux des conséquences que va avoir cette ligne sur leur vie. On entend peu les représentants des communes touchées, pourtant conscients de la transformation majeure amenée par cette voie ferrée.

64 hectares de terrains ont fait l'objet de procédures d'expropriations dans la commune de Mnasra. Le projet de l'Office National des Chemins de Fer inclut des mesures garantissant que les personnes dérangées ou déplacées soient conformément informées, consultées et laissées libres de choisir parmi plusieurs possibilités. Il est évident que cela n'a pas été respecté pour de nombreux habitants de Mnasra. Agriculteurs pour la plupart, ils n'ont pas été informés par leur commune, et n'étaient pas sûrs de toutes les options qui leur étaient ouvertes et des droits se rattachant à leurs expropriations. Malgré la volonté de bien faire de l'Office des chemins de fer et la proximité des institutions régionales, la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique comporte encore de nombreuses failles. L'une des plus flagrantes est la date de versement des indemnités financières qui tarde souvent ayant pour conséquence de bloquer les personnes concernées, incapables d'aller de l'avant sans cette somme. À ce jour, près de 14 ans après la confiscation de leurs parcelles, certains agriculteurs de Mnasra n'ont toujours pas été indemnisés.

L'entonnoir. Comment des « méga » décisions prises à l'échelle nationale entraînent des « micro » conséquences dans les territoires.

Le faible bruit que l'on a pu ouïr dans la presse marocaine n'était en fait que le sommet de l'iceberg. À l'échelle nationale, plus d'une dizaine d'acteurs⁴⁸ sont impliqués dans les recompositions territoriales issues du projet de la LGV Casablanca-Tanger. Un réseau de liens complexes est apparu et a permis de mieux comprendre les relations entre eux. Beaucoup d'éléments ne collent pas avec la réalité dans le discours des protagonistes des recompositions territoriales. Parmi les plus flagrants on trouve les étapes du processus d'expropriation qui sont plus longues et moins généreuses que ce qui est prévu par la loi.

La construction de la ligne grande vitesse Casablanca-Tanger a été décrétée d'utilité publique, et signée en 2006. Au Maroc, la loi d'utilité publique est une loi irréfutable et incontestable⁴⁹. Dans l'extrait de loi original, on peut lire que l'expropriation pour cause d'utilité publique est applicable à la plus grande majorité des marocains et de leurs biens, les seuls espaces qui peuvent y échapper sont les terres et les bâtiments du domaine public ainsi que ceux à caractère religieux. Le texte de loi précise les clauses de ce décret. La déclaration doit être faite accompagnée d'un registre de tous les terrains et bâtiments expropriés et leur délimitation (la surface totale et limites de la zone).

Une fois l'utilité publique déclarée, le sort des terrains est scellé. Les seules modifications qui peuvent avoir lieu sont des erreurs à corriger (une terre qui appartenait au mauvais propriétaire par exemple), les changements sont alors de l'ordre de la rectification et non de la modification, et ce, dans un délai extrêmement court, de deux mois. Le décret présentant toutes les terres expropriées a été diffusé dans deux journaux marocains répandus, comme le stipule la loi, et il a fait l'objet d'un affichage dans les communes concernées.

L'absence de résistance au projet. La place des habitants de ce village comme spectateurs, et non acteurs.

Avec le cas de M. Walid, on se rend compte que lorsqu'il est prévenu de l'expropriation de son terrain, il était déjà trop tard. Le décret était déjà passé, ainsi que la période de contestation de celui-ci. M Walid est dans une position où il est obligé de subir, sans pouvoir vraiment contester, l'arrivée de ce projet d'ampleur nationale.

La procédure d'indemnisation des terrains relative au passage de la LGV fait l'objet de plusieurs étapes dans le cas de M. Walid. La parcelle de M. Walid (2,3 hectares) a été expropriée en 2013. Plus de la moitié de son terrain a été déclarée utile à la construction de la ligne ferroviaire. Il a entamé les procédures judiciaires relatives à son indemnisation en 2014. Son dossier de demande d'indemnisation a été traité plusieurs années plus tard, grâce à ses nombreuses relances et à son insistance. Il n'a finalement été indemnisé qu'en 2019⁵⁰ 4.

En 2019, lors de nos entretiens, M. Walid est encore dans l'attente d'une réponse concernant son dossier. Il explique son histoire de manière décousue. Il montre, pointe du doigt, et palpe le sol qui a été transformé. Il fait de longues pauses, et demande à son fils de lui rappeler les dates qui se sont égarées dans sa mémoire. Il fait des apartés en racontant un morceau de l'histoire de son voisin, M. Hamid, qui a décidé de ne pas se laisser faire et a vendu son terrain pour déménager au nord de la région.

La transformation du paysage. Un décor rural où s'installe un ouvrage urbain.

Lors des relevés sur site à l'automne 2018, la fin du chantier de construction de la voie ferrée prenait encore beaucoup de place sur la commune de Mnasra : traces au sol, gravats, matériaux en attente d'évacuation. Le béton, le barbelé, et le ciment ont fait une entrée fracassante dans un contexte rural. Un choc pour cet environnement bousculé par l'arrivée de cet

ouvrage large, imposant et bruyant. Mais, quelques mois plus tard, entre les grilles ont commencé à se faufiler des branches d'arbustes qui regagnent leur territoire. Les talus minéraux sont aussi redevenus des pelouses inclinées : c'est la végétation qui reprend sa place.

L'impact sur le paysage de Mnasra représente une transformation d'une portion d'espace assez vaste, qui résulte de l'interaction entre les différentes composantes du milieu naturel, du milieu vivant, de l'utilisation du sol et de l'espace par l'homme. Sa perception fait appel aux sens et, de ce fait, sa valeur est subjective et affective. Le paysage ferroviaire de la Ligne Grande Vitesse Casablanca-Tanger est effectivement un élément constitutif du paysage global, il pénètre au cœur des villes, caractérise leurs limites, et s'inscrit dans les zones rurales. Il comprend des équipements spécifiques, nœuds ferroviaires, voies et installations, qui marquent profondément le paysage. D'ailleurs un certain nombre d'ouvrages sont reconnus comme un élément du patrimoine au Maroc et bénéficient d'une protection administrative.

D'après l'Office des chemins de fer, l'insertion paysagère fait partie intégrante de la conception du projet. D'une part, le paysage ne doit pas être considéré sur la seule largeur de l'emprise de la ligne mais sur l'ensemble du territoire que le projet va structurer. D'autre part, le paysage doit être pris en compte lors de toutes les phases d'étude, le plus en amont possible du projet, jusqu'à sa réalisation voire au-delà, pour constituer un retour d'expérience. Cela paraît logique car le paysage constitue un patrimoine commun : le projet qui l'implique doit être partagé, ce partage étant fondamental pour qu'il soit accepté par la société.

Mais deux ans après la construction, c'est un nouveau paysage que l'on constate, différent de celui d'avant la ligne, et de celui qui a vu son ouverture, au lendemain de sa construction. Avec le temps, et le cycle des saisons, la végétation s'est multipliée, retapissant les morceaux de terre écorchés. Les nouvelles habitations reculent, et créent un couloir végétal qui fait barrière avec la voie ferrée. Les arbustes plantés le long du

tracé végétal ont poussé et abritent les animaux qui avaient peur de s'approcher de la machine bruyante. Les terrains piétinés par de longs mois de chantiers qui avaient laissé des séquelles sur l'environnement défriché ont été replantés. Aujourd'hui le paysage a retrouvé quelques-unes des couleurs qu'il avait perdues.

Les conséquences. Les effets rebond de cette fracture dans le territoire.

De nombreuses conséquences peuvent être relevées à Mnasra, suite à la construction de la LGV. Les habitants qui s'éloignent de la ligne. Le territoire fracturé. Les circulations coupées. Les animaux qui n'osent pas s'approcher des voies ferrées. Les familles qui déménagent. La dépréciation des terrains qui sont vendus. L'école devenue difficilement accessible. Le bus qui ne passe plus de l'autre côté du pont. Mais aussi la réaction des populations jeunes qui, quand on les interroge, redonne de l'espoir au discours de leurs parents. Une population attirée par le train, par la ville. Une population qui suivra l'urbanisation de son territoire⁵¹, qui s'éloignera de sa campagne natale.

Ces recompositions territoriales ont autant des conséquences économiques que sociales puisqu'elles impliquent des mouvements de populations à l'échelle du pays. De nombreux habitants ont décidé de déménager suite à l'arrivée de la LGV dans leur commune. À Mnasra d'autres conséquences peuvent être relevées. La ligne de train a un impact sonore désagréable. Malgré la construction de murs anti-bruit, la vitesse du train est telle qu'elle dérange autant les humains que les animaux. Il impacte donc aussi la production animale. On peut dire que la ligne est à l'origine de la dépréciation de l'ensemble des cultures de la commune.

Le relevé des transformations du village a fait l'objet de plusieurs jours de travail in situ, lors du travail d'enquête que j'ai pu mener en 2018. Ce relevé a mis en évidence la création d'espaces résiduels contre la voie ferrée, mais surtout la création d'un certain nombre de barrières dans le territoire. Barbelés, barrières et murs en béton se multiplient le long de la voie ferrée,

Photographies, Mnasra, 2018.



et empêchent la libre circulation des humains, animaux et machines. De nombreux trajets sont modifiés pour contourner la ligne ou atteindre un point de passage. Des trajectoires simples se sont complexifiées parce que la commune rurale est sciée en deux. Lors de mon retour sur le site en novembre 2019, j'ai pu faire ces trajets moi-même, à pied. Les enfants du voisin de monsieur Walid qui logent à proximité de la ligne doivent marcher 45 minutes pour accéder à l'école du village. Leur trajet comporte le contournement de la ligne, et le passage par un pont la surplombant. Le pont ne possède pas de trottoir pour les piétons et voit le passage de nombreux camions et transporteurs dans la journée. Cela équivaut donc à une heure de marche par jour en plus pour ces enfants, un parcours qui s'avère d'autant plus dangereux.

En faisant ces trajets avec certains habitants de la commune, l'idée de trouver des solutions infrastructurelles pour mieux aménager ce territoire a émergé. Certains habitants qui m'accompagnaient sur ces relevés pointaient du doigt les espaces qui représentent pour eux des contraintes ou des potentialités dans leur village.

Dans le cas des agriculteurs de Mnasra, l'expropriation de leur terre se traduit par dépréciation de la valeur des terrains parce qu'ils sont devenus moins rentables. Mais aussi pour la qualité de vie qui y est moins agréable à cause de la proximité de la grande vitesse. Ils trouvent que le village a perdu de sa qualité paysagère et les nouveaux aménagements paysagers n'apportent pas de plus-value visuelle. Comme les riverains sont moins bien desservis par la LGV que par les autres infrastructures, sauf aux environs immédiats des gares, leur faible appropriation de l'infrastructure rend plus difficile leur acceptation de son irruption dans leur cadre de vie.

Du fait de ces problèmes de desserte, de nombreuses dynamiques du village ont été modifiées. De jeunes agriculteurs de Mnasra ont par exemple rejoint la coopérative de canne à sucre du village voisin, devenue plus facile d'accès. Un autre exemple de ces dynamiques ralenties est celui du marché de Mnasra, « Souk Larbaa » un marché régional qui a lieu tous les



Figure 5. Captures aériennes, avant et après la ligne (2008 et 2018).

mercredis. Il a su se démarquer d'un marché d'ampleur national qui le parrainait il y a plus de cinquante ans, et est devenu un pôle d'attraction pour un nombre important de flux humains, matériels et financiers. Cependant sa fréquentation a largement diminué depuis la construction de la ligne. Maintenant mal desservi, le marché aurait souffert d'un bouche à oreille négatif « il a été dévalorisé parallèlement à la dépréciation de nos terres » disent les habitants. De renommée régionale, il regroupe agriculteurs, commerçants, et visiteurs de toute la région et représente un socle économique très important pour le village, pour son activité mais aussi pour les flux qu'il attire.

La place de l'architecte. Un nouveau rôle dans le projet ?

En faisant entendre les habitants de cette commune, en racontant leur histoire, en reflétant ce qui leur est arrivé dans un mémoire⁵², se pose la question de notre place d'architecte au sein de cette situation territoriale spécifique. L'objectif du travail d'enquête était de se faire le miroir de leur histoire. Ces habitants ont lutté, ou pas du tout, à leur échelle, mais très peu s'imaginent la réalité de cette lutte. Faire entendre leur voix veut aussi dire s'opposer à ce silence, le renier.

La commune de Mnasra est pour moi un territoire qui regorge de potentialités. L'arrivée de cette ligne grande vitesse reliant Casablanca à Tanger reflète d'autant plus cette idée puisqu'elle pose ce village agricole ordinaire, pile au milieu de ses va-et-vient. L'arrivée de la ligne de train amène son lot de surprises, de déceptions et de mauvaises nouvelles, mais elle met aussi en avant des territoires jusque-là peu connus des marocains. On connaît très bien le marché de Mnasra lorsqu'on habite le Gharb, Rabat, Kénitra ou Sidi Kacem, mais on en sait peu sur le village même où a lieu ce marché. Les potentialités de Mnasra ce sont aussi ses habitants, agriculteurs, commerçants, familles et enfants qui ont une attache si forte à leur terre de génération en génération.

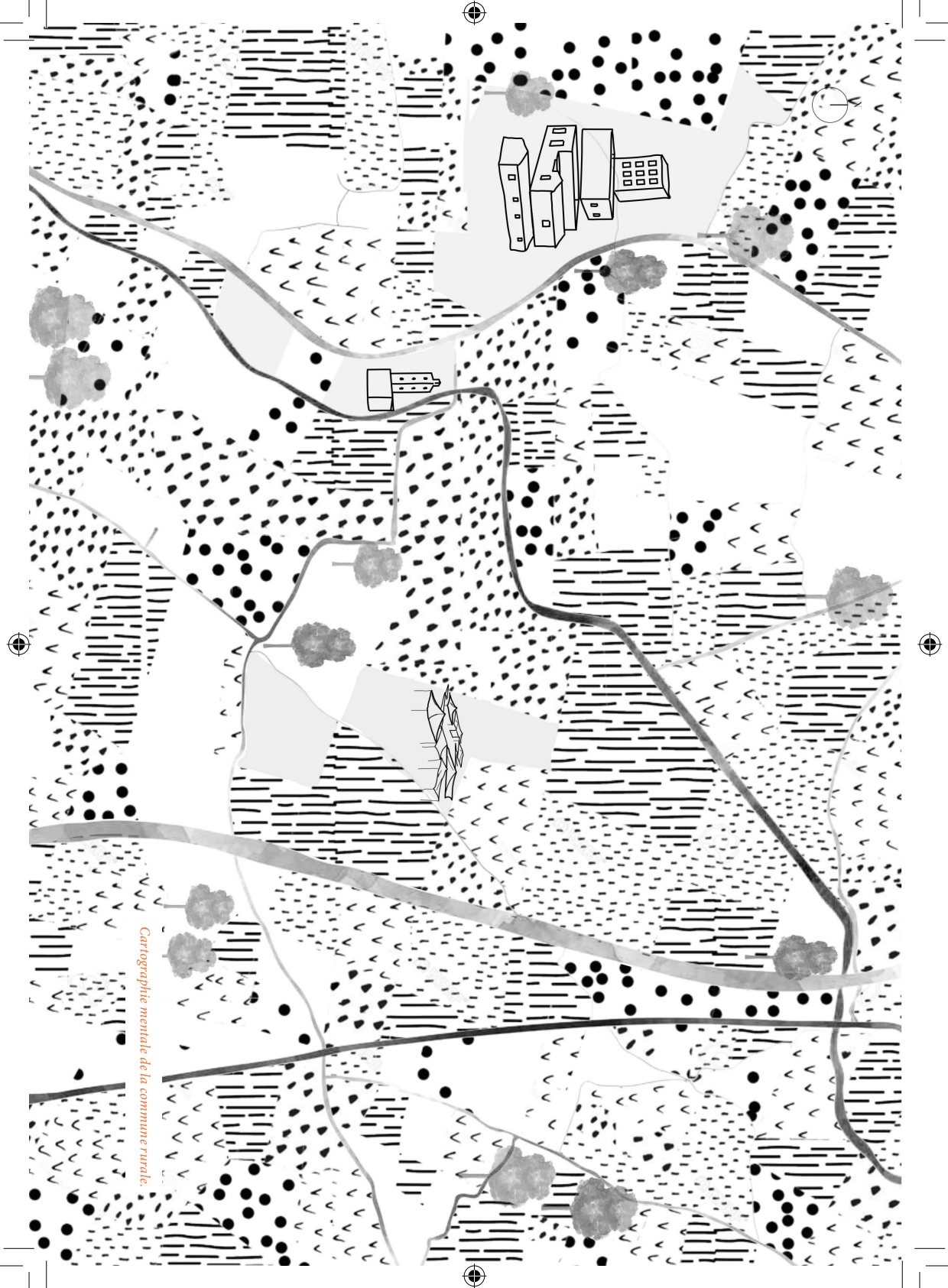
Ce sont eux qui se présentent au tribunal d'instance de Kénitra pour être indemnisés pour l'expropriation de leurs

terres, eux qui affirment produire des cultures biologiques et les vendent dans un marché régional, eux qui préfèrent adopter un circuit court pour la commercialisation de leurs produits. Toutes les transformations que ce village a subies, les micro situations relevées, et les traces précisément situées et soulignées ont fait de ce territoire un point d'intersection de diverses trajectoires.

« Et toi, que vas-tu faire pour nous ? » C'est la question à laquelle j'ai tenté de répondre. Une prise de recul sur la situation a fait ressortir un besoin d'implication. Le travail de recherche scientifique a posé le socle d'une réflexion à pousser en tant qu'architecte, lors de mon projet de fin d'étude. L'architecte qui analyse et raconte change de rôle pour tenter d'être force de proposition avec les outils dont il dispose. Avec l'association de la commune (Espoir Mnasra) et les habitants qui se sont joints à plusieurs ateliers de travail à Mnasra ou Kénitra fin 2019, l'envie de proposer une solution pour améliorer le quotidien du village de Mnasra naît. Comment redonner à ce village une chance de s'intégrer dans le paysage urbain, grâce aux éléments qui ont été révélés par l'enquête, et à l'aide des habitants ?

La ligne existe, il ne s'agit pas de l'ignorer, mais de la prendre en compte dans le processus de réactivation de ce village. Pour se faire, le marché du village sera l'entrée dans le projet, le développer est une opportunité pour redynamiser et réactiver cette commune. De plus, voir le marché au sein de la ligne de train, c'est voir la ligne sous un autre prisme. Au lieu de la considérer comme un acteur du déclin de Mnasra, elle peut être vue comme un agent échangeur qui permet de faire voyager des marchandises, d'une gare à l'autre, ou d'un marché à l'autre.

L'objectif de mon PFE est de donner une dimension plus large à ce marché, qu'il soit un équipement hybride lu aux trois échelles du territoire. Nationale, avec la prise en compte de l'échange de marchandises grâce à la ligne grande vitesse qui parcourt le territoire marocain. Régionale pour son rayonnement dans le Gharb et l'importance des terres et cultures de la région retrouvées dans le marché. Et enfin locale pour sa place dans la commune rurale de Mnasra, le travail



Cartographie mentale de la commune rurale.

sur sa desserte et sur les liens qu'il tisse avec les habitants et agriculteurs du village. Enfin, dessiner ce marché est aussi un prétexte pour y injecter des programmes qui manquent dans la commune, de combiner la place du marché avec des locaux pour l'association Espoir Mnasra qui lutte pour l'indemnisation des expropriations, mais aussi une coopérative pour les jeunes agriculteurs du village, des serres collectives, etc.

Conclusion

La construction de la Ligne à grande vitesse (LGV) Casablanca-Tanger est perçue comme une atteinte au cadre de vie par une grande partie de la population de Mnasra dans la région du Gharb. Mais la spécificité de ces acteurs est leur non-résistance durant ces longs mois de chantier qui ont endommagé les terres, les cultures, la végétation et le paysage du village. À l'issue du travail de recherche, des impacts ont été relevés sur l'activité pastorale, la circulation des habitants et celle des marchandises. De nombreux agriculteurs ont été affectés par la dépréciation des terrains concernés par le tracé de la LGV à l'échelle régionale.

Mais résister en tant qu'architecte, c'est peut-être aussi être force de propositions. À la suite du travail de recherche, un certain nombre d'habitants de la commune rurale de Mnasra avec qui j'ai gardé contact ont répondu présents au jeu du projet architectural dans le contexte de la préparation de mon PFE. Avec l'aide de cette communauté, nous avons essayé de concevoir en 2020 un projet qui répondrait à leurs attentes et frustrations, et qui pourrait recréer une partie ce qui a été perdu à Mnasra depuis l'arrivée de la LGV. Pour aller de l'avant, et lutter pour des solutions durables dans leur commune, la place de l'architecte a d'abord été de raconter leur histoire, puis de tenter d'imaginer un projet qui mêle artisanat local et commerce agricole pour aller de l'avant.

Pour aller plus loin

Livres

BEAUJEAU-GARNIER J. et TROIN J.-F. : Les Souks Marocains, 1977. Annales de Géographie, t.86, 475, Paris, 1975.

[L'ouvrage recueille les différentes formes que peuvent avoir les souks marocains, cartographiés. Les spécificités de ces marchés nomades, mais aussi leurs points communs.]

BENZAKOUR S. : Essai sur la politique urbaine au Maroc, sur le rôle de l'État. Casablanca : Éditions maghrébines, 1978.

[La politique urbaine marocaine décortiquée pour en comprendre ses différentes strates. Le livre décrit les mécanismes de décisions qui sont difficilement lisibles sur les projets urbains en eux-mêmes.]

CAVAILLÉ .F : L'expérience de l'Expropriation : appropriation et expropriation de l'espace. Paris : Lux, 1999.

[Fabienne Cavallé décrit le principe d'expropriation grâce à un fil directeur qui permet de mieux l'appréhender. Elle souligne les réactions qui émanent de cette expérience et analyse ses conséquences sur les habitants.]

DAMGHI A. : Éléments sur le projet de Ligne à Grande Vitesse au Maroc. Rabat : Cap Démocratie Maroc, 2011.

[Un rapport complet et précis sur le projet de ligne à grande vitesse, des objectifs initiaux aux éléments techniques de sa construction.]

GARNIER J.-P. : La "Métropolisation", stade suprême de l'urbanisation capitaliste. Paris : Avatarium, 2013.

[Jean-Pierre Garnier met en lumière le phénomène de "métropolisation" de plus en plus présent dans les politiques urbaines, à travers le territoire et le contexte socio-économique où on le retrouve.]

GIROUD M. : Résister en habitant : Les luttes dans les quartiers populaires à l'épreuve du renouvellement urbain. Contretemps, 2015.

[Un ouvrage qui traite du thème de la résistance en urbanisme. Matthieu Giroud décrit des quartiers populaires mais la réflexion est universelle.]

NAJI S. : Architectures du bien commun. Pour une éthique de la conservation. Paris : Métis Press, 2019.

[Salima Naji présente la notion du commun dans un contexte de projets marocains. Riche d'exemples, l'ouvrage rassemble les notions d'appartenance, de soin, de conservation et de maintenance.]

Les acteurs rencontrés

M. Walid, agriculteur (ainsi que les membres de sa famille);

M. Imad, agriculteur;

M. Ali, agriculteur et membre de l'association Espoir Mnasra;

M Irane, commerçant;

Yassine N, conseiller de mise en valeur agricole;

Alia R, agence urbaine de Kénitra;

Amina F, chargée de communication Office Nationale des Chemins De Fer.

7



Un rêve qui s'achève

Au-delà de l'illusion de Tindaya

Miguel Martín Carballo

« Au-delà des discussions [...], la montagne Tindaya semble sourire avec la certitude de savoir qu'elle se défend; et si par le passé elle a laissé l'humain déployer son potentiel symbolique, économique et utilitaire sur son sommet, ses pentes et ses alentours, aujourd'hui elle attend son avenir avec une admirable sérénité. »⁵³

Voici peut-être la morale d'une histoire qui associe une montagne aux humains qui l'habitent (et l'ont habitée), lesquels ont tissé avec elle des liens « symboliques, économiques et utilitaires » qui perdurent jusqu'à nos jours. La montagne en question y apparaît personnifiée, elle se défend et elle sourit, telle une entité surnaturelle.

C'est aussi une histoire faite de conflits. En effet, si Tindaya est une montagne sacrée, elle est aussi une ressource minière ou encore un lieu qui échappe à la morale chrétienne. Cette histoire commence avec les premiers habitants autochtones et elle connaît des développements récents. Deux grands projets, deux regards très différents sur le paysage et le patrimoine archéologique sont désormais en lice : une œuvre de land art creusée au cœur de la montagne ou un parc archéologique. Une intervention artistique spectaculaire et généreuse ou un projet d'aménagement moins invasif, mais plus conservateur. Autour de ces deux projets circulent une nuée d'acteurs et d'événements, s'enchevêtrant jusqu'à la confusion. Dans une atmosphère de tensions, Tindaya est devenue un trophée dont il faut s'emparer.

Ce conflit dure depuis trois décennies. Au sommet de la montagne, tout semble pourtant inaltérable. Rien n'a changé au gré de la succession des événements. Tout semble figé par la magie des lieux et le mysticisme des hommes. La montagne sacrée, la montagne des sorcières : comment puis-je l'approcher et percer ses secrets ?

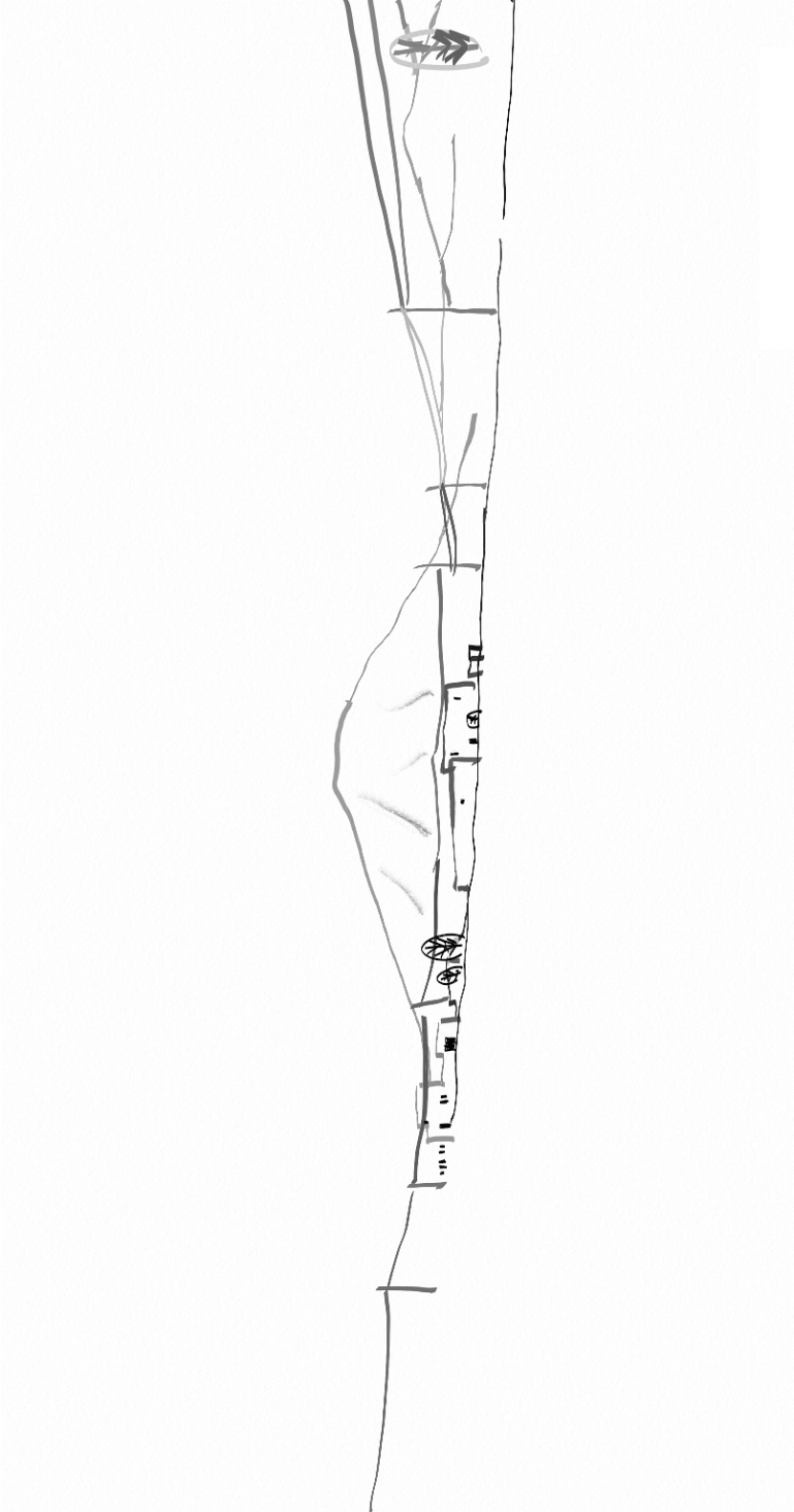
Une île, deux mondes

En survolant la montagne en avion, je comprends ce qui la distingue tellement. Avec ses 401 mètres d'altitude, elle n'atteint pas une hauteur remarquable. C'est une petite montagne, mais elle est située dans un paysage incroyablement plat ; elle est entourée de vastes plaines désertiques et poussiéreuses qui finissent dans l'océan. Voilà le paysage caractéristique de l'île de Fuerteventura dans l'archipel des Canaries : une topographie très contrastée, un terrain très aride, et un paysage paradisiaque avec ses « plages infinies de sable doré et eaux turquoise » comme le promet une campagne publicitaire de l'office de tourisme insulaire.

Cette île, très inhospitalière dans ses terres, est très attractive sur ses côtes. Grâce au climat subéquatorial qui fait la fierté de ses habitants, elle offre ses plages aux touristes toute l'année. Les bains de soleil et de mer, la navigation à voile et les activités sportives comme le surf ou le kite réjouissent les nombreux Européens du Nord qui voient dans les Canaries l'endroit idéal pour échapper aux rigueurs de l'hiver. Ce tourisme balnéaire est cependant synonyme de destruction de nombreux écosystèmes terrestres et marins.

Dès lors que l'on s'aventure à l'intérieur de l'île, la situation change drastiquement. Les non-connaisseurs découvrent un paysage très différent qui ne présente presque pas d'arbres et de végétation. La chaleur et la sécheresse peuvent paraître angoissantes par moments. Face à nous, il n'y a qu'une terre desséchée à travers laquelle serpentent des kilomètres de routes. De loin en loin, se dressent quelques maisons en pierre, et des troupeaux de chèvres circulant à leur gré, en silence, sans

Tindaya au loin. Croquis de l'auteur.



perturber le calme qui règne sur ce territoire. Sur la route, je n'entends que le bruit du vent et des véhicules.

Au milieu de l'île se trouve le village de Tindaya. Il s'agit d'une petite agglomération qui compte moins de 600 habitants, rattachée à la commune de la Oliva. Arrivé sur place, je découvre la Casa Alta. Inscrite en tant que Bien d'Intérêt Culturel, cette « maison grande » date du XVIII^e siècle et doit son nom au fait d'avoir un étage, toute une prouesse technique à l'époque.

Le matin, on croise généralement peu d'habitants dans les rues, la plupart étant au travail, sûrement en dehors du village. Il faut parcourir 200 mètres environ pour retrouver la montagne, derrière le village. Devant moi, une voiture de location s'arrête. Ce sont des vacanciers, parlant l'anglais, prêts à gravir la montagne. Cette randonnée, aujourd'hui interdite, est effectuée par de nombreux touristes tous les jours. Elle conduit au sommet où se trouvent les « pieds » les plus célèbres de l'île de Fuerteventura : les *podomorphes* de Tindaya.

Des pieds gravés sur la roche

Gravés sur la roche, 300 pieds d'une quarantaine de centimètres de long, représentés par paires, ont en effet été retrouvés au sommet de la montagne de Tindaya en 1978. Cette découverte est attribuée à Pedro Carreño, habitant de la commune et historien autodidacte. Il est aussi un passionné des coutumes locales et fondateur du musée des traditions, une ancienne maison du bourg de la Oliva transformée en galerie d'exposition. Je vois beaucoup d'outils agricoles artisanaux accrochés aux murs. Je ne vois aucune trace de cette fouille archéologique.

Les *podomorphes* sont désormais présents un peu partout sur l'île, à travers des logos d'institutions publiques comme sur des affiches commerciales. Leur origine remonterait aux Mahos, le peuple aborigène qui habitait Fuerteventura avant l'invasion de l'île par les Normands au XV^e siècle, résultant dans l'annexion au Royaume d'Espagne.

« Ne crois pas à ces conneries. Ce sont des histoires d'ivrognes », m'a dit un voisin pendant qu'il donnait à manger au bétail. J'étais allé rendre visite à sa mère, Antigua, une nonagénaire voisine du village et son fils essayait de me convaincre qu'il connaissait l'auteur des gravures. Sa mère, elle, n'a rien voulu dire.

Aujourd'hui encore, nombre d'habitants ne croient donc pas aux origines aborigènes des *podomorphes*. En quelque sorte, c'est compréhensible. Cette montagne, sacrée pour les Mahos, ne l'est pas forcément pour les Tindayenses. Ils lui donnent d'ailleurs parfois un autre nom : la montagne des sorcières. Tant que dominait la morale chrétienne, ce lieu un peu éloigné du village, sans l'être trop non plus, était idéal pour se défouler : boire, danser, avoir des relations sexuelles hors mariage, jouer à des jeux d'argent... Pour beaucoup, ces gravures ne sont donc que l'œuvre d'un plaisantin, d'un ivrogne qui s'est amusé. Certains, comme le fils d'Antigua, croient même savoir de qui il s'agit.

Pour d'autres, les gravures trouvées sur la montagne sont très importantes pour la connaissance de la culture Maho. Selon le Cabildo de Fuerteventura, leur étude nous permet de comprendre « le monde magique et religieux de la culture pré-européenne de l'île »⁵⁴, même si l'on ne connaît pas encore leur vraie finalité : rendre la justice, affirmer une forme de possession du territoire, célébrer des rituels à caractère magique et astronomique, etc⁵⁵.

La pierre de la montagne magique

D'autres regards encore se sont tournés sur la montagne. En 1982, l'entreprise locale Canteras Cabo Verde y a obtenu des concessions minières. Les autorités régionales lui ont permis d'exploiter quatre carrières sur les montagnes de Tindaya et de Tebeto, cette dernière située à deux kilomètres au sud-ouest du village.

L'objectif était d'extraire du trachyte. Cette pierre

Podomorphes gravés sur la roche. Photo prise par l'auteur.



volcanique, aux teintes rose clair, est connue pour sa grande valeur ornementale. Vendue en plaquettes, on la retrouve sur de nombreuses façades de bâtiments publics des îles de l'archipel canarien. Le bureau du président du Cabildo de Fuerteventura, par exemple, est décoré avec cette pierre.

Dès leur ouverture, les carrières ont rapidement posé problème. L'extraction sur les versants de la montagne a mis en danger les gravures aborigènes. En effet, les lourdes machines ont engendré des vibrations qui se sont propagées jusqu'au sommet. Une certaine dégradation des pétroglyphes a pu être constatée. La cohabitation entre les activités industrielles des carrières et les fouilles archéologiques s'est ainsi révélée impossible.

Que pouvait-on faire? Les *podomorphes* ne pouvaient être déplacés vers un musée, car coupés de leur contexte ils auraient difficilement pu être étudiés et interprétés par les scientifiques. Il était tout aussi difficile de revenir sur les concessions minières. L'investissement étant déjà réalisé, les carriers n'allaient pas renoncer à leurs profits. Les lois encadrant l'activité minière semblaient par ailleurs s'imposer à celles qui protègent le patrimoine historique.

Des solutions juridiques ont finalement été adoptées. En 1985, les *podomorphes* de Tindaya ont été déclarés Bien d'Intérêt Culturel (BIC), en tant que vestiges archéologiques. Cette protection s'est néanmoins avérée insuffisante car elle se limitait au sommet de la montagne.

Il y a eu ensuite des démarches pour protéger aussi la montagne dans son entièreté. D'abord, en 1987, elle a été classée Espace Naturel Protégé des Canaries, quatre ans avant d'être requalifiée en tant que Monument Naturel. En 1990, l'espace autour de la montagne a été déclaré Aire de Sensibilité Écologique. Concrètement, l'accès à la montagne a été fermé aux randonneurs, interdiction qui est encore d'actualité. En revanche, aucune de ces protections réglementaires n'a remis en cause l'activité des carrières. Le temps passait, et de nouvelles concessions minières étaient sur le point d'être attribuées.⁵⁶

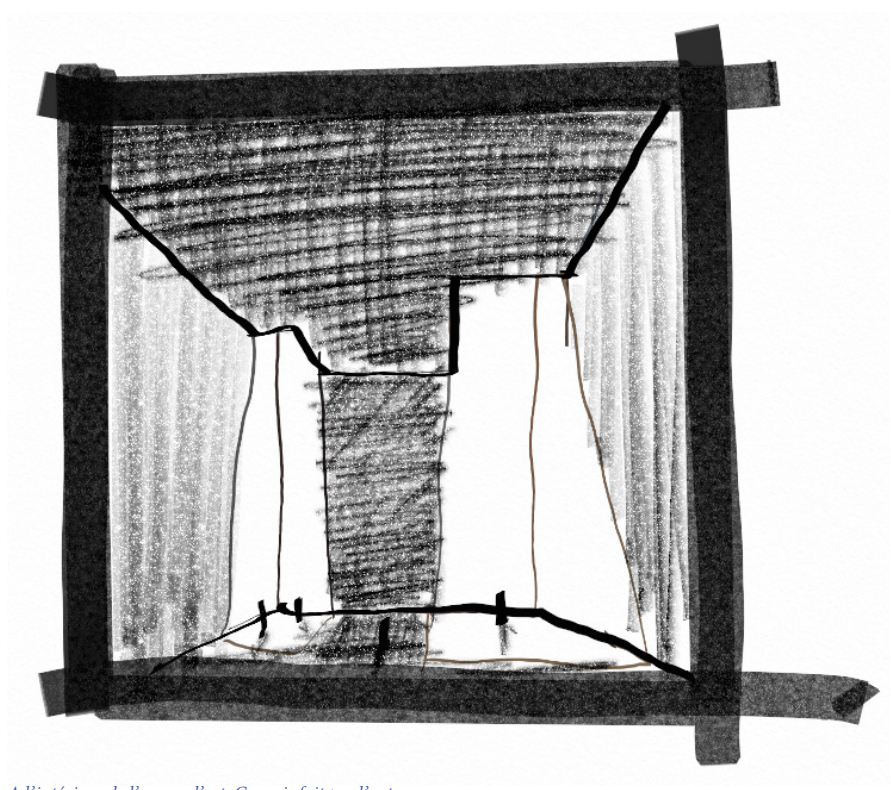
Le rêve d'un artiste

Au milieu des années 1990, une solution beaucoup plus ambitieuse se préparait, en coulisse, par le gouvernement régional, laquelle était susceptible de satisfaire les deux parties.

C'est ainsi qu'a été publié le Plan Especial de Tindaya à la demande de la Viceconsejería de cultura y deportes⁵⁷. Les auteurs de cette étude prospective sur le territoire, l'architecte Miguel Fernández-Aceytuno et la chercheuse Jovanka Vaccari Barba, proposaient la création d'une « station culturelle » à Tindaya, expression qui revient plusieurs fois dans le travail de l'architecte. Une station culturelle, aussi appelée station de paysage, permet de délimiter et protéger un lieu connu par sa valeur historique, paysagère, culturelle, et de la redynamiser par une série d'interventions, notamment artistiques.

Pour Tindaya, c'est le sculpteur d'origine basque Eduardo Chillida qui a été approché. L'artiste a répondu avec une proposition époustouflante : créer par excavation un grand espace cubique de cinquante mètres de côté, au cœur de la montagne de Tindaya. Deux cheminées verticales éclaireraient naturellement cette grotte artificielle, et un passage horizontal servirait d'accès aux visiteurs. L'espace était représenté par une série d'images et de dessins très minimalistes et oniriques qui ne laissaient voir aucune présence humaine. La propre matière de la montagne constituait les murs et les sols. Aucun élément n'était rajouté, aucune structure pour retenir la masse et les mouvements de la montagne. Baptisée de manière énigmatique « Monument pour la tolérance », l'œuvre qui serait la dernière du sculpteur basque⁵⁸, lui avait été révélée dans un rêve prémonitoire...

Les différentes instances dirigeantes régionales (Gouvernement des Canaries) et insulaires (Cabildo de Fuerteventura) ont approuvé le projet de Chillida. Très connu en Espagne, mais aussi à l'étranger, celui-ci était prédisposé à mettre sa notoriété au service des ambitions des élus canariens. C'est ainsi qu'était déployé le discours dans les médias. Chillida était un génie qui venait offrir son ultime œuvre à l'île de



A l'intérieur de l'œuvre d'art. Croquis fait par l'auteur.

Fuerteventura. Manuel Hermoso, président régional à l'époque déclarait alors l'opération Tindaya comme « projet d'intérêt pour les îles »⁵⁹.

Le concept de Station culturelle, novateur à l'époque, venait s'ajouter aux outils administratifs mis en place précédemment (BIC, Monument Naturel, Aire de sensibilité Écologique) et renforçait la valeur de la montagne. Dans leur discours, l'œuvre de Chillida constituait la raison d'être de l'opération. Grâce aussi à la renommée de son auteur, elle permettait la création d'un dispositif opérationnel, très coûteux et ambitieux, qui compensait la fermeture des carrières avec le produit de l'extraction généré par la création de l'œuvre monumentale.

Curieusement cette œuvre est divergente par rapport à la trajectoire de l'artiste. Jusqu'à présent, ses sculptures étaient constituées comme des objets (de toutes tailles), non pas comme des espaces. Le « Monument pour la tolérance » spéculait avec les notions de sculpture et d'architecture, inédites jusqu'à présent dans l'œuvre de Chillida. En d'autres mots, on était face au « Chillida » le moins « Chillida » de l'artiste⁶⁰.

C'est ainsi que de nouveaux acteurs rejoignaient une équipe qui se voulait gagnante : l'ingénieur civil J.A. Fernández Ordóñez (plus tard, remplacé par son fils l'architecte L. Fernández-Ordóñez) et le bureau d'études londonien Arup, de réputation internationale. Une entreprise mixte a aussi été créée pour réaliser l'opération : Proyecto Monumental Montaña de Tindaya (PMMT).

Cette nouvelle approche du problème de la montagne était très séduisante. Quoi de mieux que l'art contemporain pour sauver les gravures rupestres de Tindaya ? L'objectif était ambitieux : conjuguer préservation du patrimoine et création novatrice. Un nouveau type de tourisme semblait pouvoir être mis en place. Le projet était coûteux, mais serait rentable au long terme selon ses concepteurs. Il ouvrait de nouvelles perspectives à l'archipel.

Les émissaires de la montagne

Le projet a eu des détracteurs dès le début. En effet, une multitude de questions restaient en suspens. Jusqu'à quel point l'œuvre d'art protégerait les vestiges archéologiques ? Si l'activité des carrières provoquait des vibrations jusqu'au sommet, le chantier prévu pour la réalisation de l'œuvre de Chillida n'allait-il pas provoquer les mêmes dommages aux *podomorphes* ? Pire, compte tenu des dimensions de la cavité à creuser, la montagne ne risquait-elle pas de s'écrouler ? L'écosystème environnant était-il hors de danger ?

Ceux qui posaient ces questions étaient, dans un premier temps, des activistes et des organisations écologistes qui étaient préoccupés par l'avenir des espaces naturels de l'île. Il y avait aussi des personnalités du monde de l'archéologie qui s'inquiétaient de perdre une des découvertes les plus importantes sur le mode de vie des premiers habitants de l'archipel. Ces détracteurs du projet de Chillida mettaient en avant la protection des *podomorphes* mais aussi de la montagne dans son ensemble.

La majorité de la population de Fuerteventura, ainsi que la plupart des élus locaux, voulaient néanmoins aller de l'avant avec l'œuvre de Chillida⁶¹. Celle-ci était vue comme une nouvelle façon de programmer le secteur touristique de Fuerteventura, jusque-là principalement tournée vers le balnéaire. Le projet était ainsi présenté comme une alternative à la destruction du littoral et comme une source de création d'emplois.

Un tournant survint avec l'affaire judiciaire économique qui éclata au sein du Parlement des Canaries. L'opposition, représentée à l'époque par le parti Socialiste, a fait état d'irrégularités dans l'opération lancée par Coalicion Canarias, alors à la tête du Gouvernement des Canaries et du Cabildo de Fuerteventura. Cabo Verde, l'entreprise ayant obtenu les concessions minières, avait été dédommée d'une somme plus élevée que prévu pour arrêter son exploitation. De plus, elle était actionnaire à 50 % de la société PMMT, dont le directeur a été accusé de fraude au Trésor Public.



La gestion financière du projet n'était pas claire non plus, et ce n'est toujours pas le cas aujourd'hui. À l'époque, huit millions d'euros ont été versés en matière d'études, ce qui semblait très élevé, même pour une œuvre de cette envergure. Aujourd'hui, on compte entre dix-sept et vingt-six millions d'euros dépensés, alors que le chantier n'a pas démarré⁶². Tous ces éléments jetaient une autre lumière sur l'opération Chillida. Peut-être le projet n'était pas créé dans l'intérêt des îles et de ses habitants et seulement dans l'intérêt de quelques-uns. La suite était inévitable : après l'affaire judiciaire, la contestation devint populaire.

L'opération soutenue par le gouvernement régional était perçue comme la énième tentative de certains politiciens pour vendre des terres et empocher de l'argent. Probablement, l'origine non-canarienne de l'artiste n'a pas contribué à l'acceptation du projet par la population. « Encore quelqu'un de dehors qui venait faire ce qu'il en voulait au pays. Encore un godo⁶³ ! » C'était d'autant plus flagrant du fait qu'aujourd'hui encore on ne connaît que peu de choses sur ces populations aborigènes.

L'opposition au projet s'est enracinée dans le territoire, au sein de la population de Fuerteventura, mais aussi plus largement chez les Canariens dans leur ensemble. Au milieu des années 2010, le parti politique Podemos est devenu le porte-parole de l'opposition au projet au sein du Parlement des Canaries. Le slogan de cette résistance, « Tindaya no se toca », est devenu médiatique. « On ne touche pas Tindaya », voilà la déclaration de ceux qui refusaient l'intervention de Chillida sur la montagne. Leur objectif était la préservation de ses écosystèmes et de son patrimoine archéologique.

Cette résistance a pris une dimension identitaire. « On ne touche pas à Tindaya », « sauvons Tindaya », « la montagne sacrée de nos ancêtres mahos/amazighs, laissez la montagne tranquille » ... Autant de mots d'ordre qui personnifient la montagne en l'associant systématiquement à la culture aborigène de l'île, en lien avec les cultures berbères nord-africaines. On voyait ces gestes aussi dans la rue. J'ai moi-même



porté un T-shirt revendicatif en dépit de la fascination que j'avais envers les images de l'œuvre de Chillida.

D'un seul coup, la montagne de Tindaya apparaissait sur de nombreux clips musicaux, sur des courts-métrages sur la vie des Mahos, sur des photographies de la montagne retouchées numériquement en lui donnant un air mystérieux... Ces manifestations médiatiques n'avaient pas toutes une grande valeur artistique, mais elles ont contribué à enrichir, au cours des dernières années, un mouvement de résistance qui n'avait pas les mêmes moyens que les institutions publiques.

Ces activistes sont venus de tous les coins des Canaries pour protéger la montagne : sa forme, son histoire, sa matière, les *podomorphes*, les écosystèmes. Ils étaient les émissaires d'une entité géologique qui, malgré la mythologie construite autour d'elle, ne pouvait pas se défendre toute seule. En alternative à l'opération gouvernementale, ils proposaient un projet plus simple, certes, mais aussi moins cher et moins risqué. Il était basé sur deux axes : réhabiliter les gravures déjà endommagées et les rendre accessibles aux visiteurs. Ils proposaient la création d'un parc archéologique.

Il n'y a pas beaucoup d'informations sur ce projet pour l'instant. À la différence de la campagne de diffusion de l'œuvre de Chillida, il n'y a pas d'images sublimes et ésotériques. Il n'y a pas non plus un auteur emblématique derrière pour légitimer la démarche.

Le projet de parc archéologique nécessitait le support des institutions compétentes : le Cabildo de Fuerteventura et le Gouvernement des Canaries. Or, celles-ci ont été dirigées presque systématiquement par Coalición Canaria jusqu'en 2019 qui n'allait pas prendre position contre ses anciens dirigeants. En septembre 2020, un communiqué a été publié concernant l'avenir de Tindaya. Les rôles ont été inversés. Les limites du BIC appliquées aux fouilles archéologiques ont été redessinées afin de prendre en compte la totalité de la montagne. Le Gouvernement des Canaries, représenté cette fois-ci par la coalition PSOE-Podemos, s'engageait à « arrêter le projet de

Chillida » et à créer le parc archéologique⁶⁴. Il dénonçait les incohérences des gouvernements précédents concernant la stratégie de protection des gravures aborigènes, et annonçait la réalisation d'un grand parc archéologique insulaire.

Génie du lieu ou table rase

Un quart de siècle après la première présentation de l'œuvre imaginée par Chillida, celle-ci semble plus que jamais irréalisable. D'ailleurs, deux des acteurs fondateurs du projet sont décédés : Eduardo Chillida, en 2002, et Fernández-Aceytuno, qui a renié l'opération Chillida avant son décès en 2004.⁶⁵ Au-delà des ambitions cachées des politiciens rattachés au projet, qui semblent être confirmées d'après l'affaire judiciaire, l'opération portée par le Gouvernement des Canaries posait une question pertinente pour l'avenir de la région : quel type de tourisme faut-il développer aux Canaries ? Elle est encore plus d'actualité aujourd'hui du fait des conséquences destructrices évidentes à venir avec le changement climatique sur les îles.

Initialement, l'opération montée autour de l'œuvre de Chillida avait comme objectif de protéger la montagne en créant un site touristique alternatif à l'industrie balnéaire. L'accent mis sur l'archéologie, le paysage et l'art contemporain n'était pas nouveau dans l'archipel. Dès les années 1970, l'île de Lanzarote avait déjà parcouru ce chemin. Sur les sites de Jameos del Agua et de Taro de Tahiche, l'artiste local César Manrique avait expérimenté avec succès un travail de valorisation du patrimoine historique et environnemental de l'île en dialogue avec des installations artistiques. Rapidement, Lanzarote a su développer une offre touristique plus qualitative que quantitative et s'est construit une notoriété internationale.

Le Gouvernement des Canaries voulait-il reproduire le même phénomène à Fuerteventura ? Certaines personnes partagent cette idée. « Moi, je crois que c'est fort probable », m'a avoué Pedro Carreño lors de ma visite au musée. L'architecte Fernández-Aceytuno, qui était à l'origine du projet, avait lui-même travaillé sur l'île voisine quelques années auparavant. On

se demande alors si le projet dirigé par le Gouvernement des Canaries allait-il vraiment changer le paradigme touristique des îles. Certainement pas.

Le parallèle entre l'œuvre de Manrique à Lanzarote, réalisée entre les années 1960 et 1990, et l'œuvre de Chillida proposée à Fuerteventura dans les années 1990 est évident : un auteur-génie derrière le projet, une volonté de créer des œuvres qui redéfinissent l'identité du territoire, une spéculation théorique autour des concepts d'art, d'architecture et de paysage. De plus, et malgré leurs différences chromatiques, l'œuvre picturale de Chillida et de Manrique est plastiquement similaire.

Mais on trouve aussi des divergences importantes dont il faut tenir compte. Les enjeux ne sont pas les mêmes (vestiges aborigènes, taille du projet, budget prévu) et l'époque a changé. Il est notable qu'il n'y a jamais eu d'implication des citoyens dans l'opération Chillida. Aucune consultation publique ou table ronde n'a été organisées. Le choix de l'artiste n'a pas fait l'objet d'un concours public, chose étonnante au vu des sommes dépensées. Le caractère peu démocratique du processus engagé s'est traduit par un déséquilibre entre les bénéficiaires économiques de l'opération.

L'articulation de ces détails montrait un projet qui manquait de la sensibilité nécessaire pour agir dans un tel lieu. L'œuvre de Chillida n'était pas la matérialisation du génie du lieu, mais plutôt d'une table rase de son contexte.

Sortir des limbes

Les efforts de Coalición Canaria, toujours fidèle à son projet, n'ont pas abouti. La présence de Chillida n'est qu'un rêve lointain, un cauchemar pour certains, dont on entend parfois encore les échos. En visite aujourd'hui sur le site, on peine à croire à toute cette histoire. Comment a-t-on pu imaginer une opération d'une telle ampleur dans cet endroit désertique si particulier? Les indices sont là. Les affiches rappelant l'interdiction de gravir la montagne, les carrières désormais désaffectées, les trous de forage réalisés lors des études

géotechniques...

Le projet de Chillida incarnait un modèle de plus en plus contesté, surtout dans un contexte de crise économique, politique et plus récemment sanitaire. C'était l'époque de l'architecture-spectacle, caractérisée par des projets monumentaux, conçus par de grandes célébrités du monde entier. C'était surtout une œuvre contradictoire qui finalement ne protégerait pas les *podomorphes*, mais se plaçait plutôt devant eux et la montagne. Au lieu de la protéger, l'œuvre d'art de Chillida engloierait Tindaya.

À la suite de ces événements, il nous faut rester prudents. « L'opération Chillida n'était pas bonne pour Tindaya! Ce n'était qu'une façon d'empocher de l'argent de la part de Coalicion Canarias! » Ce genre de déclarations, que l'on entend régulièrement, nous enfonce dans la brume. L'opération Chillida visait à l'origine donner une solution à travers un projet urbain à des problèmes du territoire obstrués par les concessions minières attribuées.

Si bien qu'aujourd'hui l'espoir repose sur le nouveau projet de parc archéologique, qui viserait à protéger Tindaya – les vestiges des mahos, sa matière, ces écosystèmes –, on n'a pas encore beaucoup d'informations sur ce dernier. L'espoir renaît, certes, mais le diable est dans les détails. On se situe dans un scénario fragile dû au manque d'information. On s'interroge à présent sur les dynamiques publiques et démocratiques qui seront déployées pour communiquer avec la citoyenneté, sur les types d'acteurs auxquels on fera appel, sur les objectifs à atteindre, sur l'avenir du foncier situé à l'intérieur des limites du BIC...

Cette dernière question est capitale pour certains des Tindayenses. Quand je les questionnais sur les différents regards portés sur la montagne, ils n'ont pas voulu donner leur avis. Mais ils étaient préoccupés par le sort qui serait réservé à leurs maisons, situées au pied de la montagne. On ne connaît pas le destin de ces parcelles délimitées, pour la plupart abandonnées aujourd'hui, il n'en a jamais été question.

L'architecte Fernández-Aceytuno n'avait finalement pas complètement tort sur un point à l'époque. Les œuvres d'art peuvent servir à générer de profondes émotions et mobiliser les énergies citoyennes. Le temps a montré que des interventions artistiques peuvent apparaître autour de cette montagne, même si ces manifestations artistiques ne sont pas d'artistes notoires. Il pourrait s'agir d'une des voies possibles pour valoriser le patrimoine de Tindaya.

À présent, c'est aux instances publiques, anciens parrains de l'opération de Chillida, le Gouvernement des Canaries et le Cabildo de Fuerteventura, de venir matérialiser ce nouveau positionnement par rapport à Tindaya. Pour l'instant, on ne peut qu'attendre.

Pour aller plus loin

Livres

CHILLIDA E. : *Chillida 1980-2000*. Barcelona : Fundación « La Caixa », 2007.

[*Monographie du sculpteur qui nous aide à comprendre son œuvre*]

CHILLIDA E. : *Montaña de Tindaya, Eduardo Chillida*. Las Palmas de Gran Canaria : Gobierno de Canarias, 1996.

[*Ouvrage contenant le matériel produit par le sculpteur pour l'opération Chillida*]

ZIESE S. : *Elogio de la naturaleza. La relación entre el hombre y la naturaleza en la obra de Eduardo Chillida y el romanticismo alemán*. GRIN Publishing, 2009. Version numérique.

[*Texte qui explore les liens entre l'œuvre du sculpteur et la nature*]

Articles

ALONSO FERNÁNDEZ-ACEYTUNO J.-M. : « Las piedras asombradas de Tindaya ». Article de journal, *La Provincia*, 23 juillet 1998.

[*Lettre adressée à Eduardo Chillida, et publiée ultérieurement dans le journal, dans laquelle Fernández-Aceytuno explique les raisons du projet et où il renie l'opération Chillida*]

GABINETE PRAC : *El Paradigma de Tindaya*. Plan Especial de Protección zona arqueológica Montaña Tindaya, La Oliva, Fuerteventura. Dirección general de patrimonio histórico. Viceconsejería cultura y deportes, Gobierno de Canarias, avril 1995.

[*Étude urbaine de la montagne de Tindaya, genèse de l'opération Chillida*]

PERERA BETANCORT M.-A. et BELMONTE J.-A.,
ESTEBAN C. et TEJERA GASPAR A. : « Tindaya : un
estudio arqueoastronómico de la sociedad prehistórica
de Fuerteventura ». *Tabona : Revista de Prehistoria
y de Arqueología*. [https://dialnet.unirioja.es/servlet/
articulo?codigo=242191](https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=242191)

[Article de recherche décrivant le site archéologique de Tindaya
et sa relation avec la compréhension de l'astronomie par les
mahos]

Vidéos

Despiertos TV. « Despiertos 04 : Tindaya ». 2017.
Youtube : [https://www.youtube.com/watch?v=I2_](https://www.youtube.com/watch?v=I2_CBkrKWpk&t=2658s&ab_channel=DespiertosTV)
[CBkrKWpk&t=2658s&ab_channel=DespiertosTV](https://www.youtube.com/watch?v=I2_CBkrKWpk&t=2658s&ab_channel=DespiertosTV)
[Épisode documentaire expliquant les événements entourant la
montagne, notamment l'affaire judiciaire]

Sites internet

Salvar Tindaya. Site internet : <https://www.salvartindaya.org/>
[Site internet qui a été utilisé par les détracteurs du projet pour
publier et réunir du matériel de protestation]

8



Toulouse Matabiau : la LGV n'aura pas lieu

Mathilde Carrer

Il est 11h09 en gare de Toulouse-Matabiau : mon train arrive à quai après quatre heures de trajet depuis Paris-Montparnasse. Pour rejoindre l'arrêt du bus 354 direction Saint-Loup-Cammas, où je dois me rendre pour retrouver des amis, il faut que je longe une petite portion du canal du midi, qui matérialise la limite entre le centre-ville de Toulouse et le faubourg Bonnefoy. Anciennement quartier maraîcher, ce faubourg s'est progressivement peuplé de cheminots après la construction de la gare en 1905. Il attire aujourd'hui de plus en plus de primo-accédants, les prix d'achat y étant environ 30 % moins cher que ceux de l'hypercentre pourtant accessible à pied en une dizaine de minutes. Le long du canal se déverse un flux automobile continu. Je bifurque à droite sur l'avenue de Lyon qui traverse tout le faubourg. Cette avenue est rythmée par une succession de restaurants de spécialités africaines et arabes, de pizzerias mais aussi des locaux d'artisans, d'une cordonnerie, d'une boucherie et d'un petit salon de coiffure. S'y est également installé en 1971 le renommé studio d'enregistrement Condorcet. Le reste se compose de logements ou d'autres petites boutiques en tout genre nichées dans des maisons ou petits immeubles de deux à trois étages en brique rose ou beige pour les plus anciens et les plus proches du canal et en crépi pour les quelques autres.

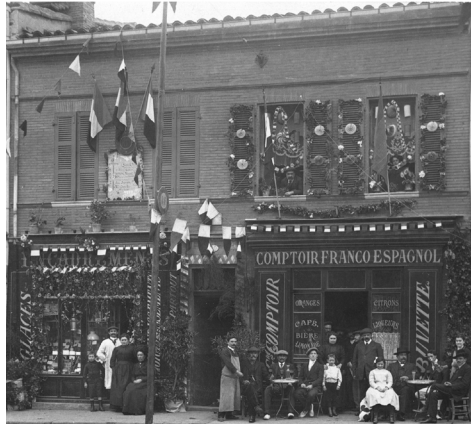
J'attends mon bus devant le numéro 10 de l'avenue. Autour de moi s'étend un paysage étrange : la mairie a organisé et financé un festival de photographie pour « égayer » les fenêtres murées de ce quartier en attente de réaménagement. Cette édition, intitulée « La Belle Vita », est consacrée à l'Italie : chaque bâtiment est ainsi confié à un photographe. Des portraits

d'anonymes italiens tirés d'archives photographiques en noir et blanc sont placés dans les ouvertures de fenêtres désormais aveugles. En s'approchant de la façade, on y lit ce commentaire tagué sur le mur : « Ici on remplace les vivants par des photos de gens. »

Pour comprendre cette phrase, il faut revenir en 2017 autour de trois lieux toulousains, à commencer par le 10, avenue de Lyon : la maison à côté de laquelle j'attends le bus.

1. 10, Avenue de Lyon, juin 2017

Un dossier posé sur la table et une tasse de café à la main, j'écoute Claudine et Félix, amis de famille de longue date, que je m'appête à retrouver à Saint-Loup Cammas. Ils sont les propriétaires et occupants de cette parcelle du 10, avenue de Lyon, comprenant logements et petits locaux commerciaux, regroupés mais indépendants au sein d'un même bâtiment en L assez profond : une maison *toulousaine*, et même *toulousaine à talons hauts* selon l'expression consacrée puisqu'elle comporte un étage. Elle est faite de briques roses traditionnelles de la région appelées « briques foraines », d'un toit en tuiles et de volets peints en bleu pastel comme on en voit, de moins en moins, dans la région. Une association a été montée en 2006, par Bernard Auriol, pour préserver les « Petites Toulousaines » des promoteurs immobiliers. En effet, ces derniers mettent de plus en plus la main sur les faubourgs de la ville et donc sur ces maisons traditionnelles de petite hauteur qui représentent un foncier facilement revalorisable économiquement par la construction de plusieurs appartements. Ainsi, un propriétaire de ce type de maison, vendeur de son bien, se verra souvent proposer par un promoteur plus du double de l'estimation financière faite par une agence immobilière. De plus, si l'on s'attarde un peu en centre-ville, on constate qu'une partie des immeubles ayant l'air typiquement toulousain n'arborent en fait qu'un parement en brique rose apposé sur une structure en béton : en effet, les briques en matériau synthétique, en plus d'être moins chères, sont plus légères et peuvent ainsi être collées plus facilement sur un isolant extérieur.



*La maison depuis
l'avenue de Lyon, Photos
personnelles, 2017*



Au début du XX^e siècle, les arrière-grands-parents de Claudine ont acheté cette maison construite en 1850 et en ont transformé le rez-de-chaussée en « Comptoir-buvette espagnol ». Ils y vendaient alors des produits d'Espagne et notamment des îles Baléares, dont ils sont originaires. La grand-mère de Claudine reprend le commerce dans les années 1920 et épouse un sportif qui transforme une petite partie de la maison en salle de gymnastique, qui correspond aujourd'hui à une salle de Qi Gong. Le café occupe jusqu'en 1960 les locaux commerciaux du rez-de-chaussée donnant directement sur l'avenue de Lyon, repris ensuite par le père de Claudine pour y mener son activité de droguiste.

Depuis, le café a laissé la place à une agence d'architecture et à l'atelier d'une couturière. On retrouve dans une autre partie de la maison l'atelier d'un peintre, deux cabinets de psychologues et donc une salle de gymnastique Qi Gong. Claudine et Félix habitent au premier étage et louent à des étudiants un petit studio en duplex à l'extrémité de la propriété, qui donne sur le jardin de la cour et son imposant jasmin. Lorsqu'il n'est pas occupé, ils y logent des élèves de l'Alliance Française (de 18 à 70 ans). La maison, toujours occupée par des amis de passage, est d'ailleurs plébiscitée de par sa proximité avec la gare et le centre-ville. Ils y hébergent souvent aussi gracieusement des professionnels (réalisateurs, artistes, ...) venus dans le cadre du festival annuel de cinéma latino-américain de Toulouse. Depuis que je suis née, je m'y rends régulièrement. J'ai pu chaque année y rencontrer des personnes d'origines et de milieux différents, chacun là pour des raisons diverses : j'y suis moi-même restée pendant un été pour travailler dans la petite agence d'architecture du rez-de-chaussée. Ce qui fait le charme des lieux, c'est surtout le soin avec lequel Claudine et Félix ont pensé leur logement. Les portes sont habillées de vitraux réalisés sur mesure, la grille en fer forgé bleu du couloir a été imaginée par Françoise, la sœur de Claudine, les tuiles sont vernissées et ramenées de La Bisbal d'Empordà⁶⁶, les meubles sont anciens – à l'image de la maison – et dans la famille depuis longtemps. Malgré la grande bibliothèque qu'ils ont installée au grenier, les murs sont tous couverts de livres, révélateurs de la présence de ces deux bibliothécaires à la retraite. Tous ces détails ont fait

que je me suis attachée, au fil des années, à la maison autant qu'à ses propriétaires.

Pour revenir au dossier en question posé sur la table, il renferme des courriers de la mairie, des comptes rendus de réunions de quartier, des documents émanant de collectifs militants, des lettres de Toulouse Métropole et ses supports d'information destinés aux habitants, ainsi que des articles de journaux conservés et soigneusement annotés par les intéressés et couverts de post-it. Plus récemment, le dossier s'est étoffé des différentes cartes de visite et autres documents d'organismes en tout genre venus visiter les lieux (EPFL⁶⁷, France Domaines, agent immobilier)...

Pourquoi avoir constitué ce dossier ? La parcelle du 10, avenue de Lyon fait partie depuis 2011 du périmètre de développement immobilier défini par Toulouse Métropole et ses partenaires dans le cadre du projet « Toulouse Euro Sud-Ouest » (TESO), plus tard renommé « Grand Matabiau Quai d'Oc ». Autrement dit, il s'agit d'une zone à exproprier en vue de la transformation urbaine du quartier de la gare Matabiau, dans la perspective du raccordement de Toulouse au réseau TGV Sud-Ouest qui relie déjà aujourd'hui Bordeaux à Paris. La ligne placerait alors Toulouse à trois heures de train de Paris, au lieu des quatre heures actuelles.

Le projet Grand Matabiau – Quai d'Oc

Selon les instigateurs du projet *Grand Matabiau, Quai d'Oc*, mené par Jean-Luc Moudenc (maire de Toulouse et président de la Métropole depuis 2014⁶⁸), la gare est censée connaître un triplement de fréquentation à l'horizon 2030 avec l'arrivée de cette LGV initialement prévue en 2024. Le quartier de la gare est donc promis à une transformation radicale en un quartier d'affaires de 135 hectares selon le plan urbain conçu par l'architecte-urbaniste Joan Busquets. Le projet est décrété Projet d'intérêt Majeur (PIM) en juillet 2016 et est le premier à

porter l'acronyme de ce nouveau dispositif national. Il constitue un nouveau type d'accord, créé par la loi Alur, et fortement inspiré par le contrat de développement territorial proposé pour le Grand Paris. Il s'agit par ailleurs d'un contrat moins lourd que le dispositif d'Opération d'Intérêt National (OIN), piloté et financé par l'État, dont avait par exemple bénéficié la gare Saint-Jean à Bordeaux par l'OIN Bordeaux Euratlantique : le PIM Grand Matabiau, Quai d'Oc sera, lui, coordonné par Toulouse Métropole via Europolia, sa Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) créée en 2010 pour mener le projet. La Métropole s'est entourée, pour le projet, d'autres partenaires que sont la Région Occitanie, le département de la Haute-Garonne, le syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération Tisséo, la SNCF et enfin l'État.

Ce projet comprend deux axes : le premier consiste à transformer la gare actuelle en un Pôle d'Échanges Multimodal par la rénovation et l'extension de la gare ferroviaire actuelle, la création d'une nouvelle gare routière en remplacement de celle existante, ainsi que de nouveaux accès aux lignes de métro existantes et futures pour un total de 15 000 m² de surface dédiée à la gare multimodale. Le second axe concerne le projet urbain autour de la gare et des quartiers alentour ; avec un programme de 3 000 logements, 30 000 m² de services et commerces, 200 000 m² de bureaux et activités tertiaires et trois équipements publics, la création d'un parc urbain, de quatre nouveaux parvis autour de la gare et l'aménagement des berges du canal du Midi. Pour abriter une partie de ce programme ainsi qu'un hôtel Hilton et un restaurant panoramique, le projet prévoit la construction de l'« Occitanie Tower », une tour de 38 niveaux, de plus de 150 mètres de haut, qui déroge à l'ancien Plan Local d'Urbanisme modifié à cet effet⁶⁹ (à l'issue d'une délibération du Conseil de Toulouse Métropole), et la transformation des allées Jean Jaurès en « Ramblas ».

Les revirements autour de l'arrivée de la LGV Bordeaux-Toulouse entre 2002 et 2018

Les premières études de faisabilité économique pour la ligne Bordeaux-Toulouse sont lancées en 2002. Suite au rapport du député PS Philippe Duron, qui alerte sur le financement

de telles lignes en 2013, Jean-Marc Ayrault, alors Premier ministre de François Hollande, annonce qu'il n'y aura plus de nouvelles LGV, exceptée celle de Bordeaux-Toulouse. Pourtant, en mars 2015, la commission d'enquête, penchée sur le projet de cette dernière, rend un avis défavorable. Coup de théâtre : en septembre 2015, soit six mois seulement après l'avis de la commission d'enquête, le gouvernement annonce son intention de la reconnaître tout de même d'utilité publique.

Cependant, peu après, le projet est en passe d'être suspendu pendant au moins 15 ans, suite à la publication d'un rapport de la commission des finances du Sénat qui en dénonce le coût excessif et préconise le gel des financements publics de LGV. En 2017, le Président de la République Emmanuel Macron émet de gros doutes quant à l'intérêt de réaliser une telle infrastructure, puis fait marche arrière le soir même de sa déclaration en réaffichant son soutien au projet. Plus tard dans l'année, son ministre de l'écologie Nicolas Hulot annonce que l'État et la SNCF n'ont plus les moyens de la financer, et Emmanuel Macron évoque ensuite la « non-reliance de grands projets nouveaux d'infrastructures ». En 2018, la déclaration d'utilité publique portant sur les aménagements ferroviaires au nord de Toulouse est annulée par le tribunal administratif de Toulouse.

On se rend bien compte ici du déroulé complexe des événements, marqué depuis 2013 par une succession de revirements autour de l'arrivée de la LGV et par conséquent de l'arrivée du projet TESO.

Il n'est pas utile de s'attarder plus sur chacune de ces volte-face, mais il est intéressant de voir comment le projet autour du quartier de la gare Matabiau, entièrement déterminé à l'origine par l'arrivée de la LGV Bordeaux-Toulouse, change en profondeur. « L'Occitanie Tower » par exemple, qui ne justifiait à l'époque son existence que par l'arrivée de la grande vitesse à Toulouse, est décrite par l'adjointe au maire et par le directeur d'Europolia – aménageur public du quartier – comme n'ayant « jamais été conditionnée par l'arrivée de la LGV par les investisseurs ». Au départ, la ligne était pourtant

le prétexte principal à la création d'un quartier d'affaires à Matabiau. Toulouse Métropole insistait avec force sur les nouvelles dynamiques créées par celle-ci, qui « rejailliraient » sur Toulouse en en faisant le « pôle d'échanges multimodal d'envergure dans le Sud-Ouest ». En 2017, avec l'affaiblissement des chances d'arrivée de la grande vitesse, le prétexte disparaît peu à peu des justifications du projet TESO.

Face à l'incertitude, l'expertise habitante

Dès 2011, date des premières lettres envoyées par la mairie, les habitants sont confrontés à une chronologie mouvante et incertaine, liée aux revirements autour de la LGV. Cet état d'incertitude, ponctué par des dates butoirs sans cesse changeantes, empêche toute stabilité pour les occupants du quartier comme Claudine et Félix. Ces derniers vivent alors sous la menace plus ou moins explicite d'une expropriation imminente en vue d'une éventuelle rénovation urbaine. Par ailleurs, l'enquête d'utilité publique sur le projet alors encore nommé TESO est seulement prévue pour 2018, et les conditions d'application de l'expropriation ne sont pas encore réunies. Et pourtant, Toulouse Métropole a déjà commencé son opération de rachat du foncier et multiplie dès 2011 les démarches d'acquisition par voie amiable, accentuant la confusion chez les habitants.

Au-delà de la variabilité des déclarations de dates et de leur incohérence, ce sont les perspectives laissées aux habitants qui semblent sans cesse remises en question et discordantes. Le dossier qu'ils ont constitué apparaît comme révélateur d'une certaine volonté d'expertise par ces *profanes*, mais aussi des possibilités qu'on leur laisse de s'informer. Et également du statut qu'on leur accorde.

En 2017, aux abords du 10, avenue de Lyon, on peut constater physiquement cet état d'attente dans le quartier Matabiau. Certaines maisons sont murées; la sœur de Claudine me glisse alors : « c'est triste de les voir ainsi bâillonnées... ». Elles apparaissent comme des témoignages d'un moment où tout se fige avec l'incertitude autour du projet.

<p>13/11/2017, 07:41 Transports - Lot-et-Garonne</p> <p>LGV Bordeaux-Toulouse : on fait quoi maintenant ?</p> <p>«Une pause ne signifie pas la remise en cause des projets.» En une phrase,</p>	<p>02/08/2017, 09:05 Transports - Toulouse (30)</p> <p>LGV : le petit pas de l'État</p> <p>L'État s'engage à participer à la création d'une société pour le financement et la réalisation de la LGV Bordeaux-Toulouse et se dit prêt à étudier...</p>	<p>13/07/2017, 03:51 Transports - Tarn-et-Garonne</p> <p>LGV : l'espoir n'est pas perdu</p> <p>Le feu persiste sur les réelles intentions de l'État quant à la réalisation de la ligne à Grande Vitesse Tours-Bordeaux qui permettrait de relier...</p>
<p>12/07/2017, 08:08 Transports - Toulouse (30)</p> <p>LGV Bordeaux-Toulouse : ça avance</p> <p>«Je ne doute pas que nous arrivions, ensemble, à trouver une solution soutenable sur ces projets» a déclaré, hier, la ministre chargée...</p>	<p>12/07/2017, 03:51 Société - Bressols (82)</p> <p>LGV : sursis ou parenthèse ?</p> <p>Les opposants à la LGV réagissent cette semaine aux toutes dernières péripéties du projet : «La réalité du terrain et des chiffres ont eu raison de...</p>	<p>04/07/2017, 07:45 Transports - Toulouse (30)</p> <p>LGV Bordeaux-Toulouse : «L'État doit enfin parler clair»</p> <p>Entre perplexité et agacement, les élus du Grand Sud ont diversement</p>
<p>03/10/2017, 09:05 Transports</p> <p>LGV : ils disent «oui»</p> <p>Si ce n'est pas un vent de fronde qui se lève en Occitanie pour défendre les lignes à grande vitesse, du moins, cela y ressemble. Inquiets face aux...</p>	<p>30/06/2017, 07:40 Transports - Toulouse (30)</p> <p>LGV vers Toulouse : le grain de sable</p> <p>Le tribunal administratif de Bordeaux a annulé, hier, la déclaration d'utilité publique concernant les aménagements de la LGV au Sud de Bordeaux...</p>	<p>29/06/2017, 10:47 Transports - Agen (47)</p> <p>La déclaration d'utilité publique du tronçon LGV Bordeaux-Sud a été annulée</p> <p>Pour les associations d'opposants au projet GPSO (Grand projet ferroviaire</p>
<p>25/03/2017, 09:10 Présidentielle 2017</p> <p>LGV : Macron assure qu'il est pour</p> <p>À propos de la ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse, Emmanuel Macron a publié un communiqué où «réaffirme en revanche son complet soutien à</p>	<p>23/03/2017, 18:24 Transports - Toulouse (30)</p> <p>Macron met un coup de frein à la LGV Paris-Toulouse</p> <p>Voilà un calicou dans la chaussure des partisans de l'arrivée de la LGV à</p>	<p>10/11/2017, 14:53 Transports</p> <p>LGV : la ministre des Transports annonce une décision pour début 2018</p> <p>La ministre des Transport, Elisabeth Borne, qui passe la journée à Toulouse</p>
<p>30/08/2017, 12:28 Transports - Toulouse (30)</p> <p>Mauvaise nouvelle pour Toulouse: «le TGV n'est pas une priorité» selon Nicolas Hulot</p> <p>Nicolas Hulot et Emmanuel Macron sont sur la même ligne, et ce n'est pas,</p>	<p>04/10/2017, 07:52 L'écho du jour</p> <p>TGV oui !</p> <p>Que l'Etat honore sa parole ! La Ligne à grande vitesse (LGV) Bordeaux-Toulouse doit devenir au plus vite un projet concret. Il ne s'agit pas ici...</p>	<p>10/11/2017, 07:47 Politique</p> <p>Elisabeth Borne : «La pause ne signifie pas la remise en cause des projets»</p> <p>La pause sur les grands projets d'infrastructures décriée en juillet dernier</p>
<p>24/10/2017, 15:51 Transports - Toulouse (30)</p> <p>TGV à Toulouse : l'inquiet silence de la ministre des Transports</p> <p>Le TGV sera-t-il à quai de la gare Toulouse-Matabiau en 2024 comme l'espèrent depuis des années des milliers d'habitants d'Occitanie et leurs</p>	<p>01/07/2017, 07:16 Transports - Toulouse (30)</p> <p>Bordeaux-Toulouse : «Assez de temps perdu»</p> <p>L'ouverture de Bordeaux-Tours est-elle un espoir pour Toulouse ? L'inauguration de la LGV Bordeaux-Tours est une première étape, parce que</p>	<p>30/06/2016, 07:08 Transports</p> <p>La LGV Bordeaux-Toulouse gelée pendant quinze ans ?</p> <p>Un groupe de huit sénateurs de droite et de gauche préconise dans un rapport le gel des LGV, dont le coût est jugé «excessif», au profit du...</p>
<p>11/09/2017, 03:52 Transports - Toulouse (30)</p> <p>LGV à Matabiau : les clignotants sont au rouge</p> <p>En visite à Toulouse, aujourd'hui, sur la question du logement, le président de</p>	<p>07/09/2017, 18:51 Transports - Toulouse (30)</p> <p>Financement de la LGV Bordeaux-Toulouse : faut-il encore y croire ?</p> <p>Ce sont quelques mots qui vont, peut-être, redonner un peu le moral aux</p>	<p>30/09/2016, 08:22 Transports - Agen (47)</p> <p>LGV : Pierre Camani revoit son avis</p> <p>Faut-il croire que le sénateur et président du conseil département Pierre Cam</p>

Quelques titres d'articles de la Dépêche du Midi à propos de l'arrivée du projet sur la seule année 2017 illustrant la confusion semée dans les esprits. Photomontage de l'auteur

Et pourtant, malgré cet état d'attente et d'immobilité sur le terrain, une réelle agitation règne autour de cette LGV qui ne vient pas : ailleurs, les choses s'organisent, se produisent autour de l'évènement qui semble ne pas devoir avoir lieu. On s'affaire dans les bureaux des différents partenaires porteurs du projet; dans les locaux des collectifs où militants et concernés se réunissent; et au sein de quelques foyers habitants qui montent leur dossier. On ne cherchera pas ici à démêler toutes les ficelles et autres raisons de l'indécision planant autour du projet. Cependant, ce moment de flottement permet la mobilisation de toutes sortes d'acteurs qui le manient différemment, en s'organisant dans cette incertitude, tels les protagonistes d'un nouveau *Désert des Tartares*.

2. Allées Jean Jaurès, juin 2017.

Un tronçon symptomatique du projet urbain : acteurs en présence

Pour identifier les différentes parties prenantes, il faut se rendre à quelques centaines de mètres de la maison de Claudine et Félix, sur les allées Jean Jaurès. Nous voilà devant l'un des hauts lieux du projet urbain, du moins l'un des premiers à être alors effectivement en chantier. Ces allées sont présentées comme des futures « Ramblas » par le maire actuel de Toulouse Jean-Luc Moudenc et par l'urbaniste Joan Busquets, et rêvées depuis l'époque de Dominique Baudis, maire de 1983 à 2001, comme des Champs-Élysées toulousains. Ces allées ne font pourtant que le quart de la longueur des avenues parisiennes et barcelonaises, mais il semble que la médiathèque José Cabanis, qui se dresse à l'une de ses extrémités, tient déjà le rôle de l'Arche de la Défense... Cette dernière est d'ailleurs le fruit de la première transformation d'une partie du quartier dans les années 2000 avec l'aménagement de la ZAC Marengo. Le chantier est barricadé de toute part, mais il n'est pas le plus intéressant à observer. Sur ces allées, on repère, de différentes manières et notamment par voie d'affichage, un grand nombre d'acteurs en présence. Et en cela, le tronçon apparaît comme symptomatique – ou du moins représentatif – des évènements

qui se jouent autour du projet.

Tout d'abord on repère rapidement Toulouse Métropole et son estampillage de logos, témoins d'une campagne de lobbying explicite. Par ailleurs, les bâtiments le long des allées sont principalement destinés à deux types d'occupants : sièges de promoteurs immobiliers ou agences immobilières, et assurances en tout genre. D'autre part, le projet mené par Europolia prévoit la réalisation de 200 000 m² de bureaux, et pourtant les panneaux de locaux « À louer » sont omniprésents. De fait, la vacance dans l'immobilier de bureau est de taille : plus de 100 000 m² sont inoccupés en ville, et les allées Jean Jaurès ne dérogent pas à la règle.

D'autres intervenants se font remarquer par leurs frictions avec les premiers : les groupements opposés au projet, les anti-TESO. Affiches, tags et autocollants ne semblent plus suffisants, comme m'explique Félix : « Dès que des affiches contre le projet sont collées, un gars de la mairie s'empresse de passer pour les enlever ». En témoignent les restes d'appels aux « balades anti-TESO » affichés sur un pan de mur des allées. Les moyens employés deviennent légèrement plus véhéments : sur les allées, une poubelle Toulouse Métropole est renversée devant une agence immobilière, certaines vitres de promoteurs sont brisées, ...

La constitution de collectifs habitants en résistance organisée

Pour mener mon enquête, j'ai pu obtenir de Claudine et Félix de jouer auprès de moi le rôle « d'informateurs » lorsque je ne pouvais pas me rendre sur les lieux pour assister à une manifestation importante. Ainsi, ils me faisaient de nombreux comptes rendus de réunions de quartier, d'ateliers TESO et anti-TESO, par téléphone ou par mail en me permettant de garder – malgré la distance – un œil sur les événements.

C'est avec l'aide de ces habitants que je rassemble et récupère les différents supports des collectifs formés en opposition au projet : ils sont principalement les fruits de la production des associations Non au Gratte-Ciel de Toulouse

et Chalets-Roquelaine, et du collectif IAATA (Information Anti Autoritaire Toulouse et Alentours), qui est à l'origine d'un média collaboratif militant développé en 2013 et appuyé par un site internet. Le travail de ce collectif se traduit principalement par l'organisation de tables rondes, projections (on peut y visionner la rediffusion d'une pièce de théâtre sur les enjeux de l'aménagement urbain à Toulouse), émissions documentaires radios et autres manifestations en tout genre. Ces rencontres-débats réunissent de manière générale une vingtaine de personnes qui se regroupent la plupart du temps dans des centres sociaux autogérés. Ils y dénoncent principalement « la gentrification méthodiquement planifiée des quartiers populaires visés par le projet »⁷⁰. Militants chevronnés pour certains, ils luttent notamment pour l'occupation des bâtiments vides de Toulouse, en proposant des brochures d'autoformation juridique à destination des squatteurs ou en diffusant des listes de logements inoccupés des bailleurs sociaux. En février 2017, les créateurs du site décident de lancer une campagne de communication « anti-TESO », qui commencera tout d'abord par la conception d'affiches – du même acabit que celles observées sur les allées Jean Jaurès – puis d'un blog dédié et de quelques textes organisés en recueil, obtenus par mes *habitants-informateurs*. Les discussions se font principalement par mails interposés, envoyés aux inscrits à la newsletter. Ils font assez souvent appel à des volontaires pour aider à la fabrication de supports. IAATA organise des promenades dans la ville (les « Balades antiTeso ») pour faire surgir d'autres alternatives au devenir de Toulouse qui consistent principalement en la préservation ou en la réhabilitation légère de l'existant dans la ville mais aussi en la reconnaissance des lieux abritant des pratiques pouvant être illégales, comme les squats évoqués plus haut ou certains hôtels meublés pour la prostitution (ceux de la rue Bayard par exemple). Dans le parking du 4, avenue de Lyon, les anti-TESO organisent la projection du film *Main basse sur la ville*⁷¹, de Francesco Rosi, qui dénonce la spéculation immobilière dans le Naples des années 1960.

L'association de quartier Chalets-Roquelaine a elle publié, à travers sa *Gazette des Chalets*, une étude complète d'impact de l'ombre portée de l'Occitanie Tower⁷² sur les quartiers alentour,

ainsi qu'une méthode destinée aux riverains pour repérer si un logement sera impacté par une diminution d'ensoleillement liée au projet.

Les anti-TESO reprochent aussi surtout aux instigateurs du projet urbain le manque de communication autour de leurs avancées, qu'ils ne déclarent apprendre que par la presse. L'absence de transparence apparaît d'ailleurs souvent comme un trait récurrent de la contestation des projets urbains, au-delà de la contestation du projet lui-même. En effet, les comptes rendus des ateliers participatifs ne sont que très rarement diffusés et les commissions de quartier organisées par la municipalité entre les différents secteurs se tiennent parfois à 3 mois d'intervalles, créant ainsi un certain déséquilibre autour de l'accès à l'information.

À Toulouse, l'asymétrie entre les « experts »⁷³ et les autres, les profanes, est claire. Les habitants, privés d'un certain nombre d'informations sur le projet, se voient dans l'obligation de se constituer eux-mêmes en « experts » et montent leurs propres dossiers, leurs propres modes de réflexions et de production de données. Le groupement Anti-TESO, de la même manière, rassemble différents moyens d'action pour s'opposer au projet immobilier. Comme le souligne Michel Callon, sociologue des sciences et des techniques, dans son ouvrage *Agir dans un monde incertain, essai pour une démocratie technique*⁷⁴ : « Il n'y a pas plus obstiné, plus attentif, plus précautionneux, plus rigoureux qu'un groupe de non-spécialistes qui veulent savoir pourquoi ils endurent des malheurs insupportables ».

À Matabiau, des ateliers ouverts aux habitants sont proposés, et la « concertation continue du projet » organisée par Toulouse Métropole – dans le cadre de ses obligations juridiques réglementaires – est clairement mise en avant. Seulement, les habitants les plus concernés ne viennent pas à ces ateliers organisés en groupes de travail puisque le projet prévoit la simple démolition de leur logement et leur remplacement en bureaux : la municipalité ne leur laisse pas tellement d'autre choix que l'opposition. La construction de l'« Occitanie Tower » est par ailleurs révélatrice du manque de concertation

autour du projet. La maire du quartier Bayard (dans lequel doit s’implanter la tour) avait été interrogée en octobre 2017 sur le manque de consultation des Toulousains autour du projet. Un point sur lequel elle répliquait simplement, lors d’une commission de quartier, que « tous les projets n’étaient pas concertés ». ⁷⁵ Bien plus tard, en septembre 2021, le tribunal administratif rejettera la demande de trois associations (« Amis de la Terre Midi-Pyrénées », « Droit Au Logement 31 » et « Non au Gratte-ciel de Toulouse ») qui décriaient l’absence totale de logements sociaux dans la tour. Elles avaient ainsi déposé un recours en annulation dénonçant la modification des règles d’urbanisme imposées au projet. Suite à ce rejet, la Compagnie de Phalsbourg, promoteur de la tour, a pu continuer à éviter tout dispositif de mixité sociale, « les obligations de logements sociaux étant respectées à l’échelle de l’opération »⁷⁶, selon le rapporteur public.

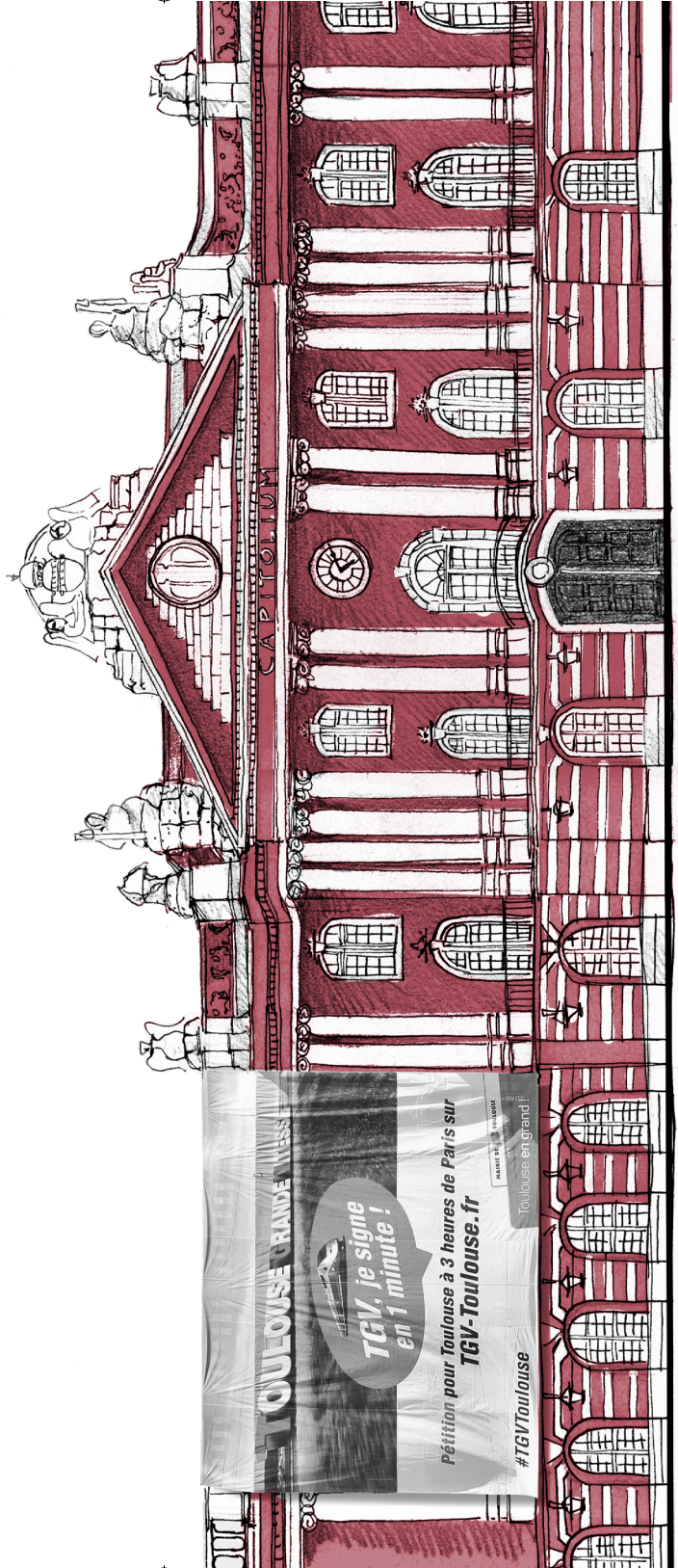
3. Place du Capitole, mars 2017

Une immense bâche vient d’être installée par le maire sur le Capitole : « TGV : je signe en 1 minute ! ». Quelques hôtesses circulent sur la place, des stylos à la main. Afin de peser sur le cours – instable – de ces événements, les instigateurs de la transformation de Matabiau en quartier d’affaires mettent en œuvre toutes sortes de stratégies, dont celle-ci témoigne particulièrement bien.

La campagne de promotion d’une ville « moderne »

En 2014 apparaît le début des doutes autour de l’arrivée de la LGV, et la mise en péril du projet de vaste pôle d’échange multimodal de Toulouse Matabiau. En témoigne le rapport de la Cour des comptes publié fin 2014 au titre évocateur « La grande vitesse ferroviaire, un modèle porté au-delà de sa pertinence », mais aussi le rapport des sénateurs préconisant le gel des LGV et l’avis – consultatif – défavorable de la commission d’enquête d’utilité publique. Les élus locaux mettent alors au point une vaste campagne de lobbying explicite, protéiforme, s’exprimant sous différents aspects aussi bien dans les journaux qu’à travers la ville. Elle s’est notamment particulièrement intensifiée durant

Place du Capitole, Dessin de Paul Champagne, 2018



le changement de pouvoir exécutif. Ainsi, pétitions, affiches, tracts, lettres ouvertes aux candidats à la présidentielle et autres appels dans les journaux locaux comme La Dépêche se sont rapidement multipliés, laissant place à une grande opération de communication autour de la promotion de la LGV et du projet *Grand Matabiau*.

L'idée également sous-jacente à cette campagne est celle du risque de marginalisation de la ville à l'échelle nationale, surtout d'un point de vue économique et notamment par rapport à Bordeaux. Jean-Luc Moudenc mentionne par exemple Toulouse comme « chaînon manquant du Grand Projet Sud-Ouest ». Déjà en 1999, Dominique Baudis se targuait d'avoir donné à la ville « les dimensions d'une capitale européenne ». Dix ans après, Pierre Cohen, le maire suivant et le prédécesseur de Moudenc, parlait de la nécessité « d'accroître la notoriété de Toulouse pour la hisser au rang de métropole européenne ».

Pendant ce temps de doutes, les élus locaux s'activent. En dehors de la communication massive, des affiches, des lettres aux différents ministres et autres déclarations à la presse, un groupe de travail composé de Jean-Luc Moudenc et d'Alain Juppé, ainsi que des présidents de région Occitanie et Aquitaine, se met en place. Son objectif est de mettre au point des propositions de financement (la ligne est évaluée à 7 milliards d'euros), dont la création d'une société de financement calquée sur celle de la Société du Grand Paris qui est censée apporter 77 % du financement du projet. Le projet de LGV n'est alors jamais définitivement enterré : il est sans cesse repoussé, à demi-mot, à de nouvelles dates limites. Les élus locaux semblent assez désarmés face à un dénouement de situation pour la LGV duquel ils sont tributaires, ce qui ne les empêche pas d'utiliser le temps de l'hésitation en élaborant toutes sortes de stratégies plus ou moins dissimulées.

Au final, dans notre cas, les différents acteurs font des *paris* sur l'arrivée de la grande vitesse à Toulouse, qui enclenchent ainsi d'autres paris, comme le projet TESO. On joue sur l'effet Pygmalion, sur une prophétie autoréalisatrice : si le projet de renouvellement urbain du quartier de la gare se réalise, la LGV

suivra.

Mais on pourrait aussi avancer l'hypothèse d'un pari perdu d'avance, ou du moins de la réalisation effective de la LGV comme *effet secondaire* : l'important n'est-ce pas plutôt la transformation de l'image de la ville dans l'attente de cette LGV ? Le discours est dominé par l'innovation (en témoignent les groupes de travail sur la recherche d'un financement « innovant ») et la représentation d'une métropole *moderne*. Un récit sur le futur est en quelque sorte produit autour de l'arrivée de la grande vitesse. Cette dernière aurait pu effectivement constituer un levier supplémentaire, mais entre-temps, par les stratégies de lobbying mises en œuvre autour de son avènement, l'image de la ville à l'extérieur change : elle attire des investisseurs, des populations solvables, qualifiées ; elle se replace dans la « compétition internationale » des villes. Et pour cela, le quartier Matabiau, constituant de par sa localisation une potentielle « extension du centre⁷⁷ », apparaît alors tout désigné. Un quartier où un renouvellement urbain éloignant les classes populaires se fait passer pour une « revalorisation de secteurs dégradés ». En 2019, la Boutique Solidarité qui assurait rue des Jumeaux l'accueil de jour des sans-abri, également vouée à déménager dans le cadre du projet, est contrainte de fermer ses portes plus tôt à cause des violences qui s'amplifient dans le quartier laissé à l'abandon et désormais largement squatté. Claudine et Félix, eux, se relaient pour occuper leur logement : l'un des derniers encore debout parmi les ruines de l'avenue de Lyon, désormais renommée « avenue fantôme »⁷⁸ par les journaux toulousains. Certains de leurs locataires ont mis fin à leur bail, et ils n'ont pas réussi à relouer les locaux : cependant, aucune aide n'a été prévue par Toulouse Métropole, ni proposition de relogement.

Qu'il s'agisse de l'arrivée du TGV comme marchepied pour la réalisation d'un nouveau quartier ou d'un nouveau quartier comme justification du raccordement au réseau national : en arrière-plan, c'est la politique de développement de la métropole qui constitue le véritable enjeu. Il s'agit là d'une vieille histoire, utilisée depuis le début des années 1980 avec Lyon, première ville connectée à Paris par le réseau grande vitesse, puis avec

Lille en 1993. La modernisation par le TGV est un récit toujours exploité, qui apparaît pourtant aujourd'hui un peu démodé : face aux quartiers de gare Euralille, Euratlantique, EuroRennes, Euronantes, le projet premièrement nommé Toulouse Euro Sud-Ouest (TESO) est devenu « Grand Matabiau – Quai d'Oc ». Un changement qui leur a aussi permis de se dissocier de ce qu'a pu évoquer l'appellation TESO dans l'imaginaire collectif toulousain : des années d'incertitudes et de conflits.

Cette indécision produit donc paradoxalement une certaine effervescence et surtout la mobilisation de différentes parties, qui s'organisent différemment : les élus locaux se servant du moment d'hésitation comme une opportunité de promouvoir le développement économique de la métropole ; la résistance par l'habiter⁷⁹ et par la constitution en experts des habitants face à une intervention urbaine lourde et sur laquelle ils n'ont pas d'emprise ainsi que le passage d'une contestation locale à une réflexion globale de collectifs citoyens, non-professionnels de la résistance, qui obtiennent par ce temps d'indécision les moyens de s'organiser.

On est alors en mesure de constater que, depuis peu, des foyers de contestation autour d'infrastructures deviennent foyers de luttes politiques⁸⁰ (à l'instar des réactions aux projets immobiliers des années 1970), qui permettent la création de nouvelles formes d'organisation sociale. Des questions comme celle de la décroissance des villes y sont soulevées, notamment en termes de gestion de l'incertitude⁸¹ ou encore de préservation d'une diversité, d'une identité locale architecturale, dont « l'Occitanie Tower » et son hôtel Hilton, implantée dans ce quartier aux maisons toulousaines basses en briques roses, est l'antithèse.

La poursuite vive et convaincue de la contestation de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ou bien du projet de Val Tolosa en région toulousaine, tout aussi chargé d'intérêts politiques et économiques, n'est pas un vain combat, mais un germe de mondes différents. Ces résistances sont force de proposition pour des solutions alternatives, de façonnage d'autres pratiques. Les luttes successives contre ces projets

permettent d'esquisser de plus en plus précisément de nouvelles conceptions du monde, non principalement assujetties à l'économie capitaliste, à la course à la performance des villes ou à la recherche du profit.

À Euralille, en 1990, Pierre Mauroy et Rem Koolhaas parlent d'un projet « aussi japonais que lillois » puisqu'ils veulent y attirer des investisseurs du monde entier. Le même vecteur d'homogénéisation semble s'implanter à Toulouse, notamment avec le rachat de l'aéroport de Toulouse par le groupe aux capitaux chinois Casil (investisseur non spécialiste de la gestion aéroportuaire), qui l'a revendu avec une plus-value de 200 millions d'euros et de 30 millions de dividendes 5 ans plus tard, en 2019, à Eiffage. Casil en a assumé la gestion sans y mener de réels investissements, malgré des profits importants générés par l'actionnariat public avant sa vente.

Comment – malgré des intérêts politico-économiques prégnants – sauvegarder cette diversité ? Il est aujourd'hui assez commun d'entendre que, depuis les années 1980, la volonté d'établir de véritables modèles alternatifs perd de son intensité, que le monde associatif ne semble plus tant aspirer à une réelle transformation sociale qu'à une adaptation d'urgence à son milieu : un constat à relativiser au vu des massifs mouvements de protestation des années 2000 dont fait modestement partie l'opposition au projet *Grand Matabiau*.

4. 10, Avenue de Lyon, novembre 2021

Derrière l'arrêt de bus 354, aujourd'hui plus de faux ni de vrais habitants : le 10, avenue de Lyon n'existe plus, la maison de Claudine et Félix vient d'être démolie et sera remplacée par un immeuble de bureau.

Le bus 354 direction Saint-Loup Cammas arrive enfin : je m'arrêterai donc dans ce village de Haute-Garonne, où Claudine et Félix ont recréé le 10, avenue de Lyon, un peu plus loin de la métropole. Ils ne suivent plus l'actualité des démolitions du projet *Grand Matabiau* – *quais d'Oc*.

Pour aller plus loin

Livres

BREES G. : *Bruxelles-Midi, l'urbanisme du sacrifice et des bouts de ficelle*, Éditions Aden, 2009.

[Dans le quartier St Gilles à Bruxelles, restructuré en quartier d'affaires pour l'arrivée du TGV, les habitants sont placés pendant 15 ans sous la menace d'une expropriation. L'auteure y voit une « stratégie du pourrissement » où les propriétaires, interdits de rénovation de leur bien, se voient obligés d'accepter l'acquisition à l'amiable.]

CALLON M., LASCOUMES P., et BARTHE Y. : *Agir dans un monde incertain*, Éditions du Seuil, 2001.

[Michel Callon est l'un des premiers à encourager la nécessité de la « prolifération du social » dans les controverses et donc l'enrichissement d'un dossier de projet alors purement technique.]

GIROUD M. : « “Résister en habitant” : les luttes dans les quartiers populaires à l'épreuve du renouvellement urbain », *Contretemps*, 2005.

[Sur l'indépendance limitée de la participation habitante devant les structures de pouvoir classiques et sa transformation en un moyen de plus en plus utilisé pour prouver la présence de démocratie locale.]

Films

BALLASTE, G et KERGOAT, Y : *Les nouveaux chiens de garde*, 2012.

[Un autre exemple de l'asymétrie entre experts et profanes : les « chiens de garde » du titre sont les experts médiatiques, sentinelles d'une organisation immuable de l'information sous couvert d'étiquette de porteurs de contre-pouvoir.]

ROSI F. : *Main basse sur la ville*, 1963

[Une dénonciation de la spéculation immobilière mise en œuvre par un promoteur véreux –également conseiller municipal- dans le Naples du boom économique des années 1960 en Italie.]

Les acteurs rencontrés

Claudine C., propriétaire du 10, avenue de Lyon

Félix M., propriétaire du 10, avenue de Lyon

Haingo R., couturière locataire au 10, avenue de Lyon

Virginie L., responsable du Domaine Opérationnel de l'EPFL du Grand Toulouse

Marie L., agente de France Domaine (désormais substitué par la Direction de l'Immobilier de l'État)



Notes de fin

1 Bruno Latour, 2014, « Anti-zoom » in *Olafur Eliasson, Contact*, Paris : Flammarion, p. 121-124.

2 Documentation technique de la machine de démolition VOLVO EC480E – un modèle équivalent à l'engin utilisé sur le chantier du Franc-Moisin

3 Suite à la phase de préfiguration, le dossier du projet précisé est re-déposé à l'ANRU par le porteur de projet pour définir en détail les termes du financement.

4 D'une part, l'ANRU elle-même est satisfaite de son action : en termes de nombre de quartiers transformés dans le temps d'exercice du PNRU, les objectifs ont été tenus. D'autre part, est constaté « une appréciation globalement positive des projets [...] les nouvelles constructions non seulement ne suscitent pas d'hostilité, mais génèrent pour ceux qui habitent immédiatement à proximité une confiance plus grande dans la pérennité du changement » B. Allen, H. Durel. « Changer de lieux sans changer d'adresse ». Dans *A quoi sert la rénovation urbaine*, Jacques Donzelot.

5 Entretien avec Delphine Curioni, chargée de mission chez Plaine Commune

6 En 2018, Plaine commune est présidé par Patrick Braouzec ex-maire de Saint-Denis, et la ville de Saint-Denis a pour maire Laurent Russier, tous deux du parti communiste. Aux élections municipales de 2020, la mairie passe au parti socialiste, emmené par Mathieu Hanotin. Ce dernier se fera également élire à la tête de Plaine Commune. Son positionnement sur le projet du Franc-Moisin reste cependant dans la même ligne que ses prédécesseurs.

7 Entretien avec Catherine Tricot, architecte urbaniste.

8 Entendu lors d'une réunion organisée par Appuii et le conseil citoyen avec les habitants, sans la présence de la ville, 23 mars 2019.

9 Témoignage de Djangou Traoré du conseil citoyen lors de la même réunion, ex-habitante du B3.

10 M.-H. Bacqué et M. Mechmache, « ça ne se fera plus sans nous ! Pour une réforme radicale de la politique de la ville », *Le pouvoir d'agir, Rapport au ministre délégué chargé de la Ville*, juill. 2013.

11 Habitants élus du quartier, en charge de représenter, fédérer les habitants dans leur participation au projet urbain.

12 « Plœmeur. L'opposition au projet des Kaolins s'organise », dans *Ouest-France*, le 29 novembre 2017.

13 Citation extraite de l'entretien avec le responsable carrière des Kaolins de Bretagne, le 26 octobre 2018.

14 Citation extraite de l'entretien avec le responsable carrière des Kaolins de

Bretagne, le 26 octobre 2018.

15 MANDINAUD Vincent et VIOT Pascal, « « NIMBY », des bouts de jardins aux bords du politique? Petite réflexion sur une journée de débat », ethnographiques.org, numéro 9, 2006.

16 MELE Patrice, « Conflit d'usage », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEUVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013.

17 Citation extraite de l'entretien avec le vice-président de l'APRKP, le 16 février 2018.

18 La série documentaire, 2019. Épisode « Que fait le maire? Des maires premiers de corvée ». Julie Beressi (réal.). Martine Abat (sc.). Diffusé le 11 février 2019, France Culture.

19 MANDINAUD Vincent et VIOT Pascal, « « NIMBY », des bouts de jardins aux bords du politique? Petite réflexion sur une journée de débat », ethnographiques.org, numéro 9, 2006.

20 BOBBIO Luigi et MELE Patrice, « Introduction. Les relations paradoxales entre conflit et participation », *Participations*, No.13, 2015, p.13.

21 ALLON Michel et LASCOUMES Pierre, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Points., Paris : Seuil, coll. « Points Essais », 2014.

22 Le terme est employé par Anna Bednik dans *Extractivisme. Exploitation industrielle de la nature : logiques, conséquences, résistances*. Paris, Le passager clandestin, 2016.

23 Extrait de la page Facebook de l'association Købstadshotellet (traduit du danois)

24 Extrait du descriptif de la page Facebook Lovestorm Lolland-Faslter (traduit du danois).

25 Le plan d'urgence sociale de Barcelone est motivé par une loi nationale pour combler le déficit en logements des grandes villes industrialisées et devenues des lieux de forte immigration. L'État franquiste veut stimuler la construction de logements en encourageant la promotion privée. Il sera renforcé par un plan de suppression des bidonvilles de Barcelone dès 1961.

26 Gouvernement de la Catalogne, communautés autonomes espagnoles bénéficiant d'un pouvoir exécutif et législatif propre.

27 Acronyme catalan : Pla especial de reordenació i millora del barri de La Mina.

28 Interprétation de l'expression espagnole « cremallera urbana » convoquée par les architectes pour parler du rôle structurant de la rambla centrale pour accomplir les trois grands principes de centralité, diversité et échanges.

29 Prix national de l'urbanisme espagnol en 2006, Grand prix européen

de l'urbanisme en 2010 et la même année, le jury du VIII^e concours international des bonnes pratiques des Nations Unies qualifie la transformation de « meilleure pratique ».

30 L'accession différée à la propriété est l'outil principal de la politique du logement social de l'État espagnol depuis le franquisme pour faciliter l'accès à la propriété des ménages modestes avec un apport initial, puis le versement d'une redevance au promoteur public du logement. Après quelques années définies par un contrat, le ménage devient propriétaire du logement.

31 Squat de trafiquants de drogue qui sont apparus d'abord dans le quartier du Raval de Barcelone et qui à la suite de l'intervention de la police sont venus se réfugier à La Mina, quartier historique du trafic de drogue en Catalogne.

32 MONTANER, J.M : Repensar Barcelona. Barcelona, Edicions UPC, 2003.

33 DELGADO, M : El espacio público como ideología, Madrid, Libros de la Catarata, 2014.

34 BORJA, J : Barcelona y su urbanismo. Éxitos pasados, desafíos presentes y oportunidades futuras. Barcelona, Edicions UPC, 2004.

35 MONTANER, J.M : Reader. Modelo Barcelona 1973-2013, Barcelona, Editorial Comanegra S.L, 2014.

36 BOHIGAS, O : Reconstrucción de Barcelona. Monografías de la dirección general de arquitectura y edificación, Barcelona, Ministerio de Obras Públicas y Urbanismo, 1986.

37 VILAWEB : Entrevista con Oriol Bohigas. Oriol Bohigas : 'La revolución social tiene que llegar al poder', dans Nabarralde, 2010.

38 Manuel Delgado dans El espacio público como ideología considère, au vu de la gentrification barcelonaise, que parler d'espace public revient à un euphémisme, en réalité on parle de sol au sens de propriété foncière.

39 BORJA, J : Luces y sombras del urbanismo de Barcelona, Barcelona, Editorial UOC. 2010.

40 Loi 24/2015 pour affronter l'urgence dans le domaine du logement et de la pauvreté énergétique, loi 4/2016 pour le droit au logement des personnes en risque d'exclusion résidentielle, loi 17/2019 de mesures urgentes pour améliorer l'accès au logement ou encore la loi 11/2020 de mesures urgentes en matière de contention des prix dans les contrats de location de logements

41 FAUVE Charlotte, « Forêt de Romainville : un parc de loisirs qui sème la discorde », *Télérama*, octobre 2018

42 <https://www.youtube.com/watch?v=nub90fIL5tE>

43 <https://www.lacornichedesforts.fr/>

44 FAUVE Charlotte, op. cit.

45 <https://www.metropolegrandparis.fr/fr>

46 BESSE Jean-Marc, *La nécessité du paysage*, Parenthèse., 2018.

47 Revendication des expropriés, la lutte du foncier, Médias 24, 11/01/2014.

Autres articles :

LGV Tanger-Casablanca : Colère des personnes expropriées. Yabiladi, 11/06/2013.

Casablanca TGV Panique chez les expropriés. Le Monde Régions. 11/06/2013

48 Acteurs territoriaux : Ministère de l'Agriculture, Office régionale de mise en valeur agricole, chambre des agriculteurs, des acteurs politiques comme les régions et leurs représentants, mais aussi des acteurs à l'échelle nationale comme l'Office des chemins de fer.

49 Dahir n. 1-21-283 du 6 mai 1982. Texte Général : Expropriation pour cause d'utilité publique au Royaume du Maroc, Loi 7-81.

50 M Walid a reçu une compensation financière en 2019 censée le dédommager pour la perte d'une partie de son terrain agricole.

51 Un certain nombre de jeunes adultes interrogés en 2018 lors de l'enquête indiquent ne pas poursuivre leur carrière dans leur commune natale. Ils travaillent pour la plupart dans les villes de Kénitra, Rabat et Casablanca, desservies par la nouvelle LGV.

52 Le travail de recherche à Mnasra et sa traduction en un mémoire ont eu lieu en 2018-2019 lors de la première année de Master. Par la suite, la seconde année de master a pour objectif de produire un Projet de Fin d'Etude (2019-2020). J'ai ainsi choisi de faire mon PFE sur Mnasra, avec l'intention d'utiliser mon rôle d'architecte pour proposer un projet répondant aux problématiques relevées l'année précédente dans le mémoire.

53 ALONSO FERNÁNDEZ-ACEYTUNO, José Miguel. « Las piedras asombradas de Tindaya ». Article de journal, *La Provincia*, 23 juillet 1998. Traduction de l'auteur.

54 Grabados rupestres de la montaña de Tindaya. Gobierno de Canarias. <http://www.gobiernodecanarias.org/cultura/patrimoniocultural/bics/index.html?bic=true&cod=204>

55 Ibid.

56 ALONSO FERNÁNDEZ-ACEYTUNO, José Miguel. « Las piedras asombradas de Tindaya ». Article de journal, *La Provincia*, 23 juillet 1998.

57 L'équivalent à la Direction des affaires culturelles et du sport du Gouvernement des Canaries.

58 ALONSO FERNÁNDEZ-ACEYTUNO, José Miguel. op. cit.

59 SAMANIEGO, Fernando. "Chillida pide el consenso para Tindaya". (1996, 17 décembre) *El País*. https://elpais.com/diario/1996/12/18/cultura/850863601_850215.html

60 NOVALES, Carlos. "Tindaya : el arte como pretexto". *Cuadernos del Guincho*. ISSN 2341-4294, N° 2, 1997.

61 FERNANDEZ, Itziar. “Entrevista a Jesús Giráldez”. (2021, 13 juin). Diario de Fuerteventura. <https://www.diariodefuerteventura.com/noticia/%E2%80%9Ccel-parque-arqueol%C3%B3gico-de-tindaya-puede-ser-un-recurso-econ%C3%B3mico-para-el-pueblo%E2%80%9D>

62 LACHICA, Salvador. “El Gobierno canario ha gastado entre 18 y 26 millones en el proyecto de Chillida para Tindaya sin mover una piedra”. (2016, 11 décembre) eldiario.es https://www.eldiario.es/canariasahora/premium-en-abierto/tindaya-primer-quebranto_1_3696634.html

63 Godo est un terme péjoratif utilisé aux Canaries pour désigner une personne originaire de la péninsule ibérique.

64 PODEMOS (2020, 29 septembre). <https://canarias.podemos.info/2020/09/29/hemos-conseguido-el-compromiso-del-gobierno-canario-de-crear-un-gran-parque-arqueologico-en-tindaya-y-acabar-con-el-proyecto-de-chillida/>

65 ALONSO FERNÁNDEZ-ACEYTUNO, José Miguel. op. cit.

66 La Bisbal d’Empordà est une petite ville de Catalogne connue pour être l’un des centres céramiques les plus actifs de la région.

67 EPFL : Etablissement Public Foncier Local du Grand Toulouse, société « outil » de portage foncier créée pour l’occasion par Toulouse Métropole

68 Jean-Luc Moudenc occupe une première fois la fonction de maire de Toulouse de 2004 jusqu’à sa défaite aux élections municipales de 2008, après avoir également été conseiller régional de Midi-Pyrénées et conseiller général de la Haute-Garonne depuis le début des années 1990.

69 <https://www.toulouse-metropole.fr/-/1ere-modification-simplifiee-du-plu-de-toulouse-12-avril-2018>

70 <https://iaata.info/La-tour-qui-cache-le-quartier-d-affaire-a-propos-de-la-tour-d-Occitanie-et-du-2278.html>

71 Main basse sur la ville, Francesco Rosi, 1963

72 <https://www.chalets-roquelaine.fr/1%27ombre-de-la-tour/>

73 Le documentaire *Les nouveaux chiens de garde* de Gilles Ballaste et Yannick Kergoat sorti en 2012 (adapté de l’essai de Serge Halimi paru en 1997) donne un autre exemple de cette asymétrie : les chiens de garde y sont alors les experts médiatiques, sentinelles d’une organisation immuable de la production de l’information sous couvert d’étiquette de porteurs de contre-pouvoir.

74 *Agir dans un monde incertain*, Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe, Éditions du Seuil, 2001.

75 https://actu.fr/occitanie/toulouse_31555/toulouse-voici-comment-tour-doccitanie-pu-sortir-chapeau-an-sans-concertation_13385396.html

76 <https://www.francebleu.fr/infos/societe/le-projet-de-tour-occitanie-attaque-au-tribunal-en-raison-d-absence-de-mixite-sociale-1630683834>

77 <https://larotative.info/la-metropolisation-stade-supreme-2119.html>

78 https://actu.fr/occitanie/toulouse_31555/voici-comment-lavenue-fantome-toulouse-va-etre-rasee-carte-dans-prochains-mois_30733521.html

79 <https://www.contretemps.eu/resister-en-habitant-les-luttres-dans-des-quartiers-populaires-a-lepreuve-du-renouvellement-urbain/>

80 L'ouvrage *A nos amis*, rédigé par le Comité Invisible et publié en 2014 aux éditions La Fabrique explique le caractère paradoxalement global de toute révolte ou contestation, aussi localisée soit-elle.

81 Le concept de décroissance est souvent évoqué dans les balades anti-TESO.